



MARDI 22 DÉCEMBRE 1992

No 35237 - 112e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Le chômage en Suisse accentue encore sa progression: Romands à 6%, Alémaniques à 3%

La barrière du travail

Portugal

Crash dans la tempête



Au moins 52 personnes ont trouvé la mort hier matin dans un DC-10 néerlandais transportant 340 personnes qui s'est cassé en deux (photo Keystone) et a pris feu alors qu'il tentait d'atterrir lors d'une violente tempête sur l'aéroport portugais de Faro.

Page 2

Suisse

Hémophiles indemnisés

La Croix-Rouge suisse (CRS) a annoncé hier la création d'un Fonds de solidarité pour les personnes infectées par le virus du sida, à la suite de l'absorption de produits sanguins. Par ailleurs, la CRS accordera désormais son indemnité de 25.000 francs aux hémophiles contaminés sans exiger de leur part la renonciation à des poursuites judiciaires.

Page 4

Bémont et La Brévine

Un seul chœur électoral

Le canton de Neuchâtel compte 62 communes... et le hameau de Bémont. Tous les résultats des scrutins le faisaient apparaître dans la Feuille officielle. Mais la chancellerie cantonale a prié La Brévine de réintégrer ce hameau en son sein. A partir de janvier prochain, une antique tradition aura cessé d'exister.

Page 13

Le taux de chômage, à fin novembre, s'élevait à 3,9%, avec 11.000 chômeurs supplémentaires par rapport à fin octobre. C'est dire qu'on dépassera largement les 4% à la fin de l'année. La moyenne des cantons alémaniques est encore à 3%, la Suisse latine passant à 6,1%. Mais de fortes progressions apparaissent désormais dans des cantons jusqu'ici relativement épargnés (Uri, Nidwald, Appenzell RI).

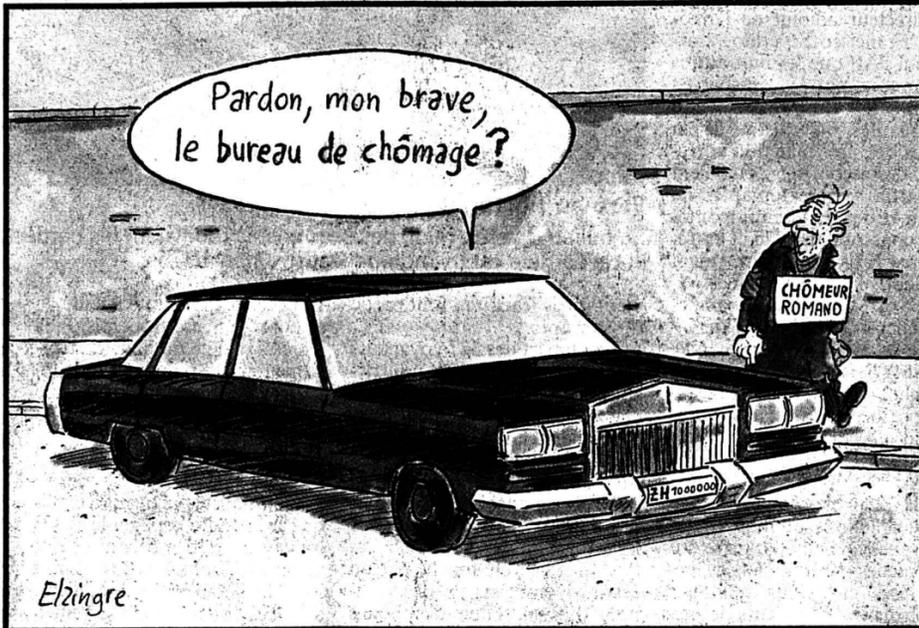
Berne
François NUSSBAUM

Les cantons romands, avec Bâle-Ville, sont les seuls à dépasser la moyenne nationale. Genève et le Tessin grimpent à 6,6%, Vaud atteint 6,5%, le Valais 6,1% (la plus forte hausse en un mois), alors que la situation à Neuchâtel et dans le Jura se détériore moins qu'ailleurs (5,6 et 4,8%). Fribourg est à 4,5% et Bâle-Ville à 4,2%.

PAS DE PRONOSTICS

Si la moyenne alémanique est à 3%, plusieurs cantons la dépassent: Zurich, Berne, Lucerne, Nidwald, Zoug, Soleure, Schaffhouse, Saint-Gall sont entre 3,1 et 3,8%. Des cantons encore faiblement touchés, comme Uri et Appenzell RI (1,5 et 1,6%), enregistrent de fortes hausses par rapport à octobre.

En publiant ces chiffres hier,



l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) précise qu'en hiver, de nombreux secteurs (notamment la construction et l'hôtellerie) ralentissent fortement leurs activités. Mais on ne se hasarde plus à pronostiquer une relance: la récession, pour l'instant, se poursuit.

CHIFFRES DE L'OFS

Parallèlement aux données de l'OFIAMT, l'Office fédéral de la statistique (OFS) publie les résultats de son enquête sur la population active, qui porte sur le deuxième trimestre 1992. Difficile d'établir des comparaisons, dans la mesure où l'OFIAMT utilise encore les résultats du recensement de la population de 1980. Le total des

personnes actives n'est pas le même.

En outre, dans sa comptabilité des sans-emploi, l'OFS ne s'en tient pas à la seule définition du chômeur inscrit dans un office du travail. C'est ainsi que, pour le deuxième trimestre 1992, l'OFS recensait 104.000 chômeurs, au moment où l'OFIAMT en enregistrait 85.000.

FEMMES VISÉES

Mais l'enquête de l'OFS fait ressortir que, chez les actifs à plein temps, le nombre de femmes touchées par la récession dépasse le double de celui des hommes. Entre juin 1991 et juin 1992, 37.000 femmes ont quitté le marché du travail, contre 15.000 hommes. Le phénomène

est inverse dans le cas du travail à temps partiel.

Autres catégories touchées: les retraités actifs (-22.000), les indépendants (-10.000), ceux qui travaillaient irrégulièrement (-40.000). Quant aux militaires qui peuvent conserver leur travail durant une école de recrues (y compris sous-officiers et officiers), la proportion est passée de 85 à 43%.

En un an (jusqu'à fin septembre 1992), 120.000 emplois ont disparu en Suisse. En première ligne: l'industrie et les arts et métiers, en particulier l'habillement, l'industrie du bois, les arts graphiques. La chimie, l'horlogerie et la bijouterie résistent mieux. Dans la construction et les aménagements, on compte une perte de 20.000 emplois.

La crise était moins attendue dans le secteur tertiaire. La compression des budgets publics frappe désormais les emplois dans les domaines de la culture, du sport, de la recherche, de la santé, du commerce de détail, de la restauration, et même de la banque. F.N.

Femmes: partiel en progression

Le nombre des personnes ayant un emploi progresse cinq fois moins vite que la population résidente. Au deuxième trimestre 1992, la Suisse comptait 3,736 millions de travailleurs occupés, soit 12.000 de plus qu'un an auparavant. Mais dans le même temps, la population résidente a augmenté de 57.000 personnes. Et la hausse des personnes occupées est due exclusivement à la progression du travail à temps partiel féminin.

Publiée hier, la dernière enquête suisse sur la population active (ESPA) réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) révèle que la proportion des personnes résidentes occupant un emploi est tombée de 66,6% à 66,2% en l'espace d'un an.

Le nombre d'hommes occupés a diminué de 15.000, à 2,128 millions, tandis que les femmes au travail étaient 27.000 de plus, soit 1,608 million.

L'OFS relève également la baisse des retraités exerçant une activité lucrative. (ats)

OPINION

Chômeurs ou sans-emploi?

La parution hier des statistiques de l'OFIAMT relatives à la situation du chômage et de l'emploi à fin novembre, nous incite à nous pencher sur l'exploitation statistique des deux indicateurs disponibles dans notre pays depuis cette année.

Disons-le d'emblée, en raison de la complexité du marché du travail, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon d'évaluer le taux de chômage. Il s'agit plutôt de savoir ce que l'on veut faire des données recueillies, même si elles sont fort divergentes en l'espèce!

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) recense chaque mois l'ensemble des chômeurs nationaux, saisonniers et demandeurs d'asile compris, inscrits auprès des offices cantonaux du travail. Cet indicateur, qui n'a aucun équivalent international, permet d'appréhender l'évolution du marché de l'emploi à très court terme, donc d'envisager la mise en place des instruments de lutte. Exhaustif, ce système tient compte des chômeurs arrivés en fin de droit, à condition qu'ils restent inscrits sur les listes des offices cantonaux...

Par manque d'infrastructures administratives adéquates, nos voisins européens utilisent l'indicateur prescrit en 1982 par le Bureau international du travail (BIT) dans le but de permettre les comparaisons entre Etats. Sur la base d'un recensement annuel, ou plus fréquent, de la population active du pays considéré, le pointage est fait par sondage et tient compte des chômeurs inscrits ou non.

Le chômeur BIT doit cumuler trois conditions: être sans travail, rechercher un travail et être disponible dans un délai de deux

semaines. La porte à l'interprétation est grande ouverte, aussi relevait-t-on à mi-91 un écart moyen de 0,86% entre le nombre de chômeurs recensés en Europe et les chômeurs inscrits. Pour un chômeur aux normes du BIT, il y avait en fait 1,86 chômeur réel...

Plus intéressant, l'écart entre le BIT et l'OFIAMT existe aussi. Lors de la double statistique du second trimestre de 1991, l'Office fédéral de la statistique (OFS) annonçait un taux de chômage national de 1,7%, contre 1,1% affiché par l'OFIAMT, soit une différence quantitative de 30.000 personnes.

Élément majeur, la statistique de l'OFIAMT repose sur une population de référence inférieure à celle du BIT, ce qui modifie les résultats structurels. A fin juin 1991, l'OFIAMT annonçait que plus de la moitié des chômeurs étaient de sexe masculin; que 50% se situaient dans la tranche d'âge des 30 à 49 ans et que plus de la moitié étaient mariés. Avec la statistique de l'OFS, 66% des chômeurs étaient des femmes, plus de 50% avaient moins de 30 ans et plus de la moitié étaient célibataires. Par ailleurs, avec l'OFIAMT 60% des chômeurs étaient Suisses, contre 77% selon l'OFS!

Si nous n'avons pas encore de recul pour évaluer l'écart objectif entre les deux formules de calcul, on constate que le chômage est une notion sujette à manipulation. Ce dont on devra se souvenir lorsque l'on pourra, au cours du second semestre 1993, mesurer pleinement les conséquences du vote négatif sur l'EEE en matière d'emploi...

Mario SESSA

Sarajevo

Des vivres arrivent

Les vols humanitaires ont repris hier vers Sarajevo avec l'arrivée d'un avion cargo britannique, après une interruption de trois semaines due à des combats autour de l'aéroport. Un deuxième appareil a cependant dû rebrousser chemin en raison du mauvais temps.

A Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères de la CEE ont discuté d'un renforcement des pressions sur la Serbie. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne avaient annoncé dimanche qu'ils allaient coopérer pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie-Herzégovine, dans le cadre d'un projet de résolution de l'ONU. (ats, afp, reuter)

● Lire aussi en page 2

Les mots ont-ils un sexe?

OUVERT SUR...
la linguistique, page 24

Un avion néerlandais victime d'un accident au Portugal: au moins 52 morts

Crash dans la tempête

Au moins 52 personnes ont trouvé la mort hier matin dans un DC-10 néerlandais transportant 340 personnes qui s'est cassé en deux et a pris feu alors qu'il tentait d'atterrir lors d'une violente tempête sur l'aéroport portugais de Faro.

Le directeur adjoint de l'aéroport, Francisco Severino, a affirmé à l'AP que les huit autres personnes portées disparues pourraient simplement être manquantes en raison de la confusion. En milieu d'après-midi, des secouristes fouillaient les parties encore fumantes du milieu et de l'arrière du tri-moteur, construit en 1975 et entretenu par KLM, et en extrayaient des débris humains calcinés.

Le vol MP495 de la compagnie charter Martinair, dans laquelle la KLM a des intérêts, faisait la liaison entre l'aéroport Schiphol d'Amsterdam et la station balnéaire de Faro, dans l'Algarve.

PILOTE SAUVÉ

Sur les 280 blessés qui ont dû être hospitalisés, au moins 27 se trouvant dans un état grave ont été évacués par ambulances, hélicoptères et avions militaires vers trois établissements de Lisbonne.

Quarante-deux survivants se remettaient hier après-midi de leurs émotions à l'hôtel Ibis de Faro. Le pilote et le copilote,



Faro au Portugal

En milieu d'après-midi, des secouristes fouillaient les parties encore fumantes du milieu et de l'arrière du tri-moteur, construit en 1975.

victimes de fractures, font partie des rescapés.

La plupart des 327 voyageurs (dont 12 enfants et huit nourrissons) et 13 membres d'équipage étaient néerlandais. Beaucoup se rendaient en vacances dans le sud du Portugal pour les fêtes de fin d'année.

Un porte-parole de Martinair disait ne pas pouvoir confirmer les informations selon lesquelles l'avion aurait été touché par un éclair. L'enregistreur des données du vol, l'une des boîtes noires, a été retrouvé selon la radio portugaise RFM.

«Le temps était vraiment mauvais et l'appareil s'est mis à trembler», a raconté le passager

L. Ribeiro. «Le pilote a tenté de se poser je pense trois fois. Puis il a essayé de remonter. La troisième fois, il a piqué et, par la fenêtre, j'ai vu le moteur sur l'aile prendre feu et l'aile toucher le sol.»

SOULEVÉ

Un journaliste portugais a expliqué à la radio espagnole RNE qu'il y avait des éclairs et des vents atteignant plus de 60 km/h lors de l'atterrissage. «L'avion s'était déjà posé mais le vent a soufflé sous les ailes et l'a soulevé de nouveau en l'air, selon Antonio Severino. L'aile droite a touché le sol, l'appareil s'est retourné et a explosé.»

Le pilote aurait aussi dit à son médecin qu'une forte rafale avait secoué l'appareil et qu'une aile avait touché le sol.

On a alors vu des survivants fuir la carcasse, y compris une heure après la catastrophe. «J'ai vu une hôtesse avec du sang giclant de la tête. Il y avait du sang partout», racontait l'un d'eux, Marlous Jungerius.

Il s'agit du quatrième accident d'un vol commercial au Portugal depuis 15 ans. C'est en outre la deuxième tragédie aérienne affectant les Néerlandais cette année, après l'accident de l'avion cargo d'El Al qui avait fait au moins 43 morts près de Schiphol début octobre. (ap)

22.12.1905 - Une révolution éclate en Perse.

22.12.1942 - Attaque par des bombardiers américains de Rangoun, capitale birmane occupée par les Japonais.

22.12.1956 - Départ des dernières forces franco-britanniques de Suez.

BRÈVES

1er janvier

La Tchéquie naîtra

La nouvelle République tchèque (CR) s'appellera en français la Tchéquie, dès la partition de l'Etat tchécoslovaque le 1er janvier prochain. Selon l'édition de lundi du quotidien de Prague «Svobodne Slovo», la nouvelle république aura un nom adéquat dans toutes les langues: en allemand Tschechien, en anglais Czechia, en espagnol Chequia, en italien Cechia, en serbo-croate Ceska.

Allemagne

Honecker maintenu en détention

La justice allemande a décidé hier de maintenir en détention Erich Honecker et de poursuivre en janvier son procès pour les morts au Mur de Berlin, en dépit du cancer du foie dont souffre l'ancien numéro un de la RDA communiste.

Afrique du Sud

Un général dément

Chris Thirion, l'un des six généraux mis à la retraite d'office samedi par le président sud-africain Frederik de Klerk, a démenti hier toute implication dans des opérations clandestines visant à saboter les réformes relatives à la constitution d'une démocratie multiraciale en Afrique du Sud.

Ancien nazi

Alois Brunner serait mort

Réagissant à l'annonce par «La lettre de l'Orient» de la mort présumée du criminel nazi Alois Brunner, l'avocat «chasseur de nazis» Serge Klarsfeld déclare, dans «Le Monde» daté d'aujourd'hui mardi, que «l'information est plausible en raison de ses 80 ans et de son état de santé et que cette nouvelle intervient au moment où un nouveau procès par contumace était envisagé».

Algérie

Islamistes tués

Les forces de sécurité qui cernaient depuis deux jours un quartier de Blida, au sud d'Alger, ont levé le siège hier après avoir tué six islamistes armés retranchés dans un immeuble. Deux femmes retenues par les islamistes ont été tuées lors des échanges de coup de feu. Un septième islamiste, porteur de bombes artisanales, a été abattu près de Boumerdès, à l'est de la capitale.

Soldats américains et français pris pour cible

Echauffourées en Somalie

Au moment où les troupes américaines et belges entraînent sans encombre dans le port de Kismayo, de nouveaux incidents violents se sont produits en Somalie: des soldats français et américains ont été la cible d'attaques à Mogadiscio et à Baidoa, des villes pourtant «pacifiées» dans le cadre de l'opération «Rendre l'espoir». Quatre assaillants ont été blessés.

Une équipe d'observation française en poste à quatre kilomètres au nord-ouest de Baidoa, elle-même située à 250 km au nord-ouest de Mogadiscio, a été attaquée dimanche soir par une

dizaine de Somaliens armés. Lors de la riposte, «effectuée conformément à la clause de la légitime défense», trois d'entre eux ont été blessés, dont un, touché au ventre, grièvement. Ils ont été hospitalisés à Baidoa, où venait d'arriver sans problème un convoi d'aide humanitaire escorté par des marines.

Des soldats français ont également découvert dimanche à Baidoa, où les marines américains et les légionnaires français étaient entrés mercredi dernier, qu'une mine avait été posée à proximité d'un de leurs véhicules, a déclaré hier un porte-parole de l'UNICEF. Après avoir fouillé les environs, ils en ont

trouvé quatre autres dans un dépôt. Lorsque les militaires sont retournés à leur véhicule, c'est pour s'apercevoir que le terrain avait de nouveau été miné.

Un escadron de marines américains qui patrouillait dans Mogadiscio, le long de la «ligne verte» qui coupe la capitale en deux, a également échangé des coups de feu dimanche avec un groupe de Somaliens armés, blessant l'un d'entre eux. Le colonel Fred Peck, porte-parole des marines, a précisé que les soldats avaient été à deux reprises la cible de tirs d'armes automatiques, venus du Parlement. Les marines ont riposté jusqu'à cessation des tirs. Mais,

dans les secondes qui ont suivi, un Somalien à bord d'un véhicule qui passait à proximité a pointé sa mitrailleuse sur les marines. Ces derniers ont alors tiré. «Ils ont vu l'homme tomber dans le véhicule qui s'est éloigné à toute vitesse.»

Ces incidents semblent montrer que les bandes armées, qui avaient déserté Mogadiscio et Baidoa en prévision de l'arrivée des troupes, commencent à faire leur réapparition. A Mogadiscio notamment, les associations humanitaires sont préoccupées par le nombre d'hommes en armes qui se promènent dans le nord, où les troupes étrangères ne sont pas entrées. (ap)

Palestiniens expulsés au Liban

Pris dans un étai

Les 415 Palestiniens expulsés par Israël ont été pris en tenailles hier entre l'Armée du Liban-Sud qui a fait usage de ses armes pour les empêcher de se diriger vers Israël et l'armée régulière libanaise, qui les a repoussés vers la «zone de sécurité» frontalière d'Israël. Deux Palestiniens ont été légèrement blessés.

De son côté, la Cour suprême israélienne a une nouvelle fois reporté sa décision concernant un recours sur la légalité des expulsions. Après avoir entendu des témoignages pendant quatre heures dimanche, la Cour, qui devait rendre son jugement hier, a annoncé qu'elle se réunirait aujourd'hui.

Les incidents ont commencé dans la matinée lorsque l'armée

libanaise a donné l'ordre aux Palestiniens, qui venaient de passer une quatrième nuit dans un camp de fortune dans le no man's land enneigé qui sépare la «zone de sécurité» du reste du Liban, de se diriger vers Israël. Leur retrait s'est passé sans violences, selon l'armée libanaise.

Deux chars et deux transports de troupes blindés ainsi que 25 soldats d'infanterie de l'ALS, la milice pro-israélienne, ont alors fait face aux expulsés. A 200 m de distance, les miliciens ont mitraillé les environs. Lorsque les Palestiniens, qui ont déclaré qu'ils tenteraient peut-être de retourner dans le camp pour y passer la nuit, ont fait une deuxième tentative pour avancer, ils ont été à nouveau repoussés par des tirs d'obus et de mitrailleuses. (ap)

Conseil des ministres de la CE

L'EEE sur les rails

Les ministres des Affaires étrangères de la Communauté européenne (CE) sont disposés à «entrer en négociation» avec les pays concernés de l'Association européenne de libre-échange pour mettre en place l'Espace économique européen sans la Suisse. Réunis hier à Bruxelles,

ils ont chargé la Commission européenne de présenter aussi rapidement que possible ses recommandations de négociation. Les parties à cette négociation devront «convenir de façon satisfaisante des modifications nécessaires» après le retrait de la Suisse. (ats)

Bill Clinton nomme deux nouvelles têtes

Dernière ligne droite

Le président élu américain Bill Clinton, qui devait annoncer hier les nominations de deux nouveaux ministres, prévoit de désigner les six derniers au cours de la semaine, pour l'essentiel d'ici Noël. Dans son entourage, on a déclaré que M. Clinton annoncerait les noms des futurs ministres de l'Energie et de

l'Education. Il s'agit pour le premier poste de Hazel O'Leary, une Noire de 55 ans qui est vice-présidente de la Northern States Power Co. de Minneapolis (Minnesota). Pour l'Education, M. Clinton a retenu son ami Dick Riley, 59 ans, ancien gouverneur de Caroline du Sud. (ap)

Serbie

Fraudes constatées

Le premier ministre yougoslave Milan Panic va demander l'annulation de l'élection présidentielle de dimanche en Serbie, en raison de «nombreuses irrégularités» également constatées par les observateurs étrangers. Les premiers résultats officiels donnaient hier le président Slobodan Milosevic vainqueur.

D'après Teodor Olic, principal conseiller de M. Panic, le premier ministre yougoslave a chargé l'avocat Borivoje Pajevic, membre de la Commission électorale serbe, de présenter une demande d'annulation des élections. La population, dans ce cas, serait appelée à se prononcer à nouveau d'ici à 90 jours. Pavel Zoric, un autre membre de la commission, a lui démissionné en signe de protestation contre les fraudes.

«J'ai toujours su que les élections ne seraient pas honnêtes», a lancé M. Panic. «Mais je ne m'attendais pas à ce qu'elles aient si peu de valeur.»

Les observateurs étrangers de 20 pays ont également constaté des irrégularités qui ont profité au Parti socialiste serbe de M. Milosevic: personnes rayées des listes électorales, urnes non scellées, non respect du secret de l'isoloir. Selon Jack Zetkovic, un des observateurs de la CSCE, 10% des électeurs n'ont pu voter en raison des problèmes d'inscription sur les listes. «Cela a généralement profité au parti au pouvoir» et «pourrait déterminer l'issue des élections».

PREMIERS RÉSULTATS

D'après les premiers résultats officiels portant sur 41 des 180 circonscriptions, rapportait l'agence Tanjug, Slobodan Milosevic recueillait 56,31% des voix et Milan Panic 33,66% des voix. La participation, selon les chiffres de l'office serbe des statistiques, a atteint 67% par endroits.

Un sondage réalisé dimanche soir à la sortie des urnes créditeait M. Milosevic, qui brigait un second mandat, et Milan Panic de 47% chacun. Une victoire de Slobodan Milosevic serait considérée par les observateurs comme le choix de la poursuite de la guerre en Bosnie-Herzégovine. (ap)

Kurdistan irakien

Des renforts pour l'ONU

Les Nations Unies ont annoncé hier l'envoi supplémentaire de gardes au Kurdistan irakien pour protéger des bombes et des mines les convois d'aide humanitaire en faveur des Kurdes.

Les renforts seront envoyés aux points de contrôle de Fidar et Kahzar en Irak, a précisé le porte-parole Joe Sills en soulignant que les Nations Unies avaient demandé l'octroi de visa aux autorités de Bagdad pour les nouveaux gardes.

Vendredi, le Programme alimentaire mondial avait annoncé un arrêt temporaire de l'aide humanitaire aux Kurdes durant l'hiver après que plusieurs camions turcs transportant des vivres eurent été endommagés par des attentats à la bombe attribués à des Irakiens. (ap)

En exclusivité chez:

von gunten
OPTIQUE - HORLOGERIE

MOVADO
The Museum Watch.

Av. Léopold-Robert 23-25
Tél. 039/23 50 44

TISSOT
Swiss Quality Time

470-433

Coop
La Chaux-de-Fonds

...Pour votre table de fête

Notre chef boucher vous propose nos spécialités de premier choix :

- ★ Fondue bourguignonne
- ★ Fondue Bacchus
- ★ Fondue aux 3 volailles
- ★ Charbonnade
- ★ Entrecôte et roastbeef
- ★ Filet de boeuf
- ★ Filet mignon de porc
- ★ Jambons fumés
- ★ Coop quick
- ★ Saumon frais fumé
- ★ Terrines et pâtés
- ★ Volaille fraîche

En promotion :

- ★ Fondue chinoise le kg Fr. 34.-- ~~42.--~~
- ★ Roastbeef grillé 100 g Fr. 4.20 ~~5.--~~
- ★ Dinde fraîche le kg Fr. 6.90

Nous vous prions de passer vos commandes suffisamment tôt.

132-12081/4*4

B ★ ★ ★ ★

LE RÉVEILLON 1992 / 1993
A

L'Hôtel Beaulac Neuchâtel

Frs 195.--
2 jours et une nuit
31 décembre 1992 et 1er janvier 1993
Prix par personne

Cocktail de bienvenue
Logement avec vue sur le lac
Dîner de gala de la St-Sylvestre
Petit déjeuner

Enfants jusqu'à 11 ans logés
gratuitement dans la chambre
des parents

Boissons durant les repas
non comprises
Taxes et services inclus

Etablissement moderne construit sur l'eau
Grand confort et tranquillité
TV - Radio - Tél. - Mini-Bar
Vue superbe sur le lac et les Alpes

Quai Léopold-Robert 2
CH-2000 Neuchâtel
Téléphone (038) 25 88 22
Téléfax (038) 25 60 35

28-506683/4x4

OFFRES D'EMPLOI

Pour notre nouveau magasin de chaussures à La Chaux-de-Fonds nous cherchons

une
**première vendeuse
avec connaissance
de la langue allemande**

des
vendeuses

et une
**apprentie vendeuse
pour l'automne 1993**

Avez-vous plaisir à conseiller une clientèle exigeante? Nous pouvons vous offrir d'excellentes conditions de travail et de salaire.

Dans l'affirmative, veuillez nous envoyer au plus vite votre candidature, accompagnée de la documentation nécessaire.

CHAUSSURES
VÖGELE

Karl Vögele SA
Administration centrale
8730 Uznach

19-531

DIVERS

FUST
ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Petits app. électroménagers

Machines à café, fers à repasser, grils, rasoirs, sèche-cheveux, grille-pain, robots ménagers, mixers, friteuses, fours à micro-ondes, humidificateurs, radiateurs électriques, machine à coudre...

Novamatic DX-11

Machine espresso avec vapeur. Réglage fin de la température. Boîtier en métal. Super-prix Fust

249.-

Philips HD 1457

Fer à repasser à vapeur avec vapeur réglable. Semelle en aluminium. Prix choc FUST

39.-

Novamatic MW 1100

Four à micro-ondes. 14 l, 600 W, 2 degrés de puissances, 3 progr. de cuisson. Timer.

199.-

Husquarna Huskystar 50

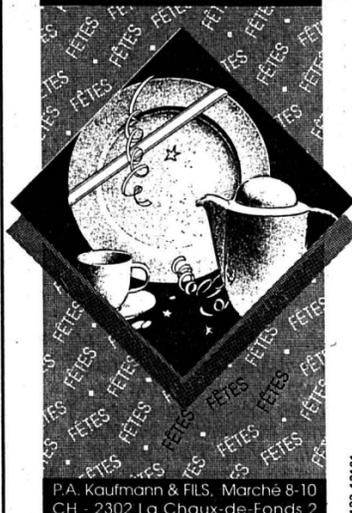
Machine à coudre. 11 programmes de points différents avec boutonnière automatique. 2 ans de garantie. Prix vedette FUST (ou paiement par acomptes)

380.-

• Toutes les marques en stock
• Modèles d'occasion et d'exposition
• Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01
Service de commande par téléphone 021 312 33 37
Tous nos magasins restent ouverts entre Noël et Nouvel-An. 05-2569-110/4x4

K AUFMANN
La griffe de la qualité



P.A. Kaufmann & FILS, Marché 8-10
CH - 2302 La Chaux-de-Fonds 2

132-12191

L'annonce, reflet vivant du marché

VACANCES - VOYAGES

Voyages Favre
2203 Rochefort 038/45 11 61

Notre course de Saint-Sylvestre à Chevigney-les-Vercel (F)

avec repas de réveillon, danse, cotillons, ambiance
Fr. 119.-

Nouvel-An
Course surprise
avec magnifique repas de fête, danse, ambiance, cotillons et le duo GÉO WEBER
Prix adulte: Fr. 89.-
Prix enfant: Fr. 79.-

28-661

Programmes détaillés sur demande
RENSEIGNEMENTS + INSCRIPTIONS

PRIX EXPLOSIFS

NOUVEAU A LA CHAUX-DE-FONDS
Vente directe au prix d'usine
MONTRES, PENDULES, REVEILS, ETABLIS, MACHINES, ETC...

NOCTURNE MARDI 22 DECEMBRE DE 9h00 à 22h00 NON STOP.
Prix par quantités

Apéritif offert + petit cadeau à chaque visiteur
1 Changement de piles gratuit pour tout achat.

EMBOITHOR
MONTAGE - EMBOITAGE - HORLOGERIE
Av. Léopold-Robert 92, 2ème étage.
☎ 039 24.10.00

132-507865

ISATECH

cherche pour son département assemblage mouvement QUARTZ.

HORLOGER

pour seconder le responsable d'atelier et assurer la planification des travaux en cours.
Quelques années d'expérience dans le domaine quartz seraient les bienvenues.
Pour tous renseignements complémentaires prendre contact avec:
M. M. Michelot,
ISATECH, LES BRENETS,
☎ 039/32 15 42

28-570

Publicité intensive, Publicité par annonces

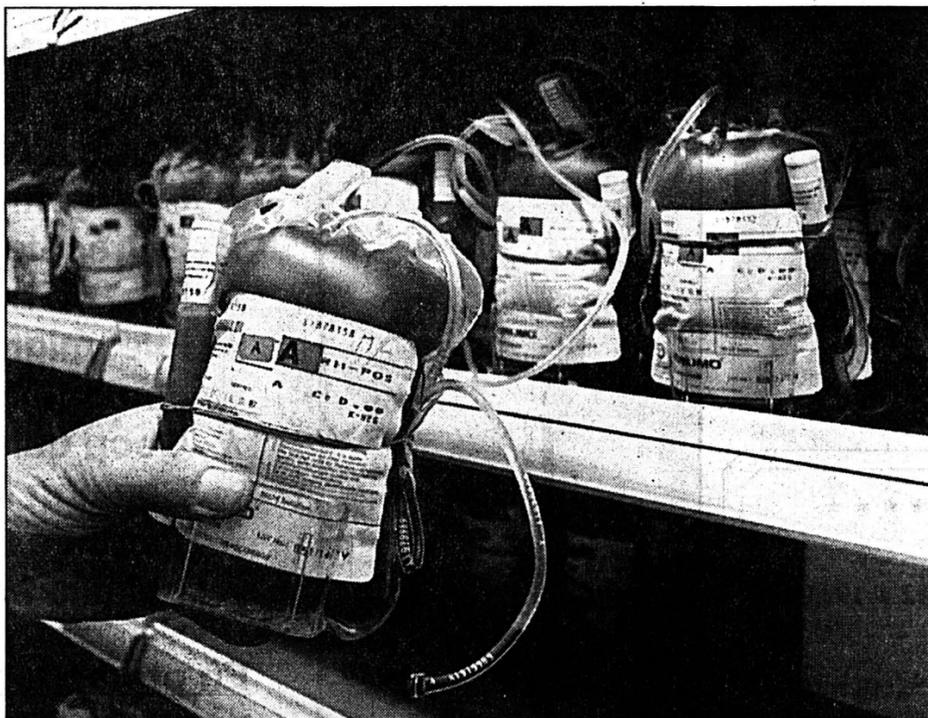
La Croix-Rouge suisse veut rechercher les transfusés contaminés par le sida

Au chevet du sida

La Croix-Rouge suisse (CRS) veut rechercher les patients qui ont pu être infectés par le sida lors de transfusions sanguines entre 1982 et 1985, et ce à des fins de prévention et en raison des progrès réalisés dans la thérapie du sida. Pour ce faire, son comité central propose de réaliser en collaboration avec les cantons et la Confédération, une étude rétrospective, ont annoncé hier à Berne les représentants de la CRS.

La Croix-Rouge suisse a en outre décidé de supprimer la clause liant le versement d'une indemnité de 25.000 francs aux hémophiles contaminés à la renonciation de toute autre prétention juridique. Elle crée enfin un nouveau fonds de solidarité destiné aux personnes gravement affectées socialement suite à l'administration de produits sanguins contaminés.

La CRS a peut-être fait une erreur lorsqu'elle a arrêté en 1987 un projet-pilote pour retrouver des personnes transfusées séropositives, a expliqué le secrétaire général de la CRS, Hubert Bucher. Le projet n'était pas concluant d'un point de vue épidémiologique et pouvait avoir des effets psychologiques négatifs sur les receveurs de sang.



La Croix-Rouge suisse n'entend pas rester inactive face au drame du sida

Les personnes contaminées par la maladie lors de transfusions sanguines seront recherchées et indemnisées mieux que prévu. (Keystone)

Entre-temps, des mesures thérapeutiques permettant aux personnes séropositives de mener plus longtemps une vie normale ont été mises au point. C'est pourquoi, la CRS est disposée à contribuer à un examen rétrospectif global des conserves de sang destiné à retrouver toutes les personnes infectées par le virus du sida à la suite d'une

transfusion. Elle doit à cette fin reconstituer le parcours suivi par les préparations sanguines fabriquées entre 1982 et 1985 à partir de sang potentiellement contaminé. Un tel examen ne permettrait cependant même pas de retrouver 20% des patients infectés.

Le service de transfusion de sang de la CRS n'est pas à même

de mener à bien seul une telle étude, a expliqué le président de l'Association des centres de transfusion de la CRS, Manuel Frey-Wettstein. Il peut reconstituer le parcours suivi par des conserves de sang jusqu'à leur envoi dans les hôpitaux, mais n'a en revanche aucun accès aux registres hospitaliers. Il est par conséquent nécessaire que les

autorités sanitaires cantonales et fédérales donnent leur accord.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSEP) ne dispose pas de bases légales pour ordonner l'opération, mais est d'accord de contribuer à la recherche de receveurs de sang qui auraient pu être infectés et de chercher les sources de financement nécessaires, a expliqué son porte-parole Bernard Ramelet. La Conférence des directeurs cantonaux de la santé publique se montre pour sa part plus sceptique quant à l'ouverture des dossiers dans les hôpitaux. Le retour à sept ou dix ans en arrière entraîne d'énormes problèmes pratiques et il ne faut s'attendre qu'à des résultats lacunaires, a souligné son secrétaire central Franz Wyss. Il a toutefois précisé que la Conférence était disposée à étudier la proposition.

HÉMOPHILES AIDÉS

Le fonds de solidarité destiné aux personnes gravement affectées socialement en raison de leur contamination par le virus due à l'administration de produits sanguins et existant depuis 1990 sera à l'avenir étendu. La CRS veut désormais prélever 40 centimes sur chaque unité de sang transfusée afin de réaliser la solidarité entre les bénéficiaires et les victimes de transfusions sanguines. Par ailleurs, le comité central de la CRS a décidé de supprimer l'obligation pour les hémophiles infectés par le virus de renoncer par écrit à toute autre prétention juridique pour obtenir l'indemnisation forfaitaire de 25.000 francs. (ap)

BRÈVES

Chambres fédérales

Appel pour la paix

Les présidents des deux Chambres fédérales ont lancé hier un appel au retour de la paix dans l'ancienne Yougoslavie. Dans une lettre adressée aux Parlements de la République de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), Paul Schmidhalter et Otto Piller demandent aux forces serbes de renoncer à la purification ethnique.

Genève

Nouvelle fusillade

Lundi après-midi, vers 15 h 30, un douanier suisse a tiré trois coups de feu sur une voiture dont les deux occupants, un homme recherché et une femme, tentaient de se soustraire à un contrôle. L'automobile s'est immobilisée à 150 mètres de la douane de Sorat, sur sol français. Ses occupants se sont enfuis à pied.

Astérix

En dialecte bernois

Pour son 33e anniversaire, le héros de bande dessinée Astérix parle désormais une 41e langue, le dialecte bernois. Avec cette traduction, l'éditeur de Langnau (BE) Emmentaler Druck AG réalise un vieux rêve. Une traduction d'Astérix que le patron de l'entreprise, Markus Rubli, espère bien être la première d'une longue série.

Radio suisse romande (RSR)

Le journal de nuit renaît

Le journal de nuit va réapparaître sur les ondes de la RSR dès le 11 janvier prochain. «Il y a un auditoire à 22 h 30 qui n'existe pas à 22 heures et plus à 23 heures», a expliqué Claude Guignard, rédacteur en chef adjoint de la RSR. Ce «point complet de l'information» en soirée est l'une des principales nouveautés de la grille 1993 sur La Première et Espace 2.

Alusuisse Valais

Noires perspectives

La société Alusuisse S.A., à Sierre, bouclera son exercice 1992 sur un résultat «lourdement négatif». Dans le dernier numéro du journal d'entreprise «Aluval» paru hier, le président de la direction Willi Kerth prévoit de plus que l'année 1993 sera plus difficile encore que 1992 dans le secteur de l'aluminium: elle «réclamera de nouveaux efforts».

Le non à l'EEE n'est pas une catastrophe pour le ministre des finances

Stich renie son silence «collégial»

Le non de la Suisse à l'EEE n'est pas une catastrophe pour le conseiller fédéral Otto Stich et il n'y a pas lieu de se lamenter. Dans une interview parue hier dans la «Schweizer Illustrierten», le ministre des finances, l'un des plus rétifs à l'EEE, a déclaré qu'il ne redoutait pas de désagrément fâcheux pour la politique extérieure de la Suisse, après le non du 6 décembre.

Interrogé sur son choix personnel devant les urnes, le chef du Département fédéral des finances (DFF) a déclaré: «J'ai quand même soutenu le Conseil fédéral, bien entendu, et j'ai voté oui, mais sans grand enthousiasme. D'une part parce que l'accord ne me semblait pas favorable dans divers domaines, d'autre part parce que je n'avais jamais escompté que le traité pourrait être accepté». Le non à l'EEE n'est en tout cas pas une catastrophe. «Au contraire, déclare le chef du DFF, c'est aussi une chance. Nous avons maintenant l'occasion de montrer ce que nous pouvons faire, ce que nous avons dans le ventre.»

Sans aucun doute, la Suisse

changera au cours des années qui viennent. «Nous verrons comment se déroulent les négociations des pays qui veulent adhérer à la CE. Ce sera très instructif pour nous». Et Otto Stich ajoute: notre demande d'adhésion, il faut la laisser là où elle est, ne pas y toucher pour le moment. «Nous y reviendrons plus tard, quand le moment nous semblera propice». Jusqu'à présent, le non à l'EEE ne signifie pas que le train vers l'Europe est déjà parti, «mais que nous participerons à la décision qui déterminera quand ce train partira.»

Otto Stich a le ferme espoir que l'économie suisse se montrera assez souple et assez forte pour s'adapter à la réalité nouvelle. «Je pars de l'idée que nous arriverons à être conscients de notre propre valeur à l'avenir, que nous parviendrons à prendre en main les finances fédérales et à garder, à moyen terme aussi, des taux d'intérêt plus bas que dans la Communauté européenne. Alors, dans quelques années, nous pourrons à nouveau décider, en tant que nation forte, quel chemin vers l'Europe nous allons emprunter, déclare le chef du DFF. (ap)

Ascom s'en va!

Audiosys, filiale d'Ascom ayant son siège à Flamatt (FR), ouvrira en 1993 un laboratoire de prothèses auditives à Bartenheim (Alsace). Quelque 40 nouveaux emplois seront créés. «Cette décision est la réponse d'Ascom Audiosys au refus suisse d'adhésion à l'EEE», a indiqué le groupe bernois de télécommunications hier dans un communiqué. Le porte-parole d'Ascom, Peter Wullschleger, a précisé que quatre sites étaient envisagés pour la nouvelle unité: deux en Suisse, un en Allemagne et un en Alsace. L'implantation en France permet à Audiosys d'être sûre d'éviter tout problème d'homologation en Europe pour ses appareils, a souligné M. Wullschleger. (ats)

Moniteurs de conduite

Monsieur Prix désavoue

Le Surveillant des prix a annoncé hier qu'il avait refusé le tarif unique proposé par les moniteurs de conduite pour les heures de théorie obligatoire.

Il critique le principe d'un prix unique, 260 francs pour huit heures de théorie, demandés par les moniteurs de conduite.

Dès le 1er janvier 1993, les élèves conducteurs seront obligés de suivre un cours collectif de sensibilisation au trafic auprès d'un professeur qualifié. L'organisation faïtière des moniteurs de conduite a décidé de recommander à ses membres l'application d'un tarif unique sur tout le territoire suisse, soit

260 francs pour huit heures. Le Surveillant des prix critique le tarif, notamment parce qu'il se base sur la situation la moins favorable d'un moniteur travaillant indépendamment. Le prix de concurrence se situe, en règle générale, nettement en-dessous de 260 francs. (ap)

Les juristes se mobilisent pour l'Europe

«Gardez Eurolex!»

Effrayés par la perspective d'une Suisse isolée en Europe, 130 juristes suisses ont uni leurs forces pour lancer un appel aux autorités fédérales. Ils exigent notamment, comme leurs représentants l'ont expliqué hier à Berne, la poursuite des négociations en vue d'une adhésion à la CE et l'adoption de la majeure partie des lois Eurolex.

Le Conseil fédéral a déclaré au printemps dernier que le but de la politique extérieure de la Suisse était l'adhésion à la CE. Après le 6 décembre, «l'intégration européenne doit être le but de notre politique intérieure», a résumé Walter Stoffel, professeur de droit commercial et international à l'Université de Fribourg.

Les 130 professeurs d'université, venus d'horizons divers et représentant les huit facultés de droit du pays, estiment que la Suisse est aujourd'hui confrontée à une situation extraordinaire. Le vote du 6 décembre a fait apparaître des divergences inhabituelles, signe peut-être

d'une crise culturelle ou institutionnelle.

«Il existe maintenant en Suisse un litige que les juristes peuvent tenter de régler», a déclaré Walter Stoffel qui insiste sur la nécessité de conserver intactes les relations internationales de la Suisse. La situation doit être prise au sérieux et les signataires de l'appel peuvent apporter leur contribution en approfondissant les connaissances des Suisses en droit international.

L'appel lancé par les professeurs de droit soutient que les lois Eurolex «sont de bonnes lois». Il faut adopter le plus rapidement possible, selon la procédure législative ordinaire, les règles qui ne visent pas la réciprocité entre Etats, soit celles qui concernent notamment la protection des consommateurs, la responsabilité des fabricants, la technologie génétique, le droit d'auteur, la sécurité des appareils et des installations, ainsi que celles qui concernent les travailleurs et tous les participants aux échanges commerciaux. (ap)

Incendie de la fabrique de chaussures Bally

Origine criminelle

L'incendie de la fabrique de chaussures Bally à Schönenwerd (SO) est certainement d'origine criminelle. La police cantonale soleuroise et le service scientifique de la police municipale de Zurich arrivent à cette conclusion après avoir exclu tout défaut technique ou négligence, a communiqué hier le greffe des juges d'instruction du canton. L'incendie avait éclaté dans la nuit du 12 décembre dans les lo-

caux d'emballage. Il s'était répandu dans les dépôts de marchandises prêtes à l'envoi et avait détruit 250.000 paires de chaussures. La perte avait été évaluée à 50 millions de francs. Pour l'heure, la fabrique Bally tourne à plein régime. Des équipes supplémentaires tentent de reconstituer le stock de la collection d'été qui avait été anéantie. Les ponts habituels entre les fêtes ont été supprimés. (ats)

RUBBER LEGS
Zorro
Collège 12

132-506393

Apéro 19h-22h

Nocturnes mardi 22

OFFRES D'EMPLOI



ISATECH

cherche pour son département assemblage mouvement QUARTZ.

PERSONNEL

féminin à domicile avec quelques années d'expérience de l'horlogerie seraient souhaitées.

Veillez vous adresser à:

M. M. Michelot,
ISATECH, LES BRENETS,
☎ 039/32 15 42

28-570

STERN PRODUCTION SA

Fabrique de cadrans soignés

engage tout de suite ou pour date à convenir

**une poseuse d'appliques
un polisseur
une visiteuse**

Préférence sera donnée à personnes ayant de bonnes connaissances dans la fabrication du cadran de montre.

Nous offrons les avantages d'une entreprise moderne.

Pour un rendez-vous, prenez contact avec le responsable du personnel.

STERN PRODUCTION SA
Fabrique de cadrans soignés
Rue du Dr-Kern 25
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 03 03

132-12619

**LA VOITURE
À LAQUELLE VOTRE
VOISIN NE SE
FIERAIT JAMAIS.**

Vu sa méfiance viscérale pour l'inconnu, il ne viendrait jamais à l'esprit de votre voisin de rouler dans cette voiture-là. Skoda? Connais pas! Une exclamation désormais totalement injustifiée! A plus forte raison depuis que Skoda est associé à Volkswagen. Parce que Skoda est maintenant en mesure de donner toute satisfaction.

Piqué par la curiosité, nul doute que votre voisin va vous épier pour savoir si vous êtes content de votre nouvelle Skoda. Or vous aurez tout lieu de l'être. La Skoda Favorit (sur la photo) et le break Skoda Forman sont incomparables pour tous ceux qui, comme vous, recherchent une voiture fiable sans luxe excessif. Ce sont de spacieuses cinq places/cinq portes qui, de surcroît, sont peu gourmandes en carburant et offrent toute la place requise pour les bagages.

Côté technique, confort ou sécurité, ces deux modèles n'ont rien à envier aux autres et défient même toute concurrence si vous considérez leur rapport prix/performance des plus attractifs. **La Skoda Favorit? 11 990.- francs seulement! Un achat d'autant plus facile à financer quand on connaît nos formules de leasing.**



Etre le seul, dans sa rue, à posséder une Skoda est un plaisir qui se savoure à plus d'un titre. Profitez-en, cela ne va pas durer. Vous connaissez les voisins! Quand une idée a fait son chemin, ils changent d'opinion aussi vite.

Nom _____ Rue _____ NPA/Ville _____

Pour plus de précisions sur les Skoda, remplissez et adressez ce coupon à AMODA Automobiles SA, Bahnhofstrasse 36, CH-8107 Buchs ZH. Ou appelez Skoda au 01/845 09 90.

SKODA FAVORIT

2-11700/4-4



Mise au concours

d'un poste d'

**employé(e)
d'administration**

à l'agence communale AVS/AI/APG, à mi-temps, horaire variable, principalement l'après-midi.

Exigences:

- CFC ou diplôme d'employé(e) de commerce
- aisance pour le contact avec le public et précision dans la constitution des dossiers

Traitement: selon l'échelle du personnel communal.

Entrée en fonction: 1er février 1993 ou date à convenir.

Renseignements:
auprès de M. J.-C. Roulet
☎ 039/276 300

Les offres manuscrites sont à adresser à:
l'Office du personnel
rue de la Serre 23
2301 La Chaux-de-Fonds
jusqu'au
8 janvier 1993.
dernier délai.

132-12406

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

OFFRES D'EMPLOI

*Boutique Paolini,
La Chaux-de-Fonds, cherche*
**vendeuse
du 4 au
20 janvier 1993**
☎ 039/23 14 70, heures bureau.
132-501995



107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Offrez-vous le plaisir de choisir
Pour plusieurs entreprises de l'Arc jurassien, nous recherchons:

**horloger rhabilleur
ou horloger complet**

Vous avez:
- une formation confirmée par un CFC;
- une expérience dans les montres dites de complication et mécaniques;
- une motivation intacte.

Nous avons:
- plusieurs postes à vous proposer, du réglage / achevage / décottage / SAV au laboratoire horloger, en passant par des postes à responsabilités.

Intéressés, curieux?
N'hésitez pas à contacter
M. Dougoud.

450-176

Tél. 039/23 22 88

**BRASSERIE
DE LA GRANDE-FONTAINE**

La Chaux-de-Fonds
cherche pour le 1er janvier 1993:
- **sommelière(er)**
- **dame de buffet**
- **extra**
- **femme de ménage**
- **aide de cuisine**
Sans permis s'abstenir.

☎ 039/23 46 32, le matin de 8 à 11 heures.
132-507913

IMMOBILIER

**Retraités!
sécurisez votre logement**

Bénéficiez des subsides de l'aide au logement en achetant votre appartement à SAINT-IMIER.

Exemple: 3 pièces, grand balcon, 2 caves.
Mensualité dès **Fr. 653.-** + charges.

☎ 032/91 25 45

28-440

Publicité intensive, Publicité par annonces

FINANCE

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No _____

NP/Domicile _____

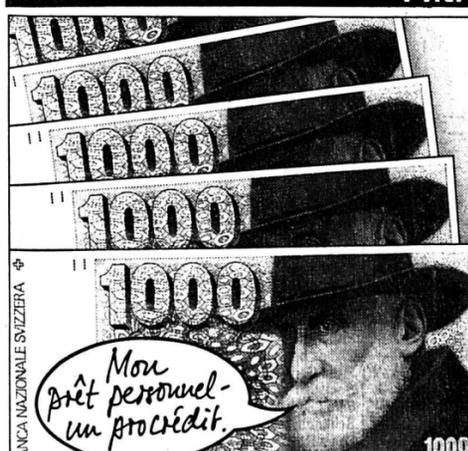
Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
25, Av. L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds

039 - 23 16 12
08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance
épave de dette, frais administratifs et commissions.
3-4325/4*4



Mon prêt personnel - un procrédit.

1C/4*4/52/D

Hypermarché JUMBO

La Chaux-de-Fonds

HIT DE LA SEMAINE

6 bouteilles de **BEAUJOLAIS**

Carton 6 x 75 cl

20.-

au lieu de 35.40

PRIX FOU

Aujourd'hui ouvert jusqu'à 21h30

2-2200

DIVERS



Et la fête continue!

Pendant que nous préparons vos paquets, Véronique et Alain vous serviront une coupe de champagne.

Venez trinquer avec nous!

Ce soir

mardi 22 décembre dès 19 heures

Carte de fidélité 10% + cadeau de fin d'année



INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE

Av. Léopold-Robert 53 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337 - Fax 039/231 426

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

132-12404

DEVENEZ MEMBRE DE BIKINI TEST

ou faites cadeau d'une carte de membre à vos amis.

Membre simple 50.-
Membre soutien 100.-

Ces cartes vous donnent droit à une réduction sur chaque spectacle, à l'envoi du programme mensuel ainsi qu'à des invitations à un certain nombre de spectacles.

PROGRAMME DÉCEMBRE

Sa 26 NINE POUND HAMMER + EASY!
Di 27 R.A.W. + 2 TECK FORCE
Lu 28 REAL COOL KILLERS + TOTEM
Ma 29 DJ TANGUY - COULEUR 3 -
Je 31 NOUBA III... with V.V + PULL MY DAISY + TELE NAIN ET SES MERDES entrée: 30.-
Costumé: 25.-

Pour plus de renseignement: 039/280 666 132-505794

Publicité intensive, Publicité par annonces

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX		
Or	Achat	Vente
\$ Once	334.-	338.-
Lingot	15.200.-	15.400.-
Vreneli 20.-	87.-	97.-
Napoléon	84.-	94.-
Souver new	108.-	118.-
Souver old	107.-	117.-
Argent		
\$ Once	3,59	3,69
Lingot/kg	164.-	178.-
Platine		
Kilo	16.150.-	16.400.-
CONVENTION OR		
Plage or	-	-
Achat	-	-
Base argent	-	-
INDICES		
	18/12/92	21/12/92
Swiss Index	1205,09	1211,55
SMI	2046,00	2054,80
Dow Jones	3319,27	3312,50
DAX	1492,04	1515,58
CAC 40	1760,12	1777,33
Nikkei	17680,70	17645,40

HORS BOURSE		
	18/12/92	21/12/92
Calida	815.-	810.-
Ascom hold. p	1230.-	1370.-
Kuoni	2200.-	2200.-
ACTIONS SUISSES		
Adia p	190.-	192.-
Alusuisse p	382.-	384.-
Ascorm hold. p	1230.-	1250.-
Baer hold. p	705.-	725.-
Bâloise hold. n	1520.-	1525.-
BBC IA	3360.-	3390.-
B. C. C.	770.-	770.-
Bobst p	2670.-	2710.-
BPS	680.-	675.-
Bühler p	330.-	335.-
C. F. N.	840.-	840.-
Ciba p	662.-	660.-
Ciba n	626.-	632.-
Ciba bp	627.-	631.-
Cortailod n	4150.-	4100.-
CS hold p	2020.-	2030.-
CS hold n	378.-	381.-
Elektrowatt	2180.-	2210.-
EMS-Chemie p	1715.-	1730.-
Georg Fischer p	680.-	680.-
Forbo p	1630.-	1695.-
Galenica bp	290.-	290.-
Holderbank p	492.-	497.-
Jelmoli	1110.-	1135.-
Landis n	500.-	495.-
Logitech	110.-	112.-
Merkur hold. p	230.-	229.-
Möven p	2910.-	2900.-
Nestlé p	1135.-	1140.-
Nestlé n	1145.-	1145.-
Nestlé bp	2230.-	2230.-
Neuchât. n	600.-	650.-
Reassur p	2650.-	2690.-
Reassur n	2520.-	2550.-
Roche p	5700.-	5810.-
Roche bj	4070.-	4090.-
Sandoz p	3140.-	3150.-
Sandoz n	3130.-	3160.-
Sandoz bp	3080.-	3100.-
SBS p	283.-	288.-
SBS n	274.-	276.-
SBS bp	268,50	272.-
Schindler p	3200.-	3430.-
SGS bj	1240.-	1240.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES		
	18/12/92	21/12/92
Abbott Labor	45.-	45,75
Aetna LF	65,75	66.-
Alcan alu	24,25	24,50
Amx	21,75	22,25
Am Cyanamid	80.-	82.-
Amoco	72,75	73,25
ATL Richf	160.-	164,50
ATT	68,75	69,75
Baker Hu	27,25	27.-
Baxter	47,25	47,50
Boeing	50.-	50,75
Caterpillar	74,25	77,25
Citicorp	27,75	28.-
Coca Cola	58,75	61,50
Du Pont	70,25	72,25
Eastm Kodak	57,50	58.-
Exxon	87.-	88,50
Gen Elec.	121.-	122,50
Gen Motors	46.-	47,25
Halliburton	41.-	42.-
Homestake	16,75	16.-
Honeywell	97.-	99,50
Inco ltd	31,75	31.-
IBM	75,25	72,50
Litton	63,50	65.-
MMM	142.-	145,50
Mobil corp	88,75	89,75
Pacific Gas & El	45,50	46,50
Pepsico	59.-	60,50
Pfizer	112.-	112.-
Phil Morris	109.-	108.-
Phillips pet	34,50	35,50
Proct Gamb.	77,75	77.-
Rockwell	40,50	40,50
Sara Lee	87.-	89,25
Schlumberger	82,50	82.-
Sears Roeb	60,75	61,50

PARIS		
	18/12/92	21/12/92
Alcatel Alsthom	667.-	669.-
BSN	924.-	910.-
Euro Disneyland	62,20	62,05
Eurotunnel	27,80	28,30
Générale Eaux	2010.-	2088.-
L'Oréal	957.-	985.-
Lyonnaise Eaux	463.-	463,50
Sanofi	1035.-	1050.-
Paribas	349,40	355,10

LONDRES		
	18/12/92	21/12/92
B.A.T.	9,78	9,90
British Petrol.	2,29	2,28
British Telecom	3,94	3,9450
Cadbury	4,48	4,49
Glaxo	7,63	7,74
Imperial Chem	10,13	10,22
TOKYO		
	18/12/92	21/12/92
Ajinomoto	1290.-	1300.-
Canon	1370.-	1380.-
Daiwa House	1440.-	1430.-
Fuji Bank	1840.-	1900.-
Fujitsu	573.-	562.-
Hitachi	754.-	752.-
Honda Motor	1380.-	1380.-
Komatsu	697.-	700.-
Matsush el I	927.-	916.-
Mitsub. el	490.-	488.-
Mitsub. Heavy	551.-	549.-
Mitsui co	609.-	610.-
Nippon Oil	611.-	606.-
Nissan Motor	595.-	595.-
Nomura sec	1560.-	1550.-
Olympus opt	1050.-	1060.-
Ricoh	615.-	625.-
Sankyo	2500.-	2510.-
Sanyo elect.	379.-	381.-
Shiseido	1410.-	1430.-
Sony	4200.-	4250.-
Takeda chem.	1300.-	1290.-
Tokyo Marine	1200.-	1220.-
Toshiba	645.-	650.-
Toyota Motor	1470.-	1490.-
Yamanouchi	2590.-	2650.-

NEW YORK		
	18/12/92	21/12/92
Aetna LF & CAS	46%	46%
Alcan	17%	17%
Aluminum of Am	72%	71%
Amx Inc	15%	15%
Asarco Inc	22%	22%
ATT	49%	50%
Amoco Corp	51%	51%
Atl Richfhd	116%	115%
Boeing Co	35%	37.-

BILLETTS (CHANGE)		
Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1,36	1,44
1 \$ canadien	1,06	1,14
1 £ sterling	2,14	2,28
100 FF	25,70	27,20
100 liras	-0,960	-1,040
100 DM	88,50	91,50
100 fl. holland.	78,50	81,50
00 fr. belges	4,20	4,50
100 pesetas	1,22	1,32
100 schilling aut.	12,60	13,20
100 escudos	-96	1,06
100 yens	1,12	1,22
DEVICES		
1 \$ US	1,39	1,4250
1 \$ canadien	1,0895	1,1170
1 £ sterling	2,1810	2,2370
100 FF	26,10	26,60
100 liras	-0,988	-1,014
100 DM	89,10	90,90
100 yens	1,1280	1,1565
100 fl. holland.	79,20	80,85
100 fr belges	4,3330	4,42
100 pesetas	1,2460	1,2840
100 schilling aut.	12,66	12,92
100 escudos	-99	1,02
1 ECU	1,7405	1,7760

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

Hockey sur glace - Tournoi des Izvestia: battue par la Finlande, la Suisse termine sixième

Troisième tiers fatal

● FINLANDE - SUISSE 3-1 (0-1 0-0 3-0)

Pour sa première participation au tournoi des Izvestia en Russie, la Suisse a pris la sixième place. A Saint-Petersbourg, devant 1500 spectateurs, la troupe de Bill Gilligan s'est en effet inclinée devant la Finlande, victorieuse 3-1 au terme du match pour l'attribution de la cinquième place.

Les Suisses avaient pourtant bien commencé en ouvrant le score dès la seizième minute de jeu, par l'entremise de Fredi Lüthi. Tout portait dès lors à croire que la sélection helvétique pourrait s'adjuger la cinquième place.

Mais à douze minutes du terme de la rencontre, en l'espace de 112 secondes, Juha Riihijärvi et Jarkko Varvio renversaient le cours des événements, prouvant qu'il ne suffit pas de marquer un but pour imaginer pouvoir s'imposer. C'est surtout dans le tiers médian que les joueurs suisses ont manqué le coche, ratant de nombreuses occasions d'aggraver la marque.

STATISTIQUES À L'APPUI

Maigre consolation, les hommes de Bill Gilligan ont livré leur meilleur match de tout le tournoi. L'entraîneur canadien aura particulièrement apprécié en plusieurs occasions la maîtrise du jeu de ses poulains.

Après avoir surmonté le départ tonitruant des Finlandais, les Suisses ont affiché une solide assise défensive et concocté quelques belles envolées offensives.

Mais les Finnois, dans les rangs desquels manquaient deux ou trois figures de proue, ont tout de même mérité la victoire, au vu surtout de leur première période. Les statistiques le prouvent: huit tirs contre un seul pour les Suisses en l'espace de dix minutes. Dans les buts, Reto Pavoni, qui avait trouvé grâce



Le portier finlandais aux abois

Les Suisses ne pourront le tromper qu'une fois.

(AP)

aux yeux de son entraîneur malgré la sévère défaite de samedi contre la Tchécoslovaquie (2-7), a mis son veto aux assauts des Finlandais, retardant ainsi l'échéance. Mais le portier de Kloten n'est pas sans reproche sur deux des trois buts adverses.

Il s'est fait abuser comme un junior par Varvio (2-1) puis surprendre par un tir en force de Seppo (1-3).

ET LES INDIVIDUALITÉS?

Le pas en avant réalisé au printemps dernier en Tchécoslovaquie avec une brillante quatrième place aux championnats du monde, n'était pas évident à confirmer: Quand la machine ne tourne pas parfaitement rond, des nations comme la Tchécoslovaquie, la Finlande et la Russie restent toujours de trop grosses pointures.

Le bilan individuel est un peu alarmant. Aucune des nouvelles recrues n'a l'étoffe d'un Eberle ou d'un Vrabec. Les responsabilités sont toujours endossées par un nombre restreint de joueurs.

Lorsque ces fers de lance, Jörg Eberle, Thomas Vrabec, Fredi Lüthi ou Patrick Howald, sont absents ou dans un jour sans, la Suisse trébuche et perd son hockey. (si)

Saint-Petersbourg: 1500 spectateurs.

Arbitre: M. Lundqvist (Su).

Buts: 16e Lüthi (Leuenberger) 0-1. 48e Riihijärvi (Varvio, Jutila) 1-1. 49e Varvio (Riihijärvi, Seppo, à 5 contre 4) 2-1. 56e Seppo (Riihijärvi, Varvio) 3-1. Pénalités: 8 x 2' plus 5' (Rautanen) plus pénalité de match (Rautanen) contre la Finlande, 8 x 2', plus 5' (Sutter), plus pénalité de match (Sutter) contre la Suisse.

Finlande: Siekkinen; Jutila, Kiprusoff; Laukkanen, Sormunen; Haarakoski, Harila;

Huura, Nuutinen; Varvio, Seppo, Riihijärvi; Raitanen, Korpisalo, Varis; Alatalo, Kekäläinen, Peltomaa; Virtanen, Ylönen, Lehterä.

Suisse: Pavoni; Tschumi, Riva; Leuenberger, Rauch; Beutler, Balmer; Sutter, Künzi; Erni, Léchenne, Celio; Fair, Lüthi, Brodmann; Triulzi, Montandon, Howald; Ton, Weber, Thöny.

Notes: la Suisse évolue sans Schöpf, Tosio et Wäger. Tir sur le poteau de Ton (11e), tir sur la latte de Leuenberger (16e).

AUTRES MATCHES

● RUSSIE B - TCHÉCOSLOVAQUIE 2-1 (1-1 1-0 0-0)

Patinoire du CSKA (Moscou): 5500 spectateurs (guichets fermés).

Arbitre: M. Simonds (Ca). Buts: 10e Horak (Rob) 0-1. 13e Gusmanov (Karpov, 5 contre 4) 1-1. 29e Kudaschov 2-1. Pénalités: 7 x 2' contre la Russie B, 9 x 2' contre la Tchécoslovaquie.

● RUSSIE A - SUÈDE 4-1 (1-0 1-0 2-1)

Saint-Petersbourg: 6000 spectateurs.

Arbitre: M. Juhola (Fin). Buts: 2e Volkov 1-0. 23e Astrahantshev 2-0. 42e Frolov 3-0. 45e Nilsson 3-1. 54. Astrahantshev 4-1. Pénalités: 8 x 2' contre la Russie B, 4 x 2' contre la Suède.

● CANADA - ALLEMAGNE 6-1 (3-1 2-0 1-0)

Patinoire du CSKA (Moscou): 500 spectateurs.

Arbitre: M. Moreno (S). Buts: 8e Seem 1-0. 14e Pyka 1-1. 15e Leksdel 2-1. 18e Penney 3-1. 32e Roy 4-1. 44e Bellerose 5-1. 45e Penney 6-1. Pénalités: 1 x 2', plus 1 x 5' contre le Canada, 3 x 2' contre l'Allemagne.

CLASSEMENT FINAL

1. Russie B
2. Tchécoslovaquie
3. Russie A
4. Suède
5. Finlande
6. Suisse
7. Canada
8. Allemagne



Petr Briza

Il aura beau y faire, la Russie passera.

(Keystone)

Volleyball

Une belle publicité



Quel beau cadeau de Noël! En cette période de fêtes, les amateurs de volleyball ont été gâtés hier soir à La Marelle. Dans la salle tramelote, ils ont en effet assisté à un spectacle de haute qualité à l'occasion du passage du Tournoi des quatre nations et applaudis à la victoire de l'équipe helvétique emmenée par Silvia Meier (photo Henry).

Page 9

Athlétisme

L'Olympic toujours en vie

En 1992, l'Olympic Chaux-de-Fonds, sur le plan national et sur son activité en général, a prouvé que le club était toujours en vie. Un public plus nombreux que lors des autres éditions a suivi son meeting, manifestation fréquentée par plusieurs athlètes du monde entier. Le record suisse du 100 m, battu à cette occasion par David Dolle, a encore étoffé le brillant palmarès de cette épreuve estimée tant en Suisse qu'à l'étranger.

Page 11

La Russie B s'adjuge la compétition

Le clin d'oeil de Tikhonov

● RUSSIE B - TCHÉCOSLOVAQUIE 2-1 (1-1 1-0 0-0)

Ancien coach national champion olympique, Viktor Tikhonov a remporté à la tête de l'équipe de Russie B la finale du tournoi des Izvestia.

Invaincue durant tout le tournoi, la Russie B s'est imposée devant la Tchécoslovaquie 2-1. Les joueurs de Tikhonov empêchent au passage une prime de victoire de \$5.000 dollars.

En vingt-cinq ans d'histoire, le trophée n'a été remporté qu'à quatre reprises par une autre équipe que le pays organisateur.

L'HONNEUR EST SAUF

Dans une rencontre très physique, Horak donnait le ton d'en-

trée, mais Gusmanov parvenait à égaliser rapidement. Alexei Kudashov relançait ensuite la machine russe. Dans une fin de partie heurtée, les deux équipes furent réduites à trois joueurs. Les Tchécoslovaques qui évoluaient pour la dernière fois ensemble, ont bien tenté le tout pour le tout mais ils se heurtaient systématiquement sur une défense russe très à son affaire.

La Russie B a ainsi lavé l'affront de la Russie A, battue par la Tchécoslovaquie (2-4). En finale pour la troisième place, à Saint-Petersbourg, la Russie I a pris la mesure des champions du monde suédois (4-1). Pour la septième place, le Canada s'est imposé devant l'Allemagne 6-1. (si)

Du côté des juniors

Novices A2: carton de Saint-Imier

Juniors A1: Fleurier - GE Servette 4-12. FR Gottéron - Saint-Imier 11-6. Neuchâtel YS - Yverdon 6-0. FR Gottéron - Viège 3-3. Meyrin - Yverdon 5-3.

Classement: 1. Viège 16-27. 2. Martigny 15-24. 3. Neuchâtel YS 14-22. 4. Fleurier 15-17. 5. GE Servette 17-16. 6. Yverdon 16-14. 7. FR Gottéron 16-13. 8. Meyrin 14-11. 9. Star Lausanne 12-5. 10. Saint-Imier 15-1.

Juniors A2: groupe 1. - Moutier - La Chaux-de-Fonds 6-2. Vallée de Joux - Moutier 3-5. Franches-Montagnes - Vallée de Joux 11-3. Léman - Tramelan 2-5.

Classement: 1. Franches-Montagnes 10-18. 2. Tramelan 11-18. 3. Moutier 11-16. 4. Vallée de Joux 11-14. 5. La Chaux-de-Fonds 11-10. 6. Léman 11-6. 7. Neuchâtel YS II 10-2. 8. Ponts-de-Martel 11-2.

Novices A2: groupe 1. - Saint-Imier - Franches-Montagnes 14-0. Classement: 1. Saint-Imier 9-16. 2. Neuchâtel YS 8-13. 3. Moutier 9-13. 4. Tramelan 9-11. 5. Yverdon 8-10. 6. Fleurier 9-9. 7. Le Locle 8-7. 8. Franches-Montagnes 9-4. 9. La Chaux-de-Fonds II 8-3. 10. Neuchâtel YS II 9-0.

Minis A1: Ajoie - Léman 8-1. Classement: 1. Ajoie 9-18. 2. Sierre 9-15. 3. GE Servette 9-11. 4. Martigny 9-11. 5. Lausanne 9-10. 6. FR Gottéron 9-7. 7. Villars-Léysin 9-6. 8. Meyrin 8-5. 9. La Chaux-de-Fonds 9-4. 10. Léman 8-1.

Minis A2: groupe 1. - Tramelan - Moutier 4-2. Ajoie II - Tramelan 1-3.

Classement: 1. Yverdon 9-18. 2. Neuchâtel YS 9-16. 3. Tramelan 10-16. 4. Franches-Montagnes 9-12. 5. Fleurier 9-10. 6. Moutier 10-7. 7. Ajoie II 9-6. 8. Saint-Imier 9-

4. 9. Neuchâtel YS II 9-3. 10. La Chaux-de-Fonds II 9-0. Moskitos A1: Ajoie - Meyrin 4-3. Classement: 1. Sierre 9-14. 2. FR Gottéron 8-11. 3. Servette 9-11. 4. Martigny 9-11. 5. Franches-Montagnes 9-10. 6. Lausanne 9-9. 7. La Chaux-de-Fonds 9-7. 8. Léman 8-6. 9. Ajoie 9-5. 10. Meyrin 9-4.

Moskitos A2: groupe 1. - FR Gottéron II - Vallée de Joux 4-2. Les Ponts-de-Martel - Moutier 4-2. Classement: 1. Yverdon 8-15. 2. Les Ponts-de-Martel 9-15. 3. Neuchâtel YS 8-12. 4. Vallée de Joux 8-7. 5. Fleurier 8-7. 6. Ajoie II 8-6. 7. Tramelan 8-5. 8. Moutier 9-5. 9. FR Gottéron II 8-2.

Moskitos B: groupe 1. - Le Locle - Neuchâtel YS 4-1.

Classement: Saint-Imier 7-12. 2. Franches-Montagnes 7-11. 3. Le Locle 6-8. 4. La Chaux-de-Fonds 7-2. 5. Neuchâtel YS 7-1.

La plus grande surface commerciale de la ville!

La Vieille Ville

bouge

Grand tirage au sort

Une Opel Corsa à gagner jusqu'au 31 décembre 1992

**Mardi 22 décembre 1992:
participez et gagnez un week-end
à Paris pour 2 personnes**

En collaboration avec
Agence de voyages

croisitour
Les artisans de l'évasion

2e nocturne

Au passage
du Centre
dès 18 heures,
la Vieille Ville bouge offre:
**la soupe aux pois
le thé à la cannelle**

**Doublez
vos chances les
jours de nocturne**

Talons de participation
spéciaux chez
les commerçants
de la Vieille Ville bouge

Tirage: 22 décembre 1992
Le gagnant sera
personnellement avisé

Jolie-Mode

FRANCOISE

F. Vonlanthen
Rue Neuve 2
2300 La Chaix-de-Fonds
☎ 039/28 81 71

au cœur de la vieille ville

BON CADEAU

132-12165

Pour vos fêtes
et cocktails
soyez élégantes
Mesdames

Beau choix de
robes, ensembles,
jupes, blouses,
pantalons



PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE

Notre conseillère en cosmétique
se fera un plaisir de vous guider
pour vos achats de Noël

Un extrait de notre grand choix en parfumerie

AZZARO ROYALGREEN ROCHAS NINA RICCI LEONARD

PARIS OPIUM rive gauche KOUROS paco rabanne

Christian Dior cacharel HERMÈS le Jardin LIERAC GEMEY

Ouvert pendant les nocturnes

LA NOUVEAUTÉ DANS LA CONTINUITÉ

Avenue Léopold-Robert 7, 2300 La Chaix-de-Fonds, ☎ 039/23 06 87

NOËL...

L'occasion de faire plaisir et,
grâce à nos arrangements,
le moyen idéal et naturel de
souhaiter de JOYEUSES

FÊTES
de fin
d'année
à tout
le monde



132-503713

Publicité intensive, Publicité par annonces



JACQUES
DESSANGE
Place de
l'Hôtel-de-Ville 6
Téléphone
039/28 75 55
132-12375

Mirabeau
CONFISERIE TEA-ROOM

Neuve 7, La Chaix-de-Fonds
☎ 039/28 79 50

**Pour vos desserts
de fêtes**

Vacherin glacé
Ananas givré
Mandarine givrée
Bûches, divers arômes
Petits fours glacés
Tuiles aux amandes

La Vieille Ville
bouge

Se recommande:
famille H. Rothenbühler
132-12347

MASONI
BOUCHERIE
CHEVALINE

Rue du Stand 8
La Chaix-de-Fonds
☎ 039/28 28 15

Nos suggestions pour vos repas de fêtes

- Fondue chinoise
- Fondue bourguignonne
- Charbonnade
- Viande séchée maison
- Pâtés en croûte maison

132-12110

**Police
secours:
117**

**Feu:
118**

**...dans
un cadre
naturel**

La
meilleure réponse
à vos souhaits de
gourmandises

Confiserie
Trischknecht
Tea-Room

LA CHAUX-DE-FONDS

Place du Marché



132-12455

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset
et Sciaky presse, à Paris

Plus que crédible, elle se révélait
d'un naturel remarquable, je l'admi-
rais.

– Oui, Sean, j'écoute. Le terrain à
Tokyo? Mais nous étions d'accord,
non? Oui, je sais que ce terrain est...
Comment?... L'idée fixe d'Eric?
Alors qu'il en décide. Pas dans mes
habitudes? Attendez, je vous le
passe.

Avec des signes désespérés, j'es-

sayai de l'arrêter. Elle me tendit enfin
le combiné. La voix de Sean semblait
proche:

– Salut, Eric! Quel succès! C'est
l'amour ou l'Afrique qui transforme
Angie?

– Elle est heureuse, Sean, et nous
sommes absorbés pour le moment
par les problèmes de la fondation.

– J'espère qu'elle ne vous a pas
contaminé avec ses idées folles?

Sean était de mauvaise humeur.

– Contaminé, c'est beaucoup dire,
mais j'avoue qu'ici, sur place, je la
comprends beaucoup mieux
qu'avant.

– Gardez la tête bien sur les
épaules, Eric! D'ailleurs, pourquoi
êtes-vous déjà de retour à Nairobi?
Est-ce un bon ou un mauvais signe?

– Nous avons dû changer l'itiné-
raire. Je vous l'expliquerai plus tard.
Nous repartons chez elle dans quel-

ques jours.

– Ah! oui, dit-il amer, sa folie
douce, sa maison et son village... Je
viens de recevoir une copie du devis
de l'architecte, le montant est astro-
nomique. Il faudrait la faire renoncer
à ses histoires de crèches, d'écoles.
Heureusement qu'elle ne veut pas
bâtir une cathédrale, en plus.

J'esquival:

– Vous savez comme elle est têtue.
Ce n'est pas le moment d'en discuter.

– Si, elle ne doit pas signer l'ac-
cord.

– Parce que vous croyez qu'elle se
laisse influencer?

– Essayez. Elle est sensible aux rai-
sonnements. Et pourquoi avez-vous
abandonné son hôtel habituel, elle
adore le Norfolk.

– Le Norfolk était complet. Nous
avons chamboulé l'itinéraire, ça n'a
pas d'importance.

– Mais vous allez au Mount Ke-
nya Safari-Club?

– Evidemment.

– Et quand revenez-vous?

– Dans une quinzaine de jours, ou
plus. Angie veut passer aussi quelque
temps à New York.

Sean s'efforça d'être plus aimable:

– Et pour le terrain japonais,
qu'est-ce qu'on fait? On le laisse
tomber, non?

– Pas forcément. Faites-les poi-
reauter un peu, ils veulent nous ava-
ler tout crus, je veux qu'on les gri-
gnote nous aussi...

– Ils vont augmenter le prix.

– On verra.

Je retrouvai ma verve, enfin je
pouvais parler de travail, la Compa-
gnie avait besoin de moi. J'en avais
profondément assez des pistes, des
girafes, des zèbres, je voulais Los An-
geles.
(A suivre)

Volleyball - Tournoi des quatre nations: spectacle de qualité à La Marelle

Une belle publicité

Quel beau cadeau de Noël! Vraiment, hier soir à La Marelle, les amateurs de volleyball, et de sport tout court, ont été gâtés. A l'occasion de la troisième journée du Tournoi des quatre nations, ils ont en effet eu droit à un spectacle de qualité, lors des deux matches qui se sont déroulés dans la salle de Tramelan. Une belle publicité pour le volleyball féminin.

Tramelan
Julian CERVIÑO

Pour une première, ce fut une totale réussite. Tant au niveau

de la qualité du jeu, que du succès populaire. On vous le disait, La Marelle s'est mise en quatre et les spectateurs accourus en masse (ils étaient 680!) ont eu raison de se déplacer. Quant aux absents...

SCÉNARIO À RÉPÉTITION

C'est bien sûr tout d'abord pour soutenir leur équipe nationale que les Tramelots s'étaient déplacés. Et les Suissesses ont répondu présent. En fait, dans un premier temps, les protégées du Canadien Lorne Sawula semblèrent plutôt absentes, mais elles parvinrent toutefois à retourner une situation fort compromise dans le set initial. Menées 7-13, elles revinrent à la hauteur de leurs adversaires tricolores grâce à une stupéfiante série de services de la Lucernoise Silvia Meier, la plus capée et la meilleure représentante helvétique hier à Tramelan.



Lafiteau - Hartmann (4) - Stoller (12) - Kardjo

Les Françaises ont vendu chèrement leur peau.

(Henry)

Dans la seconde manche, le scénario se répéta. Les Françaises prirent la direction des opérations. Mais, à 4-7 en leur défaveur, les Helvètes retrouvèrent du mordant et inversèrent la tendance pour finalement empocher le second round (15-11). Et en plus du résultat, la manière était là. La Marelle chavira, enchantée par cette équipe et par l'intensité de la partie.

Pour la troisième reprise, les Suissesses semblaient pouvoir profiter de l'euphorie pour classer l'affaire, mais après avoir mener 4-0, elles abandonnèrent les commandes à des Françaises très combattives. Heureusement, pour rester fidèles à la physiologie de la partie, les coéquipières d'Irène Grauwiler se reprirent à 7-10 et ne laissèrent plus un seul

point à leurs rivales. Mais, il fallut qu'elles s'accrochent jusqu'au bout, avant de s'imposer sur la cinquième balle de match. Du coup, elles ont obtenu le droit de disputer, aujourd'hui à Lucerne, la finale de ce tournoi face à la Turquie.

«C'est une victoire très importante, jubilaient Lorne Sawula. Mon équipe doit apprendre à gagner. Elle doit se forger un mental de gagnant avant le début du tour de qualification pour les Championnats d'Europe. Quant à la finale, cela va être très dure.»

UN DUEL ACHARNÉ

Le coach national ne s'y est pas trompé et chacun a pu s'en rendre compte à La Marelle. En ef-

fet, avant l'affrontement franco-suisse, le public assista à un match disputé et palpitant entre la Turquie et la Roumanie. En fait, ce duel acharné fut la meilleure rencontre de la compétition.

Au bout du compte, les Turques, grandes favorites du tournoi et détentrices du titre, qu'elles ont conquises l'année dernière pour la seconde fois, ont finalement passé l'épaule au tie-break. Mais dieu que ce fut dur pour les volleyeuses du Bosphore et ce malgré les encouragements de leurs nombreux supporters présents à Tramelan.

En tout cas, une chose est sûre, la Suisse aura à faire à rude partie ce soir lors de la finale de ce Tournoi qui se déroulera à Lucerne. J.C.

Autriche: skieurs primés - Les champions olympiques de ski alpin Petra Kronberger (slalom et combiné) et Patrick Ortlieb (descente) ont été élus sportifs de l'année 1992 en Autriche. Les 205 journalistes sportifs autrichiens ont également désigné l'équipe de bob à quatre, médaillée d'or aux Jeux olympiques d'Albertville, comme meilleure équipe de l'année. (si)

BRÈVES

Hockey sur glace

Deux derbies neuchâtelois ce soir

Le Locle - Les Ponts-de-Martel, match en retard de Deuxième ligue agendé ce soir (20 h) au Communal, et Neuchâtel YS - Fleurier, rencontre amicale programmée également à 20 h au Littoral, voilà les deux derbies neuchâtelois auxquels les amateurs de hockey sur glace sont conviés aujourd'hui.

Boxe

EBU: Meuret rétrograde

Le professionnel jurassien Jean-Charles Meuret (23) n'est plus dans la liste des douze premiers noms du classement établi par l'Union européenne de boxe (EBU). Meuret qui était neuvième, a rétrogradé après sa défaite contre l'Américain Bryan Blakely, en novembre dernier à Genève.

Football

Bonato sur la liste des transferts

Huitième liste des transferts. LNB. Coire: Marco Kamerling (22), Saverio Quatrala (23). Delémont: André Bonato (30). Kriens: Bernhard Bieri (22). Old Boys: Giuseppe Schembri (20). La prochaine liste des transferts sera publiée le 10 février 1993.

Angleterre: défaite de Norwich City

Norwich City, leader du classement, s'est incliné à domicile devant Ipswich, vainqueur 2-0, lors du dernier match de la 20e journée du championnat d'Angleterre. Après avoir possédé huit points d'avance dans le championnat, Norwich City n'en possède plus que quatre sur Aston Villa.

Van Basten: opération réussie

L'attaquant hollandais de l'AC Milan, Marco Van Basten a subi avec succès l'opération chirurgicale qui consistait à ôter des fragments cartilagineux de son genou droit, dans une clinique de Saint-Moritz. Il sera absent des terrains pour une durée d'au moins trois mois.

Argentine: Boca Juniors sacré

Boca Juniors s'est assuré le titre de champion d'Argentine à la faveur d'un match nul (1-1) lors de la dernière rencontre de championnat contre Atletico San Martin.

● SUISSE - FRANCE 3-0 (15-13 15-11 15-10)

La Marelle: 680 spectateurs.

Arbitres: MM. Kaya (Roumanie) et Evard (Suisse).
Suisse: Schläfli, Stoller, Hartmann, Zehnder, Grauwiler, Meier, Seiler, Windlin, Brutschin.
France: Bouchon, Dautais, Roure, Vautrin, Kadjo, Harmand, Lafiteau, Tembremande, Screpei.
Durée du match: 73 minutes (26', 22' et 25').

● TURQUIE - ROUMANIE 3-2 (15-17 15-13 5-15 15-11 15-9)

Arbitres: MM. Hefti (Suisse) et Bégu (France).
Turquie: Nalan, Macide, Arzu, Özlem, Cigdem, Gamze, Tugba, Pelin.
Roumanie: Ivanov, Colda, Murariu, Minca, Buhlea, Pralea, Pintea, Muresan, Paraschiv-Miron, Trica.
Durée du match: 100 minutes (30', 21' 15', 25' et 9').

Classement: 1. Turquie 3-6. 2. Suisse 2-4. 3. Roumanie 3-2. 4. France 3-0.

Aujourd'hui à Lucerne, finale pour la troisième place: Roumanie - France. Finale: Suisse - Turquie.

Du côté de l'ANVB

2e ligue féminine: le VBCC de justesse

DAMES

Deuxième ligue: Cerisiers-G. - Val-de-Ruz Sport 3-0. Le Locle - La Chaux-de-Fonds 2-3.

Classement: Colombier II 9-7. 2. Cerisiers-G. 9-9. 3. La Chaux-de-Fonds 9-12. 4. Bevaix 9-10. 5. Savagnier 9-10. 6. Marin 9-4. 7. Le Locle 9-2. 8. Val-de-Ruz Sport 9-2.

Quatrième ligue: Val-de-Travers II - Les Verrières 3-1.

Classement: 1. Val-de-Travers II 6-10. 2. Cressier 6-8. 3. Les Verrières 6-8. 4. Les Ponts-de-Martel II 6-8. 5.

Bevaix III 6-4. 6. Marin II 6-4. 7. Le Landeron 6-0.

Juniors B: Colombier - NUC 0-3. Le Locle - Saint-Aubin 3-0. Cressier - Bevaix 1-3. La Chaux-de-Fonds - Marin 3-1.

Classement: 1. Bevaix 6-12. 2. NUC 6-10. 3. Le Locle 6-10. 4. La Chaux-de-Fonds 6-6. 5. Colombier 6-6. 6. Saint-Aubin 6-4. 7. Cressier 6-0. 8. Marin 6-0.

MESSIEURS

Deuxième ligue: La Chaux-de-Fonds II - Val-de-Travers 3-1. Be-

vaix - Val-de-Ruz Sport 3-1. Boudry - Colombier II 1-3.

Classement: 1. Bevaix 10-12. 2. Val-de-Ruz Sport 10-12. 3. La Chaux-de-Fonds II 10-10. 4. Boudry 10-8. 5. Colombier II 10-8. 6. Val-de-Travers 10-6.

Juniors A: Colombier - Val-de-Ruz Sport 3-2.

Classement: 1. Le Locle 5-10. 2. Val-de-Ruz Sport 5-8. 3. Marin 5-6. 4. Colombier 5-6. 5. NUC 5-4. 6. Bevaix 6-2. 7. La Chaux-de-Fonds 5-0.

PMUR - Tiercé, Quarté+ et Quinté+

Athos-des-Bregeres: un pour tous?

Aujourd'hui à Vincennes, Prix du Lait (2775 m (G-P), 290.000 FF, Réunion I, 4e course, 15 h 15).

No Cheval	Mètres	Driver	Perf.	Entraîneur
1. Arts-Liberaux	2775	N. Roussel	2a0a7a	A. Roussel
2. Alsen	2775	S. Engberg	Da4a0a	S. Engberg
3. Alinsko	2775	J. M. Bazire	0a0a0a	A. L. Dreux
4. Ara-du-Hoguain	2775	J. J. Lemiere	Da0a1a	J. J. Lemiere
5. Albaron-Top	2775	P. Vercruysse	Da1a1a	P. Vercruysse
6. Auteur-Classique	2775	J. M. Monclin	2a4a8a	J. M. Monclin
7. As-Valley	2775	J. Van Eeckhaute	8a1a5a	J. Van Eeckhaute
8. Arisso-D'Aunou	2775	J. Et. Dubois	4a0a1a	J. Et. Dubois
9. Ami-d'un-Soir	2775	J. Ph. Darondel	6a8a8a	J. Ph. Darondel
10. Arthur-Premier	2775	J. P. Viel	0a2a2a	J. P. Viel
11. Azuror	2775	J. Y. Bachelot	0aDaDa	J. Y. Bachelot
12. Atout-Vilhena	2775	B. Oger	4aDm3a	L. Verroken
13. As-de-Vrie	2775	R. Baudron	Dm0a3m	R. Baudron
14. Akeanos-Severois	2775	K. Hawas	2a4a1a	A. Hawas
15. Allez-François	2775	A. Laurent	om6m5m	A. Laurent
16. Athos-des-Bregeres	2775	Y. Dreux	3a3a2a	Y. Dreux
17. Abo-Volo	2775	Paul Viel	1a1a1a	Paul Viel
18. Adonis-de-Lorgere	2775	U. Nordin	Dm1a1m	U. Nordin

Base: Athos-des-Bregeres/Abo-Volo. - Coup de poker: Ami-d'un-Soir.

Impar-prono: 16 - 14 - 10 - 17 - 8 - 6 - 9 - 7.

Dans la colonne «Perf.», les trois derniers résultats sont indiqués: a = attelé, m = monté, d = distance.

Impar-prono vous a donné le tiercé de dimanche dans l'ordre en 4 chevaux.

Basketball - Du côté de l'ACNBA

Première pour Université NE

DAMES

Première ligue: Versoix - Meyrin 57-53. Prilly - Nyon II 50-55. Martigny - Sion WB 49-68. Blonay - Villars 50-48. Bagnes - St-François 31-77. Yverdon - Université NE 53-59.

Classement: 1. St-François 10-20. 2. Sion WB 10-18. 3. Prilly 10-16. 4. Martigny 10-12. 5. Nyon II 10-12. 6. Versoix 10-12. 7. Villars 10-8. 8. Meyrin 10-8. 9. Blonay 10-6. 10. Bagnes 10-4. 11. Yverdon 10-2. 12. Université NE 10-0 (Un forfait entraîne une pénalité de -2 pts).

Cadettes: La Chaux-de-Fonds - Union NE 76-58. La Chaux-de-Fonds II - La Chaux-de-Fonds 30-100. Fémina Berne - Université NE 125-22. Union NE - Fémina Berne 39-80. Université NE - La Chaux-de-Fonds II 24-64.

Classement: 1. Fémina Berne 6-12. 2. Rapid Bienne 4-8. 3. La Chaux-de-Fonds 6-8. 4. Bulle 2-4. 5. City Fribourg 2-4. 6. Saint-Imier 4-2. 7. Union NE 4-2. 8. Université NE 4-2. 9. Marly 2-0. 10. STB Berne 4-0. 11. La Chaux-de-Fonds II 4-0.

Scolaires: Fémina Berne - Cortailod 8-46. City Fribourg - Corminboeuf 77-27. City Fribourg II - Posieux 26-64. Cortailod - City Fribourg 25-95. Posieux - Fémina Berne 93-10. Corminboeuf - City Fribourg II 35-36.

Classement: 1. City Fribourg 4-8. 2. Posieux 4-6. 3. City Fribourg II 4-6. 4. Corminboeuf 4-2. 5. Cortailod 4-2.

Troisième ligue: Saint-Imier - Val-de-Ruz II 75-59.

Classement: 1. Marin 5-10. 2. Saint-Imier 6-10. 3. Val-de-Ruz II 6-8. 4. Union NE III 6-6. 5. La Chaux-de-Fonds II 5-2. 6. Fleurier II 5-2. 7. Littoral 4-0.

Coupe neuchâteloise et bernoise.

Groupe I: Groupe Littoral - STB Berne II 39-105.

Classement: 1. Uni Berne II 2-4. 2. STB Berne II 3-4. 3. Saint-Imier 1-2. 4. Union NE II 2-2. 5. Langenthal 2-0. 6. Val-de-Ruz 2-0. 7. Littoral 2-0.

Groupe II: Marin - Auvernier 134-34.

Classement: 1. Rapid Bienne 2-4. 2. Marin 2-4. 3. Auvernier 2-2. 4. Université NE II 1-0. 5. Hünibasket 1-0. 6. SWB Berne I 2-0.

Groupe III: SWB Berne II - STB Berne II 87-36. Fleurier - SWB Berne II 89-67.

Classement: 1. Fleurier 2-4. 2. SWB Berne II 4-4. 3. Cortailod 1-2. 4. Val-de-Ruz II 2-2. 5. La Chaux-de-Fonds 1-0. 6. STB Berne II 2-0.

Groupe IV: Fleurier II - Corcelles 69-91. ITV Berne - Fleurier II 51-36. Classement: 1. STB Berne I 3-6. 2. Corcelles 2-4. 3. Université NE III 1-2. 4. ITV Berne 2-2. 5. Fleurier II 2-0. 6. Union NE III 2-0.

Juniors: Rapid Bienne - Val-de-Ruz 77-34. Uni Berne - La Chaux-de-Fonds 50-83. STB Berne - Union NE 105-63.

Classement: 1. STB Berne 7-10. 2. La Chaux-de-Fonds 5-8. 3. Rapid Bienne 5-8. 4. Union NE 7-4. 5. Uni Berne 4-2. 6. Val-de-Ruz 5-2.

Cadets. Groupe I: Val-de-Ruz - Université NE 77-44.

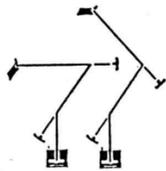
Classement: 1. Marin 7-12. 2. La Chaux-de-Fonds 6-8. 3. Rapid Bienne 6-8. 4. Val-de-Ruz 5-4. 5. Université NE 6-4. 6. Saint-Imier 6-0.

Groupe II: Fleurier - Union NE 48-76. STB Berne - Auvernier 105-36. Le Landeron - Corcelles 61-74. Classement: 1. STB Berne 7-14. 2. Union NE 6-10. 3. Fleurier 7-8. 4. Corcelles 6-6. 5. Auvernier 7-2. 6. Le Landeron 7-0.

Scolaires: Corcelles - Rapid Bienne 19-81. Val-de-Ruz - La Chaux-de-Fonds 22-103. Rapid Bienne - Union NE 51-80. STB Berne - Corcelles 82-70.

Classement: 1. Union NE 6-12. 2. La Chaux-de-Fonds 4-6. 3. STB Berne 5-6. 4. marin 5-6. 5. Rapid Bienne 6-6. 6. Corcelles 5-0. 7. Val-de-Ruz 5-0. (sch)

... pour les fêtes, notre boutique vous propose...
objets contemporains...



luminaires halogènes

marcel jacot

formes nouvelles s.a.

rue neuve 1 la chaux-de-fonds
039/282551

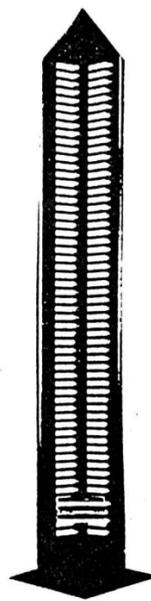
le meublier de l'habitat
d'aujourd'hui... et demain



ALESSI

... à chaque achat, nous vous offrons le PIN'S...

- Ouvert durant les nocturnes -



Porte CD

132-12387

Un joli cadeau de Noël

Un grand choix d'articles:
étains, vaisselle, vases, grès, lampes,
etc.

Frédery Bourquin

TAPISSIER-DÉCORATEUR

Pl. du Marché, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 44 32

Ouvert durant les nocturnes

132-12366

Une ambiance de fête



TROC-STORE

Fritz-Courvoisier 7
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/28 55 41

Mardi au vendredi
de 9 à 11 h 30
et de 14 à 18 h 30

Samedi matin
de 9 à 12 heures

Sports d'hiver
Jeux et jouets

132-503566

SPÉCIAL NOCTURNE

Nous vous attendons pour vous présenter nos toutes dernières nouveautés et offrir notre cadeau de fin d'année.



Toulefer SA

Quincaillerie, outillages
Arts ménagers

Place de l'Hôtel-de-Ville
La Chaux-de-Fonds

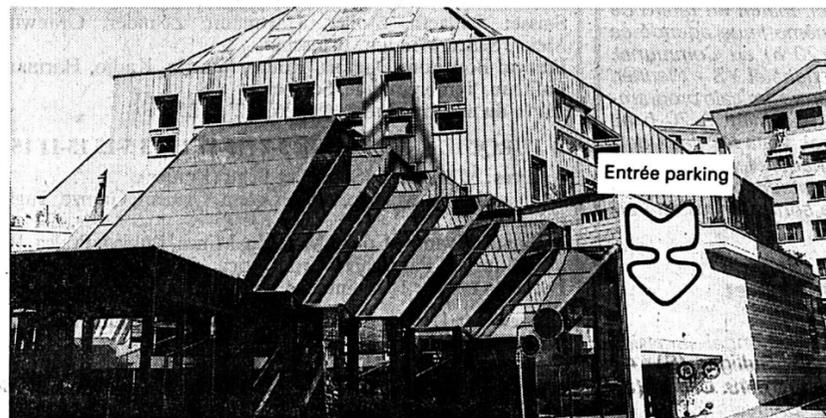
Nous tenons à remercier notre fidèle clientèle et à lui présenter nos meilleurs vœux pour 1993

132-12066

parking
Grande-Fontaine

Durant les nocturnes, pour votre confort: 70 places de parc disponibles au centre de la vieille ville

Avenue Léopold-Robert 11a
La Chaux-de-Fonds



Entrée parking

132-12290

SAMSARA



PARFUM

GUERLAIN
PARIS

L'annonce,
reflet vivant du marché

...dans
un cadre
naturel

**Pharmacies
Coopératives**



LA CHAUX-DE-FONDS Rue Neuve 9
Léopold-Robert 108
LE LOCLE Rue du Pont 6

Pour les fêtes

Grand choix de:

- parfumerie, cosmétique, Emosan
- appareils à mesurer la pression

Remise de notre traditionnel agenda à tous les clients jusqu'à épuisement du stock

Un cadeau vous sera remis dès 30 francs d'achats (médicaments et articles réglementés exclus)

132-12572



SNOWBOARD

CRAZY-CREEK

avec fixations **Fr. 499.-**

BURTON, NITRO, NIDECKER,
SIMS, SANTA-CRUZ

**Les meilleures
marques de skis
de fond et de piste**

Set de piste junior
dès **Fr. 99.-**
(70 cm)

Sets de fond:
junior **Fr. 269.-**
adulte **Fr. 329.-**

Set de piste
adulte
dès **Fr. 269.-**

INTERSPORT
CALAME

Neuve 3, La Chaux-de-Fonds

Une bonne idée:

**UN BON-
CADEAU!**

132-12032



En décembre, nous créditons vos chèques de fidélité CID 1992 portant notre raison sociale (3%)



Place de l'Hôtel-de-Ville 5
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 26 44

132-12394

LA QUALITÉ DU SERVICE ET DU CONSEIL

La
Vieille Ville
BOUGE
Mardi 22 décembre
NOCTURNE
jusqu'à 22 h

Athlétisme - Bilan de la saison 1992

L'Olympic toujours en vie

Senna s'essaye à l'Indy
- Le Brésilien Ayrton Senna, triple champion du monde de Formule 1, a tourné pour la première fois en Formule Indy au volant d'une Chevrolet, sur le circuit de Phoenix (Arizona). Le pilote brésilien, qui n'a pas encore retrouvé un volant en F1 pour la prochaine saison, a toutefois précisé qu'il n'avait pas l'intention de se lancer sur le circuit américain de Formule Indy. (si)

BRÈVE

Ski alpin

Accola en second

Bad Kleinkirchheim (Aut). Ordre des départs du super-G masculin de Coupe du monde (départ aujourd'hui à 12h): 1. Thorsen (No). 2. Accola (S). 3. Aamodt (No). 4. Mader (Aut). 5. Kälin (S). 6. Rzehak (Aut). 7. Heinzler (S). 8. Furuesseth (No). 9. Skaardal (No). 10. Senigaglia (It). 11. Hangl (S). 12. Wasmeier (All). 13. Girardelli (Lux). 14. Polig (It). 15. Tauscher (All). Puis les Suisses: 18. Mahler (S). 21. Besse (S). 22. Locher (S). 34. Lehmann (S). 35. Sulliger (S). 47. Kernan (S). 49. Caduff (S).

GAINS

Sport-Toto

1 x 13 Fr 162.600,90
20 x 12 Fr 2.829,80
321 x 11 Fr 176,30
3.062 x 10 Fr 18,50

Toto-X

Aucun gagnant avec 6 numéros.
Jackpot Fr 267.666,65

1 x 5 + cpl Fr 7.871,—
16 x 5 Fr 2.459,—
588 x 4 Fr 66,90
9.246 x 3 Fr 3,—

Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr 320.000,—

Loterie suisse à numéros

3 x 6 Fr 572.522,40
5 x 5 + cpl Fr 85.885,—
307 x 5 Fr 2.677,60
15.480 x 4 Fr 50,—
241.129 x 3 Fr 6,—

Joker

Aucun gagnant avec 6 numéros.
Jackpot Fr 587.467,—

5 x 5 Fr 10.000,—
43 x 4 Fr 1.000,—
508 x 3 Fr 100,—
4.724 x 2 Fr 10,—

Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr 850.000. (jb)

TV-SPORTS

DRS (chaîne sportive)

11.55 Ski alpin.
Super-G messieurs.

TF1

20.35 Tiercé.

F2

15.10 Tiercé.
20.35 Journal des courses.

ARD

11.55 Ski alpin.
Super-G messieurs.

EUROSPORT

09.30 Ski nordique.

10.30 Football.

11.50 Ski alpin.

14.00 Football.

19.00 Ski alpin.

20.00 Billard.

23.00 Boxe.

Remarquable saison de l'Olympic sur le plan national et celui de son activité générale. Un public plus nombreux que lors des autres éditions a suivi le meeting international de l'Olympic, fréquenté par plusieurs des meilleurs athlètes du monde. Le record suisse du 100 m, battu à cette occasion par David Dolle, a encore étoffé le brillant palmarès de cette manifestation estimée tant en Suisse qu'à l'étranger.

L'Olympic affiche un excellent bilan national avec 5 titres nationaux, 2 médailles d'argent et une de bronze. A ceci il convient d'ajouter trois athlètes sélectionnés en équipe nationale: Christophe Kolb, Nathalie Ganguillet et Natacha Ischer. Trois records neuchâtelois sont à mettre à l'actif des athlètes de l'Olympic: Natacha Ischer (100 m en 11"90), Karine Gerber (1000 m en 2'54"74) et Céline Jeannet (400 m haies en 60"28).

PALMARÈS IMPRESSIONNANT

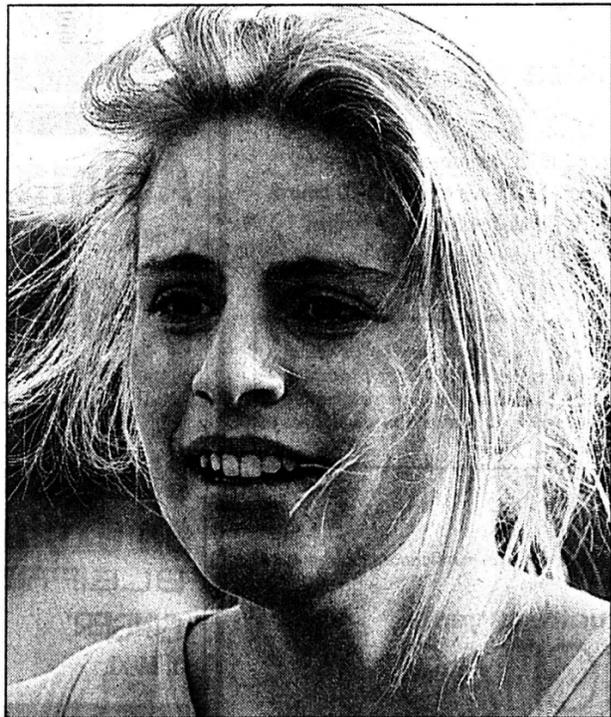
De ce qui précède, Nathalie Ganguillet a été la figure en vue du club chaux-de-fonnier. Son impact national est remarquable

avec deux titres, une médaille d'argent, deux meilleures performances suisses de la saison et deux victoires de disciplines dans la Swiss Cup. Agée de 25 ans seulement, la lanceuse de l'Olympic s'est bâtie un palmarès national peu commun: 22 titres nationaux (13 en seniors), 9 médailles d'argent et 2 de bronze. A défaut de progresser, Nathalie Ganguillet a affiché une belle constance durant cette saison et reste une des athlètes de base du pays.

De son côté, Christophe Kolb peut aussi se déclarer satisfait de cette saison qui fut la plus difficile de sa jeune carrière avec des examens finaux de physiothérapeute à Lausanne, où il n'est pas possible de lancer le marteau. Sélectionné en équipe nationale et médaillé de bronze aux championnats suisses, Christophe Kolb a tiré le maximum de ses possibilités. Profession assurée, le talentueux lanceur de l'Olympic pourra désormais avoir des ambitions. Toujours au marteau, à relever aussi la progression de Cédric Tissot qui fait aussi partie de l'élite du pays et du junior Laurent Aerny qui s'affirme progressivement.

RÉVÉLATION DE LA SAISON

Presque à chaque saison, l'Olympic instille un ou une athlète au meilleur niveau national. La saison 1992 a été marquée par l'affirmation de la junior Natacha Ischer sur 100 m. La



Natacha Ischer

La Chaux-de-Fonnier est désormais postulante aux meilleures places nationales. (Impar-Galley)

gracieuse athlète de l'Olympic s'est hissée en finale du championnat suisse, puis a remporté le titre national des juniors. Elle s'est encore distinguée lors d'une Swiss Cup en battant des internationales. Athlète particulièrement douée, au style raffiné, la Chaux-de-Fonnier est candidate aux meilleures places nationales.

L'objectivité nous impose de constater que Natacha Ischer est passée à côté de la sélection aux mondiaux juniors pour 5 centièmes de seconde et qu'elle s'est inclinée de 4 centièmes pour le titre juniors du 200 m. Ses étonnants moyens conjugués avec une préparation plus méthodique auraient fait le plein de satisfaction. Enseignement à tirer, afin de discerner l'essentiel du superficiel avec l'espoir de participer aux championnats d'Europe juniors en 1993.

RECORDS ET AMERTUME

Une saison où la poisse n'a pas épargné deux des figures de proue de l'Olympic. Karine Gerber, victime d'une infection alors qu'elle tentait de se qualifier aux mondiaux juniors tout en passant son baccalauréat. Un arrière-goût demeure, malgré de

belles satisfactions: championne suisse du relais olympique en juniors, championne suisse juniors du 1500 m, meilleure performance suisse juniors du 800 m, finaliste du 1500 m aux championnats suisses et 4e du championnat suisse sur 800 m en salle.

Même constatation pour Céline Jeannet qui s'était préparée avec minutie pour le championnat national sur 400 m haies et qui resta bloquée dans un bouchon de l'autoroute. Son record neuchâtelois, son titre régional et ses bons classements en Swiss Cup ne reflètent pas la valeur qu'elle aurait exprimée dans les excellentes conditions de Lucerne.

VALEUREUSE JEUNESSE

Des tout jeunes de l'Olympic ont manifesté des dispositions cette saison: Florence Epitoux, une des meilleures cadettes du pays sur 300 haies; Pascal Jausis, parmi les espoirs suisses du 400 m en cadets et victime d'une fracture d'un pied; Carole Spori, Frank Dubois et Nicola Mazoleni auteurs de chronos de valeur nationale sur 1000 m et 3000 m respectivement en cadettes B et cadets B. (jr)

LES MEILLEURS NEUCHÂTELOIS

MESSIEURS

100 mètres: 1. P. Bachmann (CEP) 3'57"82. 2. H. Burri (CEP) 11"15. 3. O. Berger (CEP) 11"16. 4. P. Berger (CEP) 11"60. 5. D. Gaillard (Olym) 11"62.

200 mètres: 1. P. Bachmann (CEP) 22"02. 2. L. Shaibu (CEP) 22"74. 3. O. Berger (CEP) 22"86. 4. Y. Perroud (NS) 23"24. 5. H. Burri (CEP) 23"52.

400 mètres: 1. Y. Perroud (NS) 49"71. 2. D. Junker (NS) 50"16. 3. P. Bachmann (CEP) 50"70. 4. P. Berger (CEP) 50"81. 5. P. Jaussi (Olym) 50"84.

800 mètres: 1. D. Junker (NS) 1'52"06. 2. Y. Perroud (NS) 1'53"10. 3. N. Dubois (Olym) 1'58"97. 4. K. Tissot (Olym) 1'59"99. 5. C. Billod (CEP) 2'01"76.

1000 mètres: 1. K. Tissot (Olym) 2'35"12. 2. N. Dubois (Olym) 2'41"98. 3. Y. Jaquet (Olym) 2'42"20.

1500 m: 1. B. Steiner (Olym) 3'57"26. 2. D. Junker (NS) 4'01"63. 3. K. Tissot (Olym) 4'03"12. 4. Y. Perroud (NS) 4'05"19. 5. C. Billod (CEP) 4'06"08.

3000 mètres: 1. K. Tissot (Olym) 8'49"23. 2. C. Billod (CEP) 8'53"75. 3. Th. Huguenin (Olym) 8'54"73. 4. C. Steiger (CEP) 8'54"99. 5. F. Gay (CEP) 9'00"57.

5000 mètres: 1. B. Steiner (Olym) 15'14"91. 2. C. Billod (CEP) 15'15"44. 3. Th. Huguenin (Olym) 15'15"77. 4. F. Gay (CEP)

15'39"07. 5. C. Steiger (CEP) 15'39"81.

110 m haies: 1. F. Ryser (CEP) 15"18. 2. P. Monnat (Olym) 16"84. 3. D. Gaillard (Olym) 17"59. 4. B. Leuenberger (CEP) 18"70. 5. C. Jeanmonod (CEP) 21"65.

400 m haies: 1. F. Ryser (CEP) 55"20. 2. D. Junker (NS) 56"64. 3. Y. Stegmann (CEP) 57"66. 4. A. Widmer (Olym) 58"97. 5. O. Meisterhans (CEP) 66"32.

Hauteur: 1. P. Gaudichon (Olym) 2 m 00. 2. F. Gobbo (Bevaix) 1 m 90. 3. P. Lemos (CEP) 1 m 80. 4. P. Monnat (Olym) 1 m 80. 5. H. Burri (CEP) 1 m 80.

Longueur: 1. O. Berger (CEP) 7 m 62. 2. P. Bachmann (CEP) 6 m 71. 3. P. Berger (CEP) 6 m 54. 4. O. Meisterhans (CEP) 6 m 38. 5. P. Reichly (NS) 6 m 28.

Triple saut: 1. O. Berger (CEP) 15 m 11. 2. P. Bachmann (CEP) 12 m 15. 3. P. Berger (CEP) 12 m 13.

Perche: 1. O. Meisterhans (CEP) 4 m 60. 2. Y. Hulmann (CEP) 4 m 10. 3. L. Pécaut (CEP) 3 m 60. 4. F. Ischer (Olym) 3 m 20. 5. V. Schneider (Olym) 3 m 00.

Poids: 1. C. Moser (CEP) 16 m 87. 2. A. Beuchat (CEP) 16 m 13. 3. J. Fahrni (CEP) 13 m 67. 4. R. Jenni (Olym) 11 m 98. 5. Ch. Kolb (Olym) 11 m 22.

Disque: 1. A. Beuchat (CEP) 50 m 46. 2. L. Moulinier (CEP) 45 m 40. 3. J. Fahrni (CEP) 43 m 84. 4. C.

Moser (CEP) 41 m 42. 5. P.-A. Einberger (Olym) 36 m 18.

Marteau: 1. Ch. Kolb (Olym) 59 m 82. 2. C. Tissot (Olym) 54 m 76. 3. L. Moulinier (CEP) 47 m 98. 4. L. Aerny (Olym) 45 m 66. 5. J. Fahrni (CEP) 45 m 42.

Javelot: 1. L. Pécaut (CEP) 48 m 76. 2. H. Burri (CEP) 43 m 56. 3. D. Junker (NS) 40 m 12. 4. P.-A. Pickly (NS) 33 m 44. 5. F. Jacot (Olym) 31 m 06.

DAMES

100 mètres: 1. N. Ischer (Olym) 11"90 (RN). 2. C. Jouan (CEP) 12"06. 3. P. Dufossé (CEP) 12"91. 4. R. Zahnd (Olym) 12"96. 5. S. Held (Olym) 13"05.

200 mètres: 1. N. Ischer (Olym) 24"52. 2. C. Jouan (CEP) 25"39. 3. P. Dufossé 26"29. 4. C. Jeannet (Olym) 26"59. 5. R. Zahnd (Olym) 26"60.

400 mètres: 1. C. Jeannet (Olym) 57"25. 2. K. Gerber (Olym) 58"27. 3. R. Siegenthaler (CEP) 62"17. 4. F. Epitoux (Olym) 63"05. 5. R. Ischer (Olym) 63"19.

800 mètres: 1. K. Gerber (Olym) 2'10"35. 2. R. Siegenthaler (CEP) 2'16"04. 3. C. Jeannet (Olym) 2'20"39. 4. K. Siegenthaler (CEP) 2'20"90. 5. C. Spori (Olym) 2'28"96.

1000 mètres: 1. K. Gerber (Olym) 2'52"74 (RN). 2. C. Spori (Olym) 3'08"08. 3. J. Gaberel (CEP) 3'23"53. 4. G. Leuba (Olym) 3'27"04. 5. A. Raccio (NS) 3'27"48.

1500 mètres: 1. K. Gerber (Olym)

4'32"19. 2. R. Siegenthaler (CEP) 4'47"50. 3. C. Spori (Olym) 5'16"12. 4. G. Leuba (Olym) 5'16"28. 5. A. Raccio (NS) 5'38"61.

3000 mètres: 1. F. Cuhe (CEP) 10'28"32. 3. G. Leuba (Olym) 11'41"18. 3. C. Moser (CEP) 11'42"10.

100 m haies: 1. C. Jeannet (Olym) 15"40. 2. V. Fruttschi (Olym) 16"38. 3. S. Epitoux (Olym) 16"75. 4. S. Schaad (Olym) 17"95. 5. L. Fluck (CEP) 19"22.

400 m haies: 1. C. Jeannet (Olym) 60"28 (RN). 3. F. Epitoux (Olym) 66"26.

Longueur: 1. C. Jouan (CEP) 5 m 08. 2. V. Fruttschi (Olym) 5 m 02. 3. N. Ischer (Olym) 4 m 93. 4. C. Pillonel (CEP) 4 m 82. 5. J. Hänni (Olym) 4 m 78.

Hauteur: 1. N. Ganguillet (Olym) 1 m 54. 2. S. Schaad (Olym) 1 m 43. 3. J. Fallet (CEP) 1 m 40. 4. P. Dufossé (CEP) 1 m 40. 5. F. Epitoux (Olym) 1 m 40.

Poids: 1. N. Ganguillet (Olym) 15 m 54. 2. S. Moulinier (CEP) 11 m 41. 3. B. Kullmann (Olym) 10 m 87. 4. J. Fallet (CEP) 9 m 97. 5. G. Gobbo (Bevaix) 8 m 73.

Disque: 1. N. Ganguillet (Olym) 53 m 04. 2. S. Moulinier (CEP) 47 m 36. 3. B. Kullmann (Olym) 37 m 84. 4. S. Clémence (Olym) 30 m 76. 5. F. Nicoulaz (Olym) 28 m 36.

Javelot: 1. L. Fluck (CEP) 29 m 44. 2. S. Clémence (Olym) 21 m 80. 3. F. Nicoulaz (Olym) 20 m 36. 4. C. Spori (Olym) 18 m 54. (jr)

INTERCLUBS

Avec 78 équipes dans le championnat suisse interclubs, l'Association neuchâteloise d'athlétisme, accuse un recul de deux formations sur l'année précédente.

Figure de proue de l'athlétisme neuchâtelois, l'équipe des hommes du CEP Cortaillod, qui avait accédé à la LNB, n'a pu soutenir les rigueurs de sa nouvelle catégorie. Chez les féminines, l'équipe de l'Olympic a passablement augmenté son total de la saison précédente, mais les Chaux-de-Fonnières n'ont pas su arracher les 80 points qui avaient valeur d'un excellent classement.

Dans le domaine de l'engagement des clubs, l'Olympic emmène le peloton des Neuchâtelois avec 29 équipes (25 en 1991) devant le CEP Cortaillod 19. Au classement général, toutes catégories confondues sur le plan national, l'Olympic occupe le 21e rang (24 en 1991). Le club chaux-de-fonnier est le cinquième club romand sur un total de 141 sociétés engagées. S'agissant du CEP Cortaillod, il enregistre également une progression avec sa 23e place contre une 26e en 1991.

CLASSEMENT DES ÉQUIPES NEUCHÂTELOISES

HOMMES - LNB: 9. CEP Cortaillod 11.442,5 points (relégué).

Cat. C: 26. Olympic 9222 points (33 classés).

Cat. E: 22. Olympic II 3766 points (22).

Vétérans: 22. Olympic 3641 points (36).

Juniors II: 9. Neuchâtel-Sports 4962 points. 26 CEP Cortaillod 4098 points (30).

Cadets A: 37. Olympic 4629 points (49).

Cadets B: 9. CEP Cortaillod 3772. 61. Olympic 2351 (69).

Cadets B multiples: 22. CEP Cortaillod 7874 (38).

Ecoliers A: 17. FSG Geneveys-sur-Coffrane 439. 31. Olympic I 417. 37. FSG Bevaix 411. 52. FSG Corcelles 391. 65. CEP Cortaillod 372. 99. Olympic II 251 (102).

Ecoliers A multiples: 18. Olympic 1505. 21. FSG Bevaix 1499. 37. CEP Cortaillod 1331 (63).

Ecoliers B: 12. CEP Cortaillod I 348. 42. CEP Cortaillod II 288. 49. FSG Bevaix I 279. 56. Olympic I 259. 72. FSG Bevaix II 218. 77. Olympic II 202. 78. FSG Corcelles I 201. 79. Olympic III 186. 84. FSG Corcelles II 152 (984).

Ecoliers B multiples: 7. CEP Cortaillod I 1049. 18. FSG Bevaix I 957. 27. Olympic I 903. 31. CEP Cortaillod II 851. 37. FSG Corcelles I 833. 48. Olympic II 734. 51. FSG Bevaix II 718. 61. FSG Corcelles II 578. 64. FSG Corcelles III 492 (65).

DAMES - LNB: 13. Olympic 5749,5 (16 équipes).

Cat. C: 19. CEP Cortaillod 5435. 50. Olympic II 4248 (52).

Cadettes A: 35. Olympic I 4465. 54. Olympic II 3536. 55. Neuchâtel-Sports 3511 (58).

Cadettes A multiples: 20. Olympic 10.408 (28).

Cadettes B: 22. CEP Cortaillod 3995. 64. Olympic 3392 (77).

Cadettes B multiples: 18. CEP Cortaillod 8663 (43).

Ecolières A: 26. FSG Geneveys-sur-Coffrane 385. 31. Olympic 381. 62. CEP Cortaillod 351. 64. Olympic II 350. 79. FSG Bevaix 325. 87. FSG Corcelles 312. 97. Olympic III 242 (98).

Ecolières A Multiples: 10. Olympic I 1207. 31. Olympic II 1097. 44. FSG Bevaix 1034. 52. CEP Cortaillod 951. 57. Olympic III 846 (60).

Ecolières B: 32. FSG Bevaix I 264. 40. CEP Cortaillod I 249. 46. CEP Cortaillod II 238. 47. Olympic et FSG Corcelles I 235. 54. FSG Bevaix II 194. 55. FSG Bevaix III 192. 57. FSG Corcelles II 153 (63).

Ecolières B multiples: 9. CEP Cortaillod 880. 18. FSG Bevaix I 823. 20. Olympic I 816. 29. FSG Corcelles I 767. 37. FSG Bevaix II 693. 39. CEP Cortaillod II 671. 48. Olympic II 611. 50. FSG Bevaix III 542. 53. FSG Corcelles II 496. 57. Olympic III 456 (61). (jr)

L'Impartial

Noël

Délais pour la remise des annonces

Editions du:

Jeudi 24 décembre 1992: mardi 22 décembre à 10 heures
 Lundi 28 décembre 1992: mercredi 23 décembre à 10 heures
 Mardi 29 décembre 1992: jeudi 24 décembre à 10 heures
 Mercredi 30 décembre 1992: lundi 28 décembre à 10 heures

Les ordres qui parviendraient après ce délai seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution. Nous remercions notre clientèle de sa compréhension et lui souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Avis mortuaires

Les adresser à la rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois:

Avis mortuaire urgent

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
 Place du Marché
 Case postale 2054
 ☎ 039/210 410
 Téléfax 039/28 48 63

Le Locle
 Rue du Pont 8
 Case postale 151
 ☎ 039/31 14 42
 Téléfax 039/31 50 42

132-12536

MINI-ANNONCES

● immobilier

Cherche **APPARTEMENT À LA CAMPAGNE** (max. 10 minutes de La Chaux-de-Fonds) avec ou sans confort et jardin. ☎ 039/23 14 70, heures bureau et 039/26 59 32, privé. 132-507903

A louer pour 1er février, La Chaux-de-Fonds, **3 1/2 PIÈCES**, Fr. 1100.- charges comprises. Tout confort. ☎ 039/26 58 70. 132-504639

Cherche à louer pour fin mars à La Chaux-de-Fonds ou autres **STUDIO**, avec cuisine. Etudie toutes propositions. Ecrire sous chiffres D 132-732966, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer au Locle **STUDIO**, Fr. 280.-. ☎ 039/37 12 18. 132-507911

A louer, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Loyer modéré. ☎ 039/26 58 85. 132-507917

A louer pour 1er janvier ou à convenir. **APPARTEMENT 4 PIÈCES**, refait à neuf. Centre ville La Chaux-de-Fonds. Fr. 1000.- charges comprises. ☎ 039/28 24 57 ou 077/37 32 62. 132-504065

Urgent! Cherche à louer, quartier Terreaux, La Chaux-de-Fonds, **GARAGE**. ☎ 039/23 45 56. 132-507918

A louer dès 1er février 1993, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 8 PIÈCES, MANSARDÉ**. Fr. 1950.- + charges. ☎ 039/26 95 44 ou 039/28 81 87. 132-507875

A louer, à La Chaux-de-Fonds, **NOMBREUSES PLACES DE PARC** dans garages collectifs. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau). 132-12083

A louer, quartier Jaluse au Locle, **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**, rénové (plus conciergerie à temps partiel). ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau). 132-12083

A louer, Renan, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES** et une chambre indépendante. Cuisine agencée, cheminée. Libre: 1er février ou à convenir. ☎ 039/63 12 93. 132-507877

A louer à Jacob-Brandt 8, à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES** dans immeuble entièrement rénové. Libre à convenir. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau). 132-12083

● informatique-bureau

A vendre **COMMODORE 64** + disc + tape + 100 jeux + imprimante. Prix à discuter. ☎ 039/28 66 94. 132-507908

● divers

Formation rock avec répertoire et local cherche **BASSISTE** expérimenté pour concert mi-janvier et plus si entente. ☎ 039/26 00 96. 132-507915

● marché de l'occasion

FORD ESCORT 1,6 BREAK, 1986, expertisée du jour équipée hiver, Fr. 4300.-. ☎ 038/53 42 13, repas ou soir. 28-514157

● demandes d'emploi

Jeune homme, ayant terminé ses études d'ingénieur ETS, **CHERCHE TRAVAIL POUR 3 MOIS**. Ouvert à toutes propositions. ☎ 039/63 13 26. 132-502039

CUISINIER cherche remplacement entre le 23.12.92 et 10.01.93. ☎ 039/31 75 51. 132-507905

CUISINIER/PIZZAIOLA cherche emploi. ☎ 039/41 43 04, dès 18 heures. 132-507909

CUISINIER EXPÉRIMENTÉ, cherche emploi tout de suite, remplacement/banquet. La Chaux-de-Fonds et environs. ☎ 039/28 75 83. 132-502629

Dame, avec permis de travail, cherche **HEURES DE MÉNAGE**, mardis et jeudis matins. ☎ 039/26 58 87. 132-507879

Jeune homme, 30 ans, responsable d'un petit groupe, cherche changement de situation dans **HORLOGERIE OU AUTRES**. Etudie toutes propositions. ☎ 039/21 04 20. 132-506425

Tarif 95 ct le mot (min. Fr. 9.50)

Annonces commerciales exclues

DIVERS

REVÊTEMENTS DE SOLS - TAPIS - PLASTIQUES
 PARQUETS - RIDEAUX - LITERIE - DÉCORATION
 MEUBLES - TAPIS D'ORIENT - STORES

SOL & LIT

R. Estenso Rue du Parc 94
 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 63 23
 91-695

CARINA SOUTIQUE
 des **CADEAUX DE RÊVE!**

Mme ARNAUD
 Av. Léopold-Robert 75, tél. 039/23 75 33
 132-12179

IMMOBILIER

A vendre dans le vallon de Saint-Imier **grande et ancienne villa**
 10 chambres et grand parc. Faire offre sous chiffres P 006-779420 à Publicitas, case postale 1155, 2501 Biel/Bienne 1.

DIVERS

OTTO LE SOLDEUR

Des cadeaux exclusifs pour toute la famille!

Animal à roulettes

chien, giraffe, éléphant

6.90

Apprendre en jouant



Jeu de société "Montagnes"

2-6 joueurs



10.-

Chemise homme en exclusivité

BLEIFREI

GINGER t. M-XL

39.-

Bougie

sans pesticide

100% cire d'abeilles

4.90

ø 60 x 100 mm



Pull de marque

pour dames, t. S - L
 80% laine
 20% polyamide

59.90

pour accompagner le pull

Leggings tricotés

pour dames, t. S - L
 80% laine
 20% polyamide

39.90

Service de table

20 pièces

39.-



Pupitre enfant avec chaise
 en chêne massif

99.-

Vous nous trouvez à:

LA CHAUX-DE-FONDS
 Cap Sud Boulevard des Eplatures/vis-à-vis Jumbo

Lu 13.30-18.30 h
 Ma-Ve 09.00-12.00/13.30-18.30 h
 Sa 08.00-17.00 h non-stop

180-19288



Dick Optique
 Lunetterie

Verres de contact
 Av. Léopold-Robert 64
 ☎ 039/23 68 33
 132-12367

Offre de Noël

3 pin's Johnny Hallyday: 10 fr.

Verser 10 fr. au c.c.p. 12-17767-0
 Loisirs Diffusion,
 case postale 155,
 1211 Genève 19.
 18-508008/4x4



La petite annonce. Idéale pour trouver une roue de secours. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

IMMOBILIER

Centre-ville **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES** Libre de suite ou à convenir

Quartier nord **APPARTEMENT 1 1/2 DE PIÈCE** Libre mars 93

Quartier ouest **APPARTEMENT 2 DE PIÈCES** avec garage à disposition

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES avec salle de bains-WC, cuisine agencée, cave

Quartier Comes-Morel **APPARTEMENT 3 1/2 DE PIÈCES** Libre de suite

Dans un immeuble neuf **APPARTEMENTS 3 DE PIÈCES** Libre à convenir

GÉRANCE GECO
 039/23 26 56

132-12083

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Ville de Neuchâtel

Optimisme dans la rigueur

Elections, finances, hôpitaux: l'année 92 n'aura pas privé la communauté bernoise de petits et grands événements. Hier, à l'Hôtel de Ville, le Conseil communal in corpore en a dressé le portrait au cours de la traditionnelle conférence au coin du feu.

Page 18

Finances bernoises

L'Ours à la diète

Suite au rejet du budget 1993 par le Grand Conseil, le Gouvernement a arrêté hier des mesures de transition qui «réglementeront» les finances jusqu'à l'adoption d'un budget; il a fixé des limites très étroites, afin de garantir la solvabilité de l'Etat.

Page 19

Jura

Les pulls de la solidarité

«Action polaire» a pour but d'offrir, dans les mois qui viennent, un millier de pulls chauds à des enfants parqués dans les camps de l'ex-Yougoslavie. Ce sont des chômeurs jurassiens en fin de droit qui vont confectionner ces habits, grâce à la générosité du peuple jurassien dont on attend 35.000 francs.

Page 20



Météo:

Sur le Plateau, bancs de brouillard ou de stratus. Au-dessus, des passages nuageux.

Demain:

Le plus souvent très nuageux et, en plaine, parfois du brouillard. Le plus souvent temps sec.

Lac des Brenets
750,57 mLac de Neuchâtel
429,19 m

Fête à souhaiter mardi 22 décembre: FLAVIEN



0°
Lever: 8 h 15
Coucher: 16 h 46



2 à 7°
Lever: 6 h 47
Coucher: 15 h 27



0°
2000 m



L'Impartial

L'enseignement religieux à l'école cherche sa voie

«S'engager à connaître»



Une enquête menée par l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise l'année dernière avait montré que l'enseignement religieux, facultatif, répondait à un réel besoin. Dans les faits, cependant, on ne peut pas parler d'engouement, même si le nombre d'élèves a légèrement augmenté cette année.

Le paysage est contrasté: d'une ville à l'autre, d'un collège à l'autre, voire d'une classe à l'autre, les taux de fréquentation

connaissent d'importantes variations. On ne sait pas encore si le XXI^e siècle sera mystique, comme le prédisait Malraux. On peut néanmoins constater qu'en ces années 90, le besoin de spiritualité va croissant.

«La génération de Mai 68 a rompu avec le religieux, mais elle en était imprégnée», estime Pauline Pedroli, responsable de l'enseignement religieux protestant à La Chaux-de-Fonds. «En revanche, les générations suivantes se sont trouvées face à un vide spirituel.»

D'où peut-être la faveur qu'a l'enseignement religieux auprès de nombreux parents. Aujourd'hui, on ne semble plus craindre l'endoctrinement. D'autant plus que les programmes et le

matériel sont œcuméniques. Et parmi les élèves qui suivent les cours, on en trouve qui n'ont pas de confession, mais dont les parents estiment important de ne pas être coupé de tout un pan de la culture occidentale.

LENTE ÉVOLUTION

On n'assiste cependant pas à une révolution. Les consciences évoluent lentement. Pour le moment, ce n'est pas la ruée sur les leçons de religion.

A La Chaux-de-Fonds, seuls 33% des élèves de 1^{re} secondaire les fréquentent. En troisième, on tombe à 11%. Plusieurs raisons à cela. L'heure hebdomadaire d'enseignement religieux est souvent perçue comme une heure supplémentaire.

«Pourtant, remarque Pauline Pedroli, on ne termine jamais au-delà de 16 h 15.»

En outre, surtout dans les grandes classes, la pression des copains peut être un frein considérable: «Il suffit qu'un ou deux meneurs décident de ne pas y aller pour que le taux de fréquentation tombe», estime Lucienne Hamman, qui enseigne la religion à Neuchâtel.

L'enquête avait cependant démontré que les parents estimaient que l'école était le meilleur endroit où dispenser l'enseignement religieux. Cela permet de le distinguer du catéchisme. Comme le souligne Pauline Pedroli, en venant aux leçons de religion, «on ne s'engage pas à croire, mais à connaître».

A.M.

REGARD

Raconte-moi la Bible

«Pauvre comme Job», «un véritable capharnaüm», «faire sa traversée du désert»: autant d'expressions issues de l'Ancien et du Nouveau Testament qui sont venues colorer notre langage courant.

Ces dernières décennies, le rejet du religieux les a coupées de leurs références. Et maintenant, le public a soif de connaître, de retrouver des racines. Dans de nombreux domaines, qui parfois sortent du champ strictement chrétien. Preuves en sont les nombreux articles consacrés, dans les journaux, aux légendes du Père Noël, du Lapin de Pâques ou encore à l'origine du poisson d'avril.

Le besoin se fait sentir d'un enseignement religieux dépouillé de son aspect d'auxiliaire des idéologies conservatrices. Pour que la religion ne soit pas «l'opium du peuple» que dénonçait Marx, elle doit se présenter sous une forme nouvelle.

C'est ce que tentent de faire les nouveaux manuels d'enseignement religieux, œcuméniques. On raconte maintenant l'Ancien Testament depuis Abraham. La Création selon la Genèse n'est pas évacuée, mais n'est plus présentée comme un fait historique. Il ne s'agit plus de l'opposer à la théorie du big-bang: «La Genèse ne dit pas comment le monde a été créé, elle dit pourquoi», explique Pauline Pedroli, responsable de l'enseignement religieux protestant à La Chaux-de-Fonds.

En outre, la Bible, c'est aussi un prodigieux réservoir d'histoires à raconter aux enfants. Pourquoi ne pas y puiser?

Alain MEYRAT

Bémont et La Brévine mélangeront leurs voix

Un seul chœur électoral

Le canton de Neuchâtel compte 62 communes... et le hameau de Bémont. Tous les résultats des scrutins le faisaient apparaître dans la Feuille officielle. Mais la chancellerie cantonale a prié La Brévine de réintégrer ce hameau en son sein. A partir de janvier prochain, une antique tradition aura cessé d'exister.

Le Conseil communal de La Brévine vient de recevoir une lettre de la chancellerie cantonale. Celle-ci a été interpellée à diverses reprises ces derniers temps, on lui demandait pourquoi elle publiait, lors des scrutins, les résultats des 62 communes du canton en ajoutant le hameau de Bémont, «quand bien même celui-ci n'est pas une commune à part entière».

La chancellerie estime, en effet, que «cette particularité, si elle pouvait se justifier à l'époque où les moyens de transport étaient peu courants, n'a plus sa raison d'être aujourd'hui». Elle rappelle qu'elle doit publier les résultats par «circonscription électorale, soit par commune». Et prie dès lors la commune de La Brévine de prendre toute disposition utile pour transmettre dès 1993 un seul chiffre, aussi bien pour les élections que pour les votations.

ET LA MOYENNE?

«Le problème se pose à nouveau», a commenté le président de commune Robert Schmid, après avoir lu cette lettre au Conseil général. «Le problème, c'est qu'on va perdre notre célé-

rité», a rétorqué, rigolar, l'un des quatre élus de Bémont. Sur le même ton, Michel Gentil a prétendu qu'ils vont nous f... en l'air notre moyenne». Pour la clarté des débats, Bémont avait été la seule «commune» du canton, avec Brot-Plamboz, à voter «non» à l'EEE. D'autre part, si Bémont compte 73 électeurs inscrits, La Brévine en recense 400!

Les directives de la chancellerie laissaient une marge de manœuvre: laisserait-on ou non un bureau de vote à Bémont?

A supposer qu'il soit maintenu, M. Schmid a été clair: les résultats devraient être disponibles à La Brévine le dimanche à 12 h 15 pile! Et ce ne serait pas les Bréviniers qui seraient chargés d'aller les chercher au hameau voisin.

Un consensus s'est rapidement dégagé pour opérer une fusion pleine et entière, les quatre conseillers généraux de Bémont étant acquis à l'idée. Au vote, un oui sans opposition.

Exit donc une antique tradition. Mais avant 1978, relève Bernard Gicot, premier secrétaire de la chancellerie, celle-ci recevait encore plusieurs autres résultats détaillés, des Eplatures, de la Charrière, des Forges, de Serrières, Vauseyon, Monruz ou de la Coudre... «Bémont, c'est vraiment l'exception qui est restée», conclut M. Gicot, qui salue par ailleurs la ponctualité du hameau: «Nous n'avons jamais eu de problème, ils nous ont toujours téléphoné à temps».

CLD

Parfums pour ELLE

ARAMIS New West
ARMANI Gio
AZZARO Couture - 9
ARDEN Blue Grass - Red Door
BALENCIAGA Prélude - Michelle Rumba - Le Dix - Quadrille
BALMAIN Ivoire - Jolie Madame - Miss Vent Vert
BENETTON
BEVERLY HILLS Gale - Hayman
BIAGIOTTI Roma - Venezia
BLAU GOLD Tosca - 4711 - Janine D My Melodie - Poésie - Gabriela Sabatini
BOUCHERON
CACHAREL Anais - Loulou
CAPUCCI De Capucci
CARDIN Choc - Maxim's - Rose
CARON Infini - Fleurs de Rocaille - Nuits de Noël Nocturne - Narcisse Noir - Bellodgia Parfum Sacré
CARTIER Must - Panthère
CATHERINE DENEUVE
CERUTTI Nino
CHANEL No 5 - no 19 - Cristalle - Coco
CHARLES BROSSEAU Ombre Rose
CHARLES JOURDAN Vêtre - Un jour L'Insolent - Très Jourdan
CHRISTIAN LACROIX C'est la Vie
CHLOE Narcisse
CHOPARD Casmir
CLINIQUE Aromatics Elixir - Wrappings
DALI Laguna
ALAIN DELON Le Temps d'Aimer
DIOR Diorella - Miss Dior - Poison Diorissimo - Dioreissance - Dune
ESCADA
ETIENNE AIGNER
 C'est moi - Sport Fragrance Super Fragrance - Explosive Private Number
FENDI
GENNY
GIANFRANCO FERRE Ferre by Ferre
GIORGIO Red Beverly
GIVENCHY Isatis - L'Interdit - III - Eau - Amarige
GRÈS Cabochard - Cabotine
GUCCI 3 Arta
GUERLAIN Nahema - Parure - Shalimar Chamade - Heure Bleue - Vol de Nuit Mitsouko - Jicky - Chant d'Arôme Jardin de Bagatelle - Samsara
GUY LAROCHE
 Fidji - Clandestine
HALSTON
HERMES Calèche - Amazone - Eau Parfum d'Hermès
JACOMO Silences - Rare - Anthracite
JEAN D'ESPÈREZ Bal à Versailles - Révolution
JOOP Nuit d'été - Joop le Bain - Berlin
JULIO IGLESIAS Only
JUVENA Fleurance - Byblos
KENZO Parfum d'été
ANNE KLEIN Anne Klein - Anne Klein II
LA PERLA
LAGERFELD Chloé - KL
LANCÔME Ô - Magie Noire - Trophée - Trèsor
LANVIN Arpège - Clair de Jour
ESTÉE LAUDER
 Alliage - Cinnabar - Estée Private - White linen - Beautiful Azurée - Youth Dew - Knowing
LEONARD
 Eau Fraîche - Tamango Balahé - Leonard
LES COPAINS
LINEABELLA Iceberg
MCM 1900 - Blue Paradise
MONTEIL Royal Secret
MOSCHINO
NIKI DE SAINT-PHALLE
MICHELINÉ B
MISSONI Aria
MOLYNEUX Vivre - Quartz - Gauloise - Initiation
MONTANA Montana Peau d'Elle
NAJ' OLEARI
NINA RICCI Farouche - L'Air du Temps Capricci - Fleurs de Fleurs - Nina
ONE PERFECT ROSE
OSCAR DE LA RENTA Ruffles - Oscar - Volupté
PACO RABANNE
 Calandre - Métal - La Nuit
PATOU Joy - 1000 - Eau - Sublime
PALOMA PICASSO
PRISCILLA PRESLEY Moment's
RAPHAEL Nos 1, 2 et 3
REGINE'S 20A
REVILLON Detchema - Turbulence
ROCHAS Byzance - Madame - Femme Eau - Mystère - Lumière
DI ROMÉO GIGLI Roméo
ROGER GALLET
SAMBA Nova
JEAN-LOUIS SCHERRER Scherrer II
SISLEY Eau de Campagne - Eau du Soir
TRUSSARDI Action
TED LAPIDUS Création
UNGARO Diva - Senzo
VAN CLEEF ET ARPELS First - Gem
VALENTINO
WEIL Chunga - Zibeline - Antilope - Bambou Weil de Weil - Eau de Fraîcheur
YVES ST LAURENT Opium Rive Gauche - Y - Paris
GIANNI VERSACE V'E

NOUVEAUTÉS
CAROLINA HERRERA
MCM 1900
CALVIN KLEIN Eternity
OSCAR DE LA RENTA Volupté
JEAN PATOU Sublime
GIORGIO ARMANI Gio
VERSACE Versus Donna
ISSEY MIYAKÉ L'Eau d'Issey
ESTÉE LAUDER Spellbound
LAURA BIAGIOTTI Venezia
MARCIANO Guess
REGINE'S Zoa
SABATINI Magnetic
AZZARO Azzaro 9
SHISEIDO Féminité du Bois
KENZO Parfum d'été
CHRISTIAN DIOR Miss Dior
LALIQUE
LAURA ASHLEY No 1
CHLOÉ Narcisse
RALPH LAUREN Safari
BIJAN
VICKY TIEL
COLLECTION BORSARI 1870
STÉPHANIE L'Insaississable
CHARLES JOURDAN
 Très Jourdan

Vous ne l'avez pas trouvé à La Chaux-de-Fonds ?
Mais, l'avez-vous demandé à la
PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE ?
Jeudi 17 et mardi 22 décembre,
ouverte sans interruption de 10 à 22 heures

CAMEL TROPHY WATCH

 En exclusivité chez:

VON gunten
 OPTIQUE - HORLOGERIE
 Avenue Léopold-Robert 23
 ☎ 039/23 50 44
 470-433

Chalet Heimelig
 Fondue au fromage Fr. 16.-
 Poulet aux morilles, pommes frites maison et salade Fr. 25.-
 Mont-Cornu 67
 ☎ 039/28 33 50
 132-12958

Chez Max BAR RESTAURANT
 Jardinière 43 (anc. Le Churchill) La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 19 20
 Un extrait de nos propositions de mets servis aux chandelles:
Bami Goreng
Gambas provençale
Tournedos «Maxissimo»
Saumon fumé à discrétion
 Des mets de qualité à des prix attractifs!
 132-12359

NEW SEXYLAND
 Daniel-JeanRichard 3 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 10 20
 • Discrétion assurée •

 • LINGERIE •
 Du charme et de la séduction, les déshabillés les plus sexy, les plus érotiques...
 • Ouvert durant les fêtes •

Votre spécialiste
Apple Macintosh
 depuis 10 ans

 Conseil • Installation • Formation • Maintenance
BMI informatique
 Membre du groupe Data Fox
 Champs-Montants 20 2074 Marin/Neuchâtel Tél. 038 / 33 62 02
 DATA FOX est une société indépendante important directement les produits APPLE. APPLE et MACINTOSH sont des marques déposées de APPLE COMPUTERS INC. 440-6148

Boutique Aries
 En exclusivité à La Chaux-de-Fonds
Vêtements WEINBERG
 PARIS
franck olivier
 Bijouterie et accessoires
 Parc 84 - Tél. 039/23 34 70
 132-12894

Restaurant de l'Aéroport

 Aimé Bongard-Sedjan
 Bd des Eplatures 54 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/26 82 66
 Ouvert pendant les fêtes
Toujours spécialités cuisine de Bretagne
 et la carte habituelle
 Ouvert le 24 décembre, le soir
 132-12636

Prêts personnels
 Agence: H. Minary
 Jusqu'à Fr. 40000.- en 24 heures. Discrétion absolue. Sans aucune garantie. Reprise de crédit en cours possible. Intérêts dès 16.5%. Frontaliers exclus.
 ☎ 039/23 01 77 de 8 h à 20 h 30.
 470-11

Action Heineken v.r.
 (plus consigne)
 5 harasses et plus Fr. -.96
 10 harasses et plus Fr. -.93
 15 harasses et plus Fr. -.90

 132-503728


MANORA RESTAURANT La Chaux-de-Fonds
 Ouvert 7 jours sur 7, de 8 h 30 à 22 heures
A l'occasion des nocturnes du 22 décembre 1992 dès 18 h
 Notre restaurant Manora vous propose:
 - filets mignons aux morilles avec garnitures Fr. 17.90
 - T-Bone steak avec garnitures Fr. 19.90
 - rosbif de cheval avec garnitures Fr. 12.90
 - filet de saumon à l'estragon avec garnitures Fr. 13.90
 - Tripes à la milanaise tripes à la neuchâteloise Fr. 10.90
Menu enfant
 - cuisse de poulet avec garnitures et un sirop Fr. 3.50
 Et notre buffet de pâtisseries et buffet de salades à choix
La Placette, ouverture nocturnes jusqu'à 21 h 30
 132-12544

Parfums pour LUI

ARMANI
ARAMIS
ANTEUS
ALAMO
ALAIN DELON
ANTHRACITE
ARDEN FOR MEN
AQUA BRAVA
AQUA DI SELVA
AZZARO
ETIENNE AIGNER
BALMAIN
BEL AMI
BENETTON
BORSALINO
BALCK LABEL
BOSS HUGO BOSS
BOUCHERON
BOWLING GREEN
CACHAREL
CANADA CEDAR
CARDIN
CARRERA
CARON
CARVEN
CERRUTTI
CHANEL
COOL WATER
DERBY
DRAKKAR NOIR
DAVIDOFF
EAU SAUVAGE
ÉQUIPAGE
FAHRENHEIT
FRANCESCO SMALTO
FREE LIFE
FENDI
GAINSBORO
GENTLEMEN
GIAMARCO VENTURI
GIANFRANCO FERRE
GIVENCHY XERIUS
GRES
GREY FLANNEL
GUCCI
HABIT ROUGE
HALSTON
JACOMO
JAGUAR
JAZZ
JOOP
JOURDAN
JULES
JIMMYZ
KENZO
KOUROS
LACOSTE
LAGERFELD
LAPIDUS
LAUDER FOR MEN
LEONARD
MATCH PLAY
MISSONI
MONTANA
MOSCHINO
NEW WEST
OBSESSION
OLD SPICE
OSCAR DE LA RENTA
PACO RABANNE
PANCALDI
PATOU
PHILEAS
QUORUM
REVILLON
RICCI CLUB
ROCHAS
RODOLPHE DEVILLE
ROGER GALLET
ROYAL COPENHAGEN
SAGAMORE
SANTOS
SANDALWOOD
SIGNORICCI
SIR
SERGIO TACCHINI
TENERE
TSAR
TUSCANY
TABAC
TRUSSARDI
UNGARO
VETIVER
WEIL
YATAGAN
YVES ST LAURENT
VERSACE

NOUVEAUTÉS
OBSESSION CALVIN KLEIN
BOUCHERON
GUERLAIN HÉRITAGE
JOOP NIGHTFLIGHT
PICASSO MINAUTORE
UNGARO II
GLOBE ROCHAS
LONESTAR
RED BEVERHILLS
MONSIEUR LEONARD
VERSUS
BOSTON
ELVIS
GUESS
AZZARO INTENSE
PASHA CARTIER
 132-12404

Carte fidélité = 10% + cadeau de fin d'année

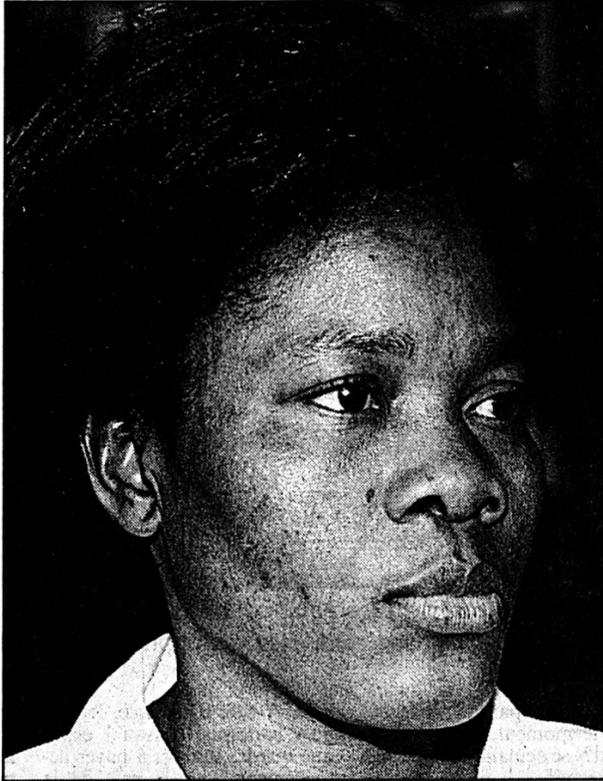
PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
 Avenue Léopold-Robert 53a
 ☎ 039/237 337
 Fax 039/231 426

Une infirmière togolaise en stage à l'Hôpital

Le savoir-faire dans ses bagages

Il y a deux ans, l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds envoyait un conteneur de 30 m³ rempli d'appareils technico-médicaux à son homologue de Vogan, au Togo. Depuis lors, deux personnes sont venues de là-bas pour se former au maniement de ce matériel. Une sage-femme, en 1991 et une infirmière en soins généraux, cette année, ont effectué des stages de quatre mois à la rue de Chasseral.

Obsolète en Suisse, le matériel envoyé à Vogan y fait figure d'avant-garde. Zambé Gbedegbenyo, plus connu sous le nom de «Monsieur Zambé», laborantin originaire du Togo, est à l'origine de cette action. Il estime qu'il ne suffit pas de faire un geste, mais qu'un suivi est indispensable. D'une part pour montrer aux contribuables chaux-de-fonniers qu'il est fait bon usage de leur geste et, d'autre part, parce qu'il faut s'assurer de ce que les appareils pourront être utilisés et, au besoin, réparés. Pour cette raison, des pièces de rechange se trouvaient



Mme Akpoto Ayaba

De retour au Togo, elle apprendra à ses collègues à se servir du matériel donné par l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. (Henry)

dans le paquet, ainsi que des modes d'emploi en français. Mais comme rien ne remplace les contacts directs, l'action continue avec des stages de formation sur le matériel moderne.

DONS BIENVENUS

Infirmière en soins généraux, Mme Akpoto Ayaba vient de passer quatre mois à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. De retour au Togo, elle va pouvoir faire profiter ses camarades des connaissances techniques acquises chez nous. Elle a ainsi pu passer par divers services: médecine, chirurgie, ORL et pédiatrie.

Ce qui l'a frappée dans les Montagnes neuchâteloises? Mise à part la neige, qu'elle voyait pour la première fois, c'est le fait que les patients hospitalisés soient entièrement pris en charge par le personnel, d'où un sentiment de solitude. «Chez nous, la famille fait à manger, sert, fait la toilette, tient compagnie...»

On ne sait pas, à l'heure actuelle, si ce genre d'échanges pourront se poursuivre, au vu de la conjoncture économique. Néanmoins, les dons sont toujours bienvenus, notamment de la part de médecins qui songeraient à renouveler leur matériel. Il suffit de demander M. Zambé, à l'Institut de microbiologie. A.M.

Chœur à cœur

Dernière ligne droite

Les organisateurs de Chœur à cœur ont fait le point des préparatifs, jeudi. Tout se déroule à la satisfaction générale et la 6^e édition de cette fête de Noël de la différence, de la solidarité, de la chaleur tout simplement, s'annonce d'ores et déjà sous les meilleurs auspices.

Côté bénévoles, on assume, mais les coups de main de dernière minute sont toujours appréciés. Par contre, pour les animations musicales ou autres - l'imagination est de mise! - on cherche encore des amateurs. Qui souhaite se produire, rencontrer un public, est prié de s'annoncer auprès de la présidente, Mme S. Addor, tél. 039/264 800. Un piano sera à disposition dans la grande salle de la Maison du peuple, tout au long de ces trente-six heures de fête partagée.

Chœur à cœur recevra ses hôtes dès jeudi 24 décembre, à midi. La fête la plus originale de La Chaux-de-Fonds prendra fin vendredi 25 décembre, à minuit. En outre, chaque participant à ce Noël fraternel recevra une carte de circonstance, confectionnée par les petits des jardins d'enfants et ceux des classes primaires. Un modeste souvenir, qui est une première! (sg)

● Noël Chœur à cœur, Maison du peuple (entrée rue du parc 73), 24 décembre à midi au 25 à minuit.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Handicapés et pétanque
Remise d'un chèque



Le club de pétanque, Les Meukeux, organisait le 26 septembre dernier son 9^e tournoi pour handicapés et licenciés. Comme lors des précédentes éditions, ce fut un succès d'intégration pour ces joueurs venus des Perce-Neige et du Centre ASI. Vendredi dernier, les chèque représentant le bénéfice intégral de cette rencontre amicale ont été remis par Louis Schneider des Meukeux (au centre de la photo Impar-Gerber) à Ginette Christen du Centre ASI et Gaby Jacot, responsable des Perce-Neige. Une récompense a été remise à tous les collaborateurs des Meukeux qui ont œuvré lors du dernier championnat suisse à La Chaux-de-Fonds, les 27 et 28 juin derniers. (sp)

Les Planchettes
Budget déficitaire

Dans sa séance ordinaire d'hier soir, le législatif planchottier, après avoir accepté un arrêté concernant une modification du barème de l'impôt des personnes morales, s'est penché sur le budget 1993 qui présente un déficit présumé de près de 90.000 fr, qu'il a accepté par huit oui et cinq non. Nous reviendrons sur cette séance dans une prochaine édition. (yb)

AGENDA

En ville

Deuxième nocturne

Ce soir, les magasins de la ville restent ouverts pour leur deuxième «nocturne», jusqu'à 22 h, (21 h 30, pour certains). A cette occasion, la Jeune Chambre Economique de Neuchâtel tiendra un stand en faveur de l'enfance déshéritée, en amorce d'une grande semaine de sensibilisation et d'un gala organisés du 3 au 8 mai 1993, à Neuchâtel. (Imp)

Parution de «Vies de rêves» de Darbellay-Fernandez

Le quotidien lisible et visible

Sylviane Musy-Ramseyer, conservatrice, recevait jeudi au Musée d'Histoire et Médaillier, Claude Darbellay et Pablo Fernandez, entourés de nombreux amis, marquaient en ce lieu, la sortie de presse de «Vies de rêves», la plaquette qu'ensemble ils ont réalisée.

«Vies de rêves» fait suite à la précédente collaboration des deux auteurs: «La petite patrie». «Enfin des textes compréhensibles... mais que veulent nous dire, ces deux empêcheurs de tourner en rond?», a dit Jean-Jacques Delémont, alors qu'avec humour, il présentait l'ouvrage. L'orateur a félicité les deux auteurs qui poursuivent leur travail ici, pour des gens d'ici.

Bill Holden avait disposé, tout autour du salon, trompette, bugle, sousaphone, cor des Alpes et autres cornes exotiques. Il a créé le happening de circonstance.

De l'esthéticienne, à l'employé de banque, du moine au conseiller fédéral, «Vies de rêves» retrace, en textes et en photos, les itinéraires les plus simples ou les plus étonnants. Source de réflexion, l'ouvrage - préfacé par Michel Schaffter, postface de Charles-Henri Favrod - rend le quotidien lisible et visible. Les photos noir-blanc sont exposées au Musée d'Histoire et Médaillier.

D. de C.

AVIS URGENT



Service des ordures ménagères

Le public est avisé que le service d'enlèvement des ordures ménagères

sera supprimé vendredi 25 décembre 1992 (NOËL)

et remplacé par le jeudi 24 décembre 1992.

La tournée du jeudi 24 décembre 1992 est avancée au mercredi 23 décembre 1992.

Nous rappelons que les ordures ménagères doivent être déposées en bordure de la voie publique le jour fixé avant 7 heures.

L'autorité communale remercie la population de suivre cette règle.

Direction des Travaux publics. 132-12588-10

NAISSANCE

CORALIE est très heureuse d'annoncer la naissance de son petit frère

MICKAËL

Jean-Marie

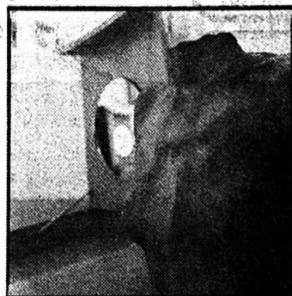
le 19 décembre 1992
Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds
Sibylle et Charles-André BOILLAT
Fritz-Courvoisier 58
2300 La Chaux-de-Fonds

PUBLICITÉ

Notre bijouterie sera ouverte

MARDI 22 décembre
sans interruption jusqu'à 22 h

les cadeaux coup de cœur!
BONNET
BOUTIER DEPUIS 1865 JOAILLER
Léopold-Robert 109 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 21 21
132-12537-10



«Vies de rêves»

Non, mais tu rêves...
(Photo Fernandez - sp, extraite de la plaquette)

● «Vies de rêves» Les éditions du quotidien - «L'Impartial», rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds. La plaquette peut être obtenue au Musée d'Histoire et Médaillier, ainsi qu'au bureau de L'Impartial.

● Exposition des photos Pablo Fernandez, Musée d'Histoire et Médaillier; horaire de l'institution, jusqu'au 31 décembre.

PUBLICITÉ

TOTEM



DESIGN - ERIC BONNET
BONNET
BIJOUTIER DEPUIS 1865 JOAILLER
Av. Léopold-Robert 109
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 21 21

Souper de Noël aux Alpes

«Chili con corazón»

Mercredi 23 décembre, le café des Alpes organise un souper de Noël, gratuit et ouvert à tous. Au menu, chili con carne et petits biscuits pour le dessert. Un cornet de Noël sera également remis à chaque participant.

Par la même occasion, le personnel du café, ainsi que l'équipe qui prépare la soupe populaire du lundi au vendredi, s'associent pour remercier les nombreux donateurs, souvent

anonymes, qui ont fait un geste, en nature ou en espèces.

Le bilan des deux premiers mois de soupe populaire est positif. En moyenne, le nombre de rations servies s'est stabilisé autour de quarante. «En général, il ne reste rien», constate un des bénévoles, ravi. L'expérience se prolongera jusqu'à la fin de l'hiver, si tout va bien. En attendant, l'équipe va faire une pause, du 24 décembre au 3 janvier et reprendra le 4. (am)

SERVICES

● BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.

● BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.

● PHARMACIE D'OFFICE Chapuis, L.-Robert 81, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.

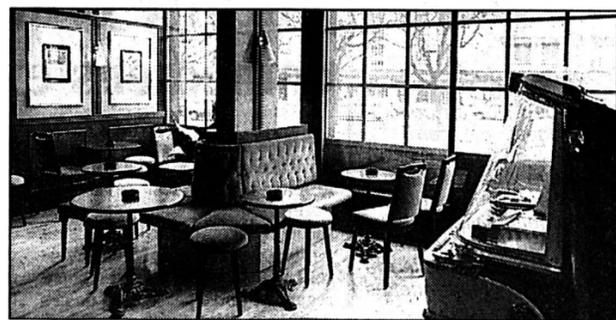
● URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE ☎ 23 10 17 renseignera.

● HÔPITAL ☎ 27 21 11.

AUJOURD'HUI LA CHAUX-DE-FONDS

● DISCO César's discothèque Ma-je, 22-2 h; ve + sa 22-4 h; lu fermé.

PUBLI-REPORTAGE



ROCK LINE CAFÉ ouvre dorénavant sa table à une cuisine venue d'outre-Atlantique, qui fleurit bon l'Amérique. Laissons de côté certains préjugés qui voudraient nous faire croire que là-bas, tout se noie dans le ketch'up et le coca. Il y survit une tradition culinaire au même titre que chez nous. Seuls changent l'art et la façon, et les gourmets que nous sommes peuvent déjà se réjouir: nous allons découvrir des mets originaux, aux saveurs typiques et chaudes. La carte de Rock Line Café nous invite au dépaysement avec des entrées peu ordinaires dans nos contrées, richement composées, des viandes grillées et gratinées, des accompagnements nouveaux (tels que les fameux «Beans»), et pour couronner le tout, des vins de Californie figurent parmi nos crus locaux. Rock Line Café attend nos rudes appétits pour nous combler d'aise... Aigisez vos fourchettes, ici, point d'assiette de mendiant: la chair est abondante. Ouvert 7 jours sur 7, restauration de 11 h à 14 h et de 18 h à la fermeture.

132-12588-10

Budget déficitaire de 242.560 francs aux Brenets

Le poids des taux d'intérêts

Dernière réunion de l'année, ce soir, pour les conseillers généraux des Brenets. Ils seront chargés d'examiner le budget 1993. Un des plus mauvais de ces dernières années, puisqu'il affiche à son compte de fonctionnement un excédent de charges de 242.560 francs 65. Mais il est vrai que ces prévisions prennent obligatoirement en compte les frais d'amortissement et les coûts de fonctionnement de la nouvelle halle de sports. Un montant entrant pour une bonne part dans le déficit prévu.



Les Brenets dominant les eaux calmes du Doubs

Les finances communales sont, elles, plutôt prises dans les flots tumultueux des taux d'intérêts.

D'emblée le Conseil communal explique que «la conjoncture économique très défavorable que nous vivons actuellement a eu des répercussions inévitables sur notre budget. Au marasme constaté dès 1991 dans les secteurs de la construction et de l'immobilier, vient s'ajouter une forte diminution des commandes dans l'industrie de la machine-outil. Le chômage continue à progresser, la consommation stagne. Seule

l'horlogerie paraît épargnée pour le moment. Mais jusqu'à quand?» se demande avec anxiété l'exécutif.

Il distingue toutefois une lueur d'espoir avec la baisse des taux d'intérêt amorcée ces derniers temps, ce qui aurait pour conséquence d'atténuer légèrement la charge financière de la commune. Elle est toutefois encore insuffisante en regard des importants investissements réa-

lisés. A titre d'exemple, le rapport ci-dessus, puisqu'il explique que les intérêts à payer actuellement pour le prêt de la halle de sports sont encore plus de 30% supérieurs à ceux en vigueur lors de la votation populaire...

RENTRÉES FISCALES

L'exécutif indique aussi qu'il ne peut présenter un budget plus attrayant pour deux raisons es-

sentielles. D'abord en raison du service de la dette et parce que les charges imposées à la commune, dans le secteur de la prévoyance notamment (chômage oblige!) ne cessent d'augmenter.

Sur le plan des revenus découlant de la taxation des personnes physiques, l'exécutif estime que ceux-ci devraient encore évoluer favorablement en 1993. Les prévisions ont été arrêtées à ce propos à 1,75 million, contre 1,63

million pour 1992. Mais prudentes, les autorités ont globalement diminué de 78.000 francs les rentrées fiscales concernant les impôts, tant sur le revenu que la fortune des personnes morales. Par ailleurs, comme l'impôt des frontaliers (budgeté à 500.000 francs pour 1992) a finalement rapporté 569.500 francs, c'est le montant de 560.000 francs qui a été inscrit au budget 1993.

INVESTISSEMENTS MALGRÉ TOUT

En ce qui concerne les dépenses, le poste «enseignement» - toujours le plus important dans les charges - n'a que peu augmenté. Mais il est prévu de renouveler l'équipement des quatre classes du village et de remplacer les tables branlantes de l'École enfantine. Un problème qui devient urgent et qui sera repris ultérieurement: aucun crédit de cette nature n'est inscrit pour 1993 au budget des investissements. Celui-ci se monte à 900.000 francs. Il comprend notamment trois principaux crédits à voter: 400.000 francs pour le relevage des eaux usées du Pré-du-Lac, 300.000 francs pour l'aménagement du «Lotissement des Champs-Ethévenots» et 150.000 francs pour la réfection des canaux-égouts. L'avant-dernier point vise à augmenter le nombre des contribuables pour trouver de nouvelles recettes, afin d'éviter de devoir recourir à une augmentation d'impôts. (jcp)

BRÈVES

Damprichard

Implosion d'un poste de TV

Un poste de télévision a implosé à la salle paroissiale de Damprichard. Un début d'incendie a rapidement été maîtrisé.

Maïche

Fausse alerte

De l'appartement de son immeuble, une dame apercevant du feu aux abords de la scierie Gaume à Maïche a alerté lundi vers 16 h les pompiers. Arrivés sur place, ceux-ci n'ont découvert qu'un tas de branches qui brûlaient à une distance respectable du chantier. Pas de panique donc mais cette dame a eu une saine réaction.

Villers-le-Lac

Père Noël en calèche

Mercredi, le père Noël viendra en calèche dans les rues de Villers-le-Lac pour distribuer des friandises aux enfants. Il sera accompagné de clowns et de musiciens. Les élèves de troisième du collège assureront une ambiance de fête en tenant des stands de boissons chaudes et de petites gourmandises. L'Union commerciale et artisanale de Villers-le-Lac organise le tout pour créer une atmosphère de bonne humeur dans les rues. (rv)

AGENDA

Les Brenets

Exposition de Noël

Portes ouvertes au collège des Brenets, ce mardi 22 décembre de 17 à 19 h, où seront exposés des travaux de Noël et seront vendus de petits objets réalisés par les enfants. De plus, ce même jour à 14 h 30 aura lieu le spectacle de marionnettes de la garderie. (dn)

Morteau

Ezra au Surabaya

Rockers au souffle puissant et tumultueux, les musiciens du groupe mortuaire Ezra seront au Surabaya Café, à Morteau, mardi 22 et mercredi 23 décembre, dès 22 heures. La garantie d'une musique intense.

Tir à l'arbalète à EXPol

Résultat du concours

Lors de l'édition 1992 d'EXPol, «L'Impartial» et «Publicitas» avaient organisé, à leur stand, un concours de tir à l'arbalète. Le maximum de 50 points a été obtenu par plusieurs participants, de sorte qu'il a fallu désigner les heureux gagnants par un tirage au sort.

Il s'agit de: 1. Christiane Schneider, Le Locle (gagne un appareil photo Canon prima zoom 105); 2. Jacques-Alain Perrin, Le Locle (un vol en montgolfière); 3. Thierry Strunga, Les Brenets (abonnement d'un an à «L'Impartial»). En guise de prix de consolation, un bon pour une annonce au mot a été offert à tous les autres tireurs ayant obtenu 50 et 49 points.



Remise des prix

Les vainqueurs ont été félicités par Nicole Baume du service de promotion de «L'Impartial». (Impar-Gerber)

Maïche: dons cachés à l'ADAPEI

Théâtre ordinaire, comédiens extraordinaires

Les dons cachés. Les résidents du foyer Adapei de Maïche ont révélé au public des ressources insoupçonnées. Leur spectacle théâtral accompagné en musique par le groupe I.D. de Michel Moretti nous invite à changer notre regard et notre perception de ces gens, que l'on appelle pudiquement «différents».

L'humilité est la leçon à tirer de ce spectacle donné dimanche dernier devant un parterre de parents et d'amis. Il y avait également, parmi l'assistance, des enseignants venus se rendre compte si cette création était présentable aux scolaires. A l'évidence l'examen de passage a été réussi, sanctionné par de vibrants applaudissements et plus

discrètement aussi par des larmes témoignant de la puissance émotionnelle et affective libérée par les comédiens. Chacun d'eux a tenu son rôle à merveille, faisant découvrir à sa famille un potentiel et des capacités qui n'avaient peut-être jamais pu s'épanouir et s'exprimer auparavant.

Fantastique, saisissant de beauté, de dignité et de noblesse. De grandeur d'âme aussi, car l'histoire mise en scène par les résidents du Gey est chargée d'espérance, positive. Il serait sans doute maladroit de parler de morale, mais le public ne sera pas resté indifférent devant le triomphe des forces du bien dans cette histoire forte, dense où il n'y a aucune sensiblerie mais une grande vérité, tout au-

tant d'authenticité et de générosité. «C'est une grande aventure qu'on vit ensemble», explique Benoit, l'un des trois éducateurs impliqués dans ce spectacle. Il faut souligner aussi l'immense travail des musiciens qui, autour de Michel Moretti ont composé sur l'histoire et collent à son déroulement, l'oreille et l'œil sur les inévitables imperfections scéniques pour constamment être en synchronisation avec les comédiens. Ce spectacle joué à la salle des fêtes procède aussi d'une volonté de sortir du «ghetto» et de se fonder dans le monde extérieur. Sans complexe aucun. L'objectif désormais est de renouveler l'expérience en séance publique élargie, le 2 avril prochain devant des scolaires et des adultes. (Pr.a)

Montres au banc d'essai du Cetehor de Besançon

Label «trois étoiles»

Le Cetehor (Centre technique de l'industrie horlogère) dont la mission est de maîtriser les paramètres et faire évoluer les technologies entrant dans les appareils de mesure du temps (qui passe!), fut très longtemps en avance sur son temps.

Créé en 1945, il se distingua rapidement par des réalisations de portée mondiale: ressorts incassables, systèmes antichocs... En 1973, en collaboration avec LIP, il développa l'une des toutes premières montres à quartz. Quelques années plus tard, il sortit l'un des deux moteurs de mouvements de montres brevetés au monde (l'autre est né chez Seiko). Ce moteur mis au point avec l'ex-usine Parrerin à Villers-le-Lac (rachetée récemment par le Suisse SMH) a été utilisé à plusieurs dizaines de millions d'exemplaires, équipant des générations de montres de la manufacture Cattin, à Morteau. Référence dans la montre, le Cetehor est capable évidemment de réaliser pour ses clients tous les tests et contrôles nécessaires et, surtout, est habilité à délivrer des certificats de qualité. Les centres Leclerc exigent avec d'autres distributeurs le label Cetehor et l'affichent comme Vuillemin-Règnier ou Yonger et Bresson aux côtés de leurs produits.

Cette année, le Cetehor a ainsi contrôlé 170.000 montres. La résistance des montres aux chocs, leur étanchéité à l'air et à l'eau, leur fiabilité et bien d'autres épreuves de vérité permettent d'attribuer le très officiel et respectable certificat de qualité. A l'image du guide Michelin, mais avec une sévérité et une rigueur très scientifiques, le Cetehor distribue lui aussi ses «étoiles». Trois, c'est le «must». La montre doit impérativement être habillée d'un revêtement plaqué or d'au moins dix microns, mais ne doit pas tolérer un retard ou une avance de plus ou moins 0,4 seconde par jour par rapport à l'heure atomique.

Le contrôle Cetehor est une garantie mais peut aussi être envisagé en amont de la fabrication du produit. Le labo des matériaux peut, par exemple, à travers divers tests physicochimiques, déceler la faiblesse d'un alliage, son manque de résistance à la corrosion (à la sueur par exemple) ou rendre attentif le fabricant que le design d'un bracelet de montre doit être compatible avec son indispensable potentiel d'endurance aux effets mécaniques du mouvement du poignet.

Au bout du compte, l'assurance d'une bonne facture et d'une réputation qui ne seront pas altérées par des retours massifs au service après vente de l'expéditeur.

Le souhait de Michel Freolicher est naturellement de provoquer le besoin d'un plus grand nombre d'horlogers, afin que le passage au banc d'essai du Cetehor devienne un réflexe quasi-conditionné. Car, pour l'instant, sur une dizaine de millions de montres en transit en France, seulement 200.000 s'offrent ce précieux diagnostic.

Michel Freolicher sera un directeur comblé le jour où les industriels décrocheront leur combiné téléphonique et composeront le 81.50.38.88 en disant «allo s.v.p!» (pr.a)

NAISSANCE

BILLY et BIJOU
sont heureux d'annoncer
la naissance de leur petite sœur

AUDREY
Marie

le 19 décembre 1992, à 22 h 50

Patricia et Jean
BUECHE

64250 Cambo-les-Bains
(Pays basque)

902044

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

05-2018-60/4x4

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/276342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 34 fr. pour 6 mois et 43 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Professions administratives

Un/une secrétaire de direction

L'Office fédéral de l'aviation civile cherche pour le 1^{er} mars 1993 ou pour une date à convenir un ou une secrétaire de direction. Le domaine d'activité comprend la gestion du secrétariat, l'organisation de séances, le contrôle des affaires en suspens, la rédaction de procès-verbaux ainsi que la dactylographie et la rédaction de textes pour la direction en allemand, français, anglais et italien. Cette activité comprend en outre le service de contrôle et de coordination des affaires concernant le Département et le Conseil fédéral. Ce poste de confiance est offert à une personne consciencieuse ayant de l'initiative, le sens pour une collaboration positive et ouverte, et faisant preuve de disponibilité et d'entregent. Formation commerciale complète et plusieurs années d'expérience; bonne culture générale. Langues: le français ou l'allemand, très bonnes connaissances de l'autre langue. Connaissances de l'anglais et de l'italien souhaitées.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de l'aviation civile, services centraux, Inselgasse, 3003 Berne

Un/une secrétaire de la division d'informatique

Responsable du secrétariat de la division d'informatique. Régler toutes les tâches administratives courantes de cette division. Coordonner les délais et les séances. En

partie, rédiger les protocoles pour certaines commissions. Rédiger la correspondance du chef de division en allemand et parfois en anglais. Contrôle du budget des acquisitions globales TED. Formation commerciale. Expérience du système de traitement de textes souhaitée. De très bonnes connaissances de l'allemand. A compétences égales, la préférence sera donnée aux candidat(e)s de langue maternelle française ou italienne.

Poste à temps partiel 60%

Lieu de service: Zurich

Adresse: Institut suisse de météorologie, Service du personnel, Krähbühlstrasse 58, 8044 Zurich, ☎ 01/2569111

Assistant/e technique

au sein de la Section de l'agriculture et de la sylviculture. Collaborateur/trice directement subordonné/e au chef du projet pour le dépouillement du recensement du bétail de 1993. Formation administrative avec si possible connaissances du milieu agricole. Langues: très bonnes connaissances d'allemand, bonnes connaissances du français. Capacité de rédiger en allemand, de manière autonome. Connaissances du traitement de texte souhaitées. Aptitude à travailler de manière précise et indépendante. La durée de l'emploi est limitée à une année.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de la statistique, service du personnel, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne



Fermeture de fin d'année

Durant les fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés du

24 décembre à midi au 4 janvier 1993 à 8 heures

En cas d'urgence, les services suivants disposeront d'une permanence et pourront être atteints du **28 au 30 décembre de 8 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le 31 décembre de 8 à 12 heures:**

- Administration générale, rue de la Serre 23 ☎ 276 203 ou 276 201
- Services sociaux, rue du Collège 9 ☎ 276 321
- Service de l'hygiène et de l'environnement, avenue Léopold-Robert 36, ☎ 276 391.
- Voirie ☎ 276 435

Pour les **Services Industriels**, un service de piquet fonctionnera 24 heures sur 24. Il pourra être atteint en appelant la Police locale, ☎ 231 017.

Il est rappelé aux personnes qui déménagent durant cette période qu'elles doivent faire relever les index des compteurs des énergies. Afin de pouvoir établir le plan d'occupation du releveur, elles voudront bien s'annoncer tout de suite au Service des abonnements, ☎ 276 643.

Le Conseil communal
132-12406



LES BRENETS

Nous informons notre fidèle et aimable clientèle que

le cabaret sera FERMÉ du 24 au 27 décembre 1992

Hôtel Les Pargots / Cabaret BUTTERFLY
2416 Les Brenets - ☎ 039/32 11 91
Direction: Diana Bourquin

157-14098

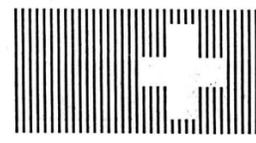
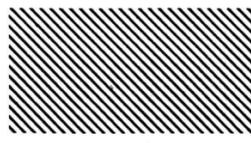
Rareté
A vendre
Golf G 60 Syncro
200 Ch (91),
toutes options,
40 000 km. Prix
neuf: Fr. 46 000.-,
cédé Fr. 33 000.-
☎ 038/53 50 82
450-1107

**Feu:
118**

AVIS OFFICIEL

L'ÉTAT DE

NEUCHÂTEL



cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE

deux assistant(e)s social(e)s à temps partiel (50 et 80%)

au service des tutelles de La Chaux-de-Fonds.

Ces postes requièrent les qualités suivantes:

- formation sociale complète dans une école reconnue;
- diplôme d'assistant social - éducateur spécialisé - licence en sciences sociales;
- capacité de travailler en équipe;
- intérêt et expérience professionnelle dans la prise en charge d'adultes en difficulté;
- bonnes connaissances du fonctionnement des assurances sociales et de la justice.

Tâches:

- consultations et enquêtes sociales diverses;
- aide, conseils et soutien aux usagers du service;
- collaboration avec de nombreux services et institutions neuchâtelois et romand (travail en réseau);
- assumer des mandats tutélaires.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: à convenir.

Délai de postulation: 6 janvier 1993.

Le directeur adjoint du Service des tutelles, ☎ 038/22 34 71, est à disposition pour fournir tout renseignement complémentaire.

POUR LE DÉPARTEMENT DES FINANCES

plusieurs estimateurs

à l'Administration cantonale des contributions dans le cadre de la révision générale de l'estimation cadastrale des immeubles.

Tâches:

- visite des bâtiments;
- calcul sur place des nouvelles estimations cadastrales.

Exigences:

- diplôme d'employé technique du bâtiment ou CFC d'employé de commerce avec connaissances en immobilier;
- sens des responsabilités.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: à convenir (début 1993).

Durée: janvier 1993 à décembre 1994.

Délai de postulation: 8 janvier 1993.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à l'Administration cantonale des contributions, MM. Fontana et Scholl, ☎ 038/22 36 56

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.



OFFRES D'EMPLOI

Café des Alpes à Fully (VS) engage

UNE SERVEUSE

Nourrie et logée. Congé 2 jours par semaine. Entrée immédiate.
Tél. 026 46 20 50.

36-508446/4x4

POUR LE DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

deux conseiller(ère)s en placement professionnel

suite au développement du Service cantonal de l'Emploi, à La Chaux-de-Fonds.

Exigences:

- formation technique niveau ETS ou équivalent avec de bonnes connaissances administratives ou formation commerciale avec de bonnes connaissances techniques;
- expérience industrielle ou administrative ainsi que connaissance du marché cantonal de l'emploi;
- sens social et psychologique;
- habitude et pratique de la négociation;
- dactylographie souhaitée.

Tâches:

- contacts avec les entreprises dans l'optique du placement de chômeurs;
- conseils en matière de projets professionnels;
- participation à la gestion du système informatique de placement;
- toutes autres activités liées à la lutte contre le chômage.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: de suite.

Délai de postulation: 6 janvier 1993.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Marcel Cotting, chef du service cantonal de l'emploi, rue de la Paix 13 à La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/23 67 41

un(e) adjoint(e) de la responsable

à l'Office cantonal du travail, section du chômage, suite à la promotion de la titulaire.

Exigences:

- formation commerciale complète, avec expérience professionnelle;
- sens des responsabilités;
- intérêt pour le droit administratif et les assurances sociales;
- aptitude à rédiger de manière indépendante;
- bon sens du contact.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: 1^{er} février 1993.

Délai de postulation: 6 janvier 1993.

La nouvelle responsable du service, ☎ 038/22 37 23 se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.



POUR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Un(e) employé(e) d'administration

à temps complet par suite de démission honorable de la titulaire, au secrétariat du Gymnase cantonal

Le poste offert s'adresse à une personne qui aime le contact avec le milieu des jeunes étudiants et qui désire travailler dans un cadre agréable au sein d'une équipe administrative dynamique. Cet emploi permet de collaborer aux tâches les plus variées: correspondance du directeur, réception, gestion de dossiers, préparation de l'année scolaire, organisation et gestion des sessions d'examens, établissement des rapports, activités d'accueil, etc.

Exigences:

- formation commerciale complète (CFC de commerce ou titre équivalent),
- maîtrise de la langue française et notions d'allemand,
- bonnes connaissances en bureautique,
- sens des relations humaines,
- aptitudes à travailler de manière indépendante, sens de l'initiative et des responsabilités.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: février 1993 ou à convenir.

Délai de postulation: 6 janvier 1993.

Renseignements auprès du directeur du Gymnase cantonal de Neuchâtel, rue Breguet 3, 2001 Neuchâtel.
☎ 038/24 05 05

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.
28-119

DIVERS

CARROSSERIE
LAUDE
HUGUENIN

Réparations toutes marques
2414 Cerneux-Péquignot, ☎ 039/36 11 49
Joyeux Noël et bonne année 1993
157-80092

IMMOBILIER

Cherche à acheter
VILLA OU MAISON OU TERRAIN
à construire.
Région La Chaux-de-Fonds, Le Locle.
Faire offres à case postale 393,
2001 Neuchâtel.
450-1065

A louer Jeanneret 49, Le Locle
Appartements de 3 pièces
Loyer: Fr. 650.- plus charges.
Libres: de suite ou à convenir.
☎ 039/23 26 55
(heures de bureau)
132-12083

A remettre pour raison de santé
restaurant de campagne
situé sur le Plateau de Diesse.
Chiffre d'affaires intéressant.
Petite reprise.
Ecrire sous chiffres 470-007 à
ASSA Annonces Suisses SA,
Léopold-Robert 31,
2300 La Chaux-de-Fonds.

Neuchâtel: une année de vie communale au coin du feu

Optimisme dans la rigueur

Elections, finances, hôpitaux: l'année 92 n'aura pas privé la communauté britchonne de petits et grands événements. Hier, à l'Hôtel de Ville, le Conseil communal in corpore en a dressé le portrait au cours de la traditionnelle conférence au coin du feu.

Pour Blaise Dupont, président de la ville et directeur de l'Urbanisme, si l'année 92 aura été marquée par la rigueur, l'exécutif n'en aura pas pour autant été inactif. Au chapitre de l'urbanisme, outre le début des travaux du CSEM et l'agrandissement de l'Hôtel Beaufort, l'année 92 aura vu tomber la décision d'installation de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel.

Trois plans spéciaux sont en gestation: celui du quartier de la Gare-Crêt Tacconnet (OFS), celui du réaménagement des friches industrielles de Serrières (projet Artufabe) et celui des Prés des Acacias (100 logements sociaux à construire). Ici, la concertation avec les opposants - une rencontre est prévue au début de l'année - devrait permettre de lancer les travaux en septembre.

UNITÉ FERMÉE

Une baisse de près de 2% de la consommation d'électricité a été constatée en 92, signe de la dégradation de l'activité économique, estime Jean-Pierre Authier, directeur des SI et des hôpitaux.

Des hôpitaux où l'on a constaté une nouvelle diminution de la durée d'hospitalisation. Les départs ont cependant été pris, avec une unité de soins qui sera fermée à la fin de cette année, sans licenciements. Quant à l'économie réalisée grâce à la fermeture des buanderies des hôpitaux, elle est plus importante que prévue: 700.000 fr au lieu des 500.000 budgétés. Sur les 38 personnes licenciées à cette occasion, deux sont encore au chômage aujourd'hui.

Après la présentation du rapport sur la nouvelle planification hospitalière cantonale et des remous qu'il a suscités, J.-P. Authier appelle à ne pas se tromper de débat: «La construction du nouveau Centre hospitalier de Neuchâtel ne peut être mise en opposition avec le devenir des hôpitaux régionaux. Quelle que soit la situation sur le plan cantonal, nous aurons à remplacer les deux hôpitaux actuels de la ville».

INQUIÉTUDE

André Buhler, pour les services sociaux, a dit ensuite son inquiétude face au nombre croissant de chômeurs (1168 à fin novembre pour la ville). 100 personnes ont pu bénéficier d'emplois dans l'administration au titre des mesures de crise. Si, du côté de la maturité professionnelle, le directeur des hôpitaux A. Buhler avoue être «dans le bleu» faute de directives fédérales qui n'ont pas encore été établies - des emplois sont pourtant en jeu - en matière culturelle, le conseiller communal a salué la collaboration qui s'établit avec les pays de l'Est ainsi que les idées surgissant en matière de nouveau théâtre.

Pour Didier Burkhalter, directeur de la Police, la priorité



Hôtel de Ville de Neuchâtel

Traditionnel rendez-vous, la conférence-bilan au coin du feu.

reste la lutte contre la drogue. Quant à la modération du trafic, un rapport devrait prochainement être présenté au législatif. Enfin, du côté des Travaux publics, D. Burkhalter a rappelé que la ville a vécu et vivra au rythme de la crise.

Enfin, la directrice de l'Office du personnel et des Finances, Monika Dusong, a évoqué la difficile recherche d'équilibre pour les comptes 92, suite à la

dégradation des rentrées fiscales. S'il faut maintenir les investissements pour permettre à l'économie privée de tourner, la gestion 93 devra être rigoureuse, a réaffirmé la «grande argentière».

Une rigueur qui n'en exclut pas pour autant l'optimisme et le dynamisme, a conclu B. Dupont tout en présentant les vœux du Conseil communal à la population. C. P.

Modifications de taxes acceptées à Travers

Adoucir le déficit

En acceptant les modifications du tarif de vente de l'eau, de la taxe d'épuration et de celle sur l'élimination des déchets, le Conseil général de Travers a, hier soir, adouci le déficit du budget 1993. L'excédent de charges passe ainsi de 310.000 à 117.000 francs.

Les modifications du tarif de l'eau et de la taxe d'épuration (voir «L'Impartial» du 19 décembre) n'ont pas provoqué de discussions. Contrairement au nouveau mode de perception de la taxe sur l'enlèvement des déchets solides.

Introduite l'an dernier, la taxe au sac n'a pas répondu aux espérances financières du Conseil communal, les Travers

sins allant déposer leurs ordures dans les villages voisins. Aussi, l'exécutif prévoyait de la remplacer par des émoluments fixes, l'important étant d'encaisser la somme voulue pour équilibrer ce chapitre du budget.

La commission des Travaux publics préférerait conserver la taxe au sac, mais diminuée en 1993, et augmenter l'émolument de base. L'amendement a été refusé. La commission propose toutefois de continuer à rechercher d'autres solutions. Comme organiser le pesage des camions et étudier les possibilités de «privatiser» les déchets en sortant du syndicat intercommunal...

Deux autres amendements ont passé la rampe. La commis-

sion du budget et des comptes proposait de taxer également les exploitations agricoles, ce qui n'était pas le cas avec l'ancien système. Enfin, le Parti libéral préférerait voir ces exploitations imposées en fonction du nombre d'unités de gros bétail. Au vote, l'arrêté amendé a été accepté par 14 voix contre 7.

DÉMISSION

A l'heure d'examiner le budget 1993, Pierre Wyss (radical) a annoncé sa démission. Il s'est dit fatigué par la politique de la carotte et du bâton pratiquée par le Conseil d'Etat, souhaitant beaucoup de courage au Conseil communal et au Conseil général. (mdc)

Les Hauts-Geneveys

Situation préoccupante

Les membres du législatif des Hauts-Geneveys se sont réunis hier soir pour l'examen du budget 1993. Coup de théâtre en début de séance... Le public a dû quitter la salle durant 21 minutes pour permettre au législatif d'adopter le procès-verbal d'une séance qui s'est tenue à huis clos le 2 octobre 1992!

Quant au budget 1993, il préoccupe les autorités, puisqu'il présente un déficit de 174.765 fr (y compris les amortissements légaux qui se montent à 78.510 fr).

Que faire devant une telle situation? Pour Paul Giger, les augmentations ne suivent pas du tout l'indice du coût de la vie, bien au contraire. Il faudrait s'entendre entre les communes et s'opposer à ces augmentations. La situation devient intenable. Il faudrait surtout revoir les dépenses de l'Instruction publique et de la Santé. P. Giger s'étonne également du coût de la Protection civile qui va être reorganisée.

Heureusement, les réserves permettent de gérer les charges de la commune d'une façon optimale, aussi le budget a-t-il été finalement accepté à l'unanimité.

A la Commission générale de l'Hôpital de Landeyeux, Pierre-André Guyot a remplacé Jacqueline Rosset, nommée au comité administratif.

En début de séance, le président Francis Leuenberger a accueilli les nouveaux citoyens et citoyennes de la localité, en leur remettant un souvenir de la commune. (ha)

Correctionnel de Boudry

Séducteur escroc

Les prévenus brillaient par leur absence, hier, à l'audience préliminaire du Tribunal correctionnel de Boudry. Il eût pourtant été intéressant de juger de visu du charme de ces deux hommes qui ont escroqué quelques dames...

A. M., commerçant de 31 ans, a su utiliser son charme. Il a séduit des dames, à qui il a soutiré beaucoup d'argent. Il les encourageait à contracter des prêts, les aidait dans leurs démarches (au besoin en établissant de faux documents) se faisait remettre l'argent pour des affaires qu'il s'inventait (ou qui périlliciaient) à l'étranger... Au total, il a délesté trois femmes de 55.000 francs suisses et presque autant de francs français.

C. P., boulanger-pâtisseries de 32 ans a roulé dans la farine des femmes et des hommes. Avec A. M., il a joué double jeu, tantôt l'aidant à commettre ses escroqueries, tantôt profitant lui-même d'une partie de l'argent (13.600 francs) libéré par une des dames. Il a aussi joué les vendeurs de voitures, s'appropriant des véhicules dont les propriétaires ne voyaient plus ni la couleur, ni la valeur... Et il a encore emprunté quelque 2000 francs à trois hommes qui n'ont pas été remboursés.

L'audience préliminaire a permis de fixer au 5 février 1993 à 8 h 30 l'audience de jugement. François Delachaux, président, sera assisté des jurés Jürg Andreas Schetty et Jean Fehlbaum, Lucienne Voirel greffière.

NOM D'EMPRUNT

Thierry Béguin, procureur général, considère comme moralement discutable la pratique du petit crédit. Dès lors, il était prêt à se contenter d'un renvoi devant le Tribunal de police pour cette autre affaire.

Et s'il a été saisi par la Chambre d'accusation, le Tribunal correctionnel de Boudry a suivi le ministère public en prononçant une peine de 3 mois d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans. L'accusé paiera les frais de la cause, à savoir 650 francs.

L'accusé avait volé des cartes d'identité vierges à Brot-Dessous pour tenter d'obtenir un «prêt de confiance» sous un nom d'emprunt. Sa tentative, maladroite à plus d'un niveau comme il l'a analysée avec le recul, a échoué...

Il regrette ce mauvais pas, s'en excuse. Il a agi sous l'influence d'un «expert» qui a pris les dix autres cartes d'identité vierges. AO

Etat de Neuchâtel

L'annuaire est arrivé

L'annuaire officiel 1993 de la République et canton de Neuchâtel vient de sortir de presse. Comme les années précédentes, il contient notamment la liste des autorités cantonales, des magistrats et fonctionnaires de l'administration, des commissions et des personnes pratiquant une profession autorisée par l'Etat. Il est complété par la liste des ambassades et consulats étrangers intéressant le canton de Neuchâtel, ainsi que par celle des représentants diplomatiques et consulaires de la Suisse.

Cet annuaire peut être obtenu à l'Economat cantonal, Château, 2001 Neuchâtel (tél. 038 22 30 08). (comm)

BRÈVES

OK Personnel

Ouverture de cinq agences

L'entreprise neuchâteloise de travail temporaire OK Personnel Services ouvrira cinq agences en Suisse alémanique dès le 1er janvier. Situées à Oerlikon (ZH), Bâle, Liestal (BL), Baden (AG) et Sursee (LU), ces nouvelles succursales emploieront 25 personnes, a indiqué le patron de la société, Bernard Houche.

Les Bayards

Regroupement administratif

Dans le compte-rendu concernant la séance du législatif des Bayards («L'Impartial» du 19 décembre), il était fait allusion aux économies réalisables avec un regroupement administratif. André Rüedi, chef du Service des communes, précise que les regroupements permettent généralement des économies. Mais, dans le cas précis du rapprochement entre les Bayards et les Verrières, il n'a pas porté de jugement. Enfin, il rappelle que l'autorité de surveillance des communes est le Conseil d'Etat. (mdc)

AGENDA

Manif à Neuchâtel

Transports organisés

Pour sa manifestation de ce soir à 18 h à Neuchâtel, mise sur pied pour protester contre l'intention de l'autorité fédérale d'abaisser le taux de l'indemnité de chômage, l'Union syndicale cantonale neuchâteloise (USCN) organise deux transports gratuits depuis le Haut. Un car partira du Locle (place du Marché) à 17 h et de La Chaux-de-Fonds (place de la Gare) à 17 h 15. Au Val-de-Travers, départ de la place de la Gare à Fleurier à 17 h et de Couvet (place des Halles) à 17 h 10. Renseignements et inscriptions: (039) 23.30.55 pour les Montagnes neuchâteloises et (038) 61.14.70 pour le Val-de-Travers. (cp)

Chépard-Saint-Martin

Fête de fin d'année

Le collège primaire de Chépard-Saint-Martin invite parents et amis à une fête de fin d'année, ce soir à 19 h 30 en l'église de Saint-Martin. Après quelques chants interprétés par les élèves, tout le monde se rendra en cortège à la Rebatté. (ha)

Cernier

Soirée d'ouverture très animée

Les commerçants de Cernier ont ouvert leurs portes hier soir jusqu'à 22 heures.

L'animation était importante au chef-lieu, lors de l'arrivée du Père Noël sur son char. Celui-ci a distribué des cornets aux enfants, puis il a fait le tour du village.

Organisée par le Moto-Club des neiges, la distribution de la soupe aux pois a attiré beaucoup de monde au rez-de-chaussée de Cernier-Centre. La musique l'Union instrumentale a donné une sérénade avant de défiler dans le village, alors que les enfants ont sacrifié au lâcher de ballons.

Les commerçants avaient décoré leurs magasins et l'un d'eux, Gaffner Radio TV S.A.

qui fêtait ses 25 ans, offrait une attention à tous les visiteurs. (ha - photo Schneider)



Saint-Imier: plusieurs bonnes nouvelles du Conseil municipal

Le prix du gaz en légère baisse

Parmi ses diverses communications, le Conseil municipal de Saint-Imier annonce quelques bonnes nouvelles, entre baisse de prix pour le gaz, avance satisfaisante des travaux à la salle de spectacles et projet intéressant du Centre social protestant à l'intention des chômeurs, notamment.

Fidèle à sa politique en la matière, le Conseil municipal a décidé de répercuter immédiatement, sur les factures adressées aux consommateurs, la légère baisse de prix notifiée à la commune de Saint-Imier par son fournisseur de gaz. Sur préavis des commissions des finances et des services techniques, il a donc décrété que les abonnés «chauffage» et les abonnés «interruptibles» bénéficieront, dès le 1er janvier, d'une baisse de 0,1 centime par kWh.

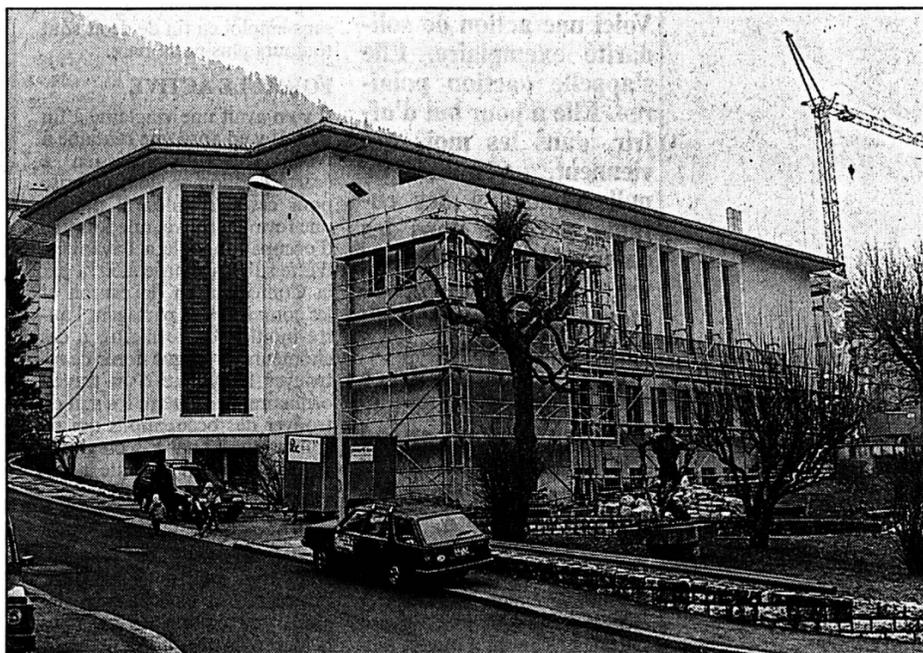
Autre bonne nouvelle dont se réjouit l'exécutif: Pro Juventute a décidé d'ouvrir un crédit, dans la mesure de ses possibilités financières, pour offrir jeux et livres à la bibliothèque et à la bibliothèque des jeunes.

Les travaux de reconstruction de la salle de spectacles vont bon train. Ils n'ont réservé jusqu'ici aucune mauvaise surprise, bien au contraire, puisqu'on a même pu procéder, tout en respectant le crédit prévu, à diverses améliorations supplémentaires. Le bâtiment devant être achevé à la fin mai, l'inauguration officielle a été fixée au samedi 12 juin 93.

Au chapitre des nominations, l'exécutif annonce qu'il a désigné l'adjoint au maire pour 1993, en la personne du conseiller municipal Robert Niklès; représentant de l'UDC, il est chef des départements du musée et de la bibliothèque, des affaires militaires, de l'exploitation des installations sportives, ainsi que du contrôle des habitants.

Autre nomination, en réponse aux instructions émanant de la Préfecture, celle du responsable de l'épandage du purin sur le territoire communal, en la personne de Charles Niklès, agriculteur.

On se souvient que les différents documents constituant la révision de l'aménagement local ont été mis en procédure de consultation et d'information publiques, dans le courant du mois dernier. Suite à cette procédure, les autorités municipales ont reçu une dizaine de remarques et autres suggestions en rapport avec le plan de zones,



Saint-Imier

Excellente nouvelle pour les sociétés et autres associations culturelles: la salle de spectacles sera réutilisable dans moins de six mois. (Impar-Egler)

celui des zones de protection et le règlement communal des constructions. Les urbanistes mandatés par la Municipalité et la commission d'urbanisme ont traité ces prises de position.

Dès lors, le dossier pourra être adressé à l'administration cantonale. La période d'examen durera environ trois mois; dès son approbation par le canton, le projet sera déposé publiquement. Après liquidation des éventuelles oppositions, le Conseil général donnera son préavis à l'intention du corps électoral, qui se prononcera par

les urnes vers la fin de l'an prochain.

POUR LES CHÔMEUSES

Les autorités municipales se sont entretenues avec les responsables du Centre social protestant (CSP), pour s'informer du programme de travaux envisagés pour les chômeuses. Le projet du CSP consiste en l'ouverture d'une boutique, à Tramelan, où des chômeuses sans formation seraient occupées, durant six mois, à la remise en état de vêtements, à la confection de chifons et à la revente dans d'autres magasins dépendant du centre.

Il est prévu d'occuper initialement cinq chômeuses, en travaux de production (60%) et formation (40%). Les assurances-chômage et le canton assumeront le gros du financement, tandis que les communes prendront à leur charge un montant de 8 francs par heure de travail et par chômeuse.

Le Conseil municipal a accepté d'entrer en matière sur ce projet, en félicitant ses initiateurs; il a désigné René Lautenschlager, chef des œuvres sociales, pour régler les questions de détails. (cm-de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVES

Grandval

Sous protection

Le gouvernement cantonal vient d'inscrire le Corps de garde de Grandval à l'inventaire des monuments historiques ruraux protégés. (oid)

Direction des Finances Nouvel office

Le Gouvernement bernois a nommé Kurt Oehli à la tête de l'Office d'organisation, créé au sein de la Direction des finances. Ce nouvel office sera chargé de l'organisation dans le secteur de l'informatique et de la communication. Il aura, en outre, pour tâche de veiller à l'évolution de l'organisation interne de l'administration cantonale. (oid)

Saint-Imier Démission

Le Conseil municipal a pris acte de la démission présentée par Jean-Bernard Gindrat (AJU) en tant que membre de la Commission des eaux usées du haut-vallon de Saint-Imier. Son remplacement sera effectué lors de la prochaine séance du Conseil général. (cm)

«Macolin»

Protéger son dos

Le mal de dos est le mal du siècle: forte de cette certitude, l'Ecole fédérale de sport, avec la collaboration de la CNA, consacre un important article à ce problème et aux conseils qu'il mérite, dans sa revue officielle «Macolin». Ce dernier numéro de l'année inclut également et notamment une étude sur les trop nombreux accidents dont sont victimes des hockeyeurs sur glace souvent mal équipés. «Macolin» n'est pas vendu en kiosque, mais on l'obtient en s'adressant directement à l'EFSM, 2532 Macolin, tél. 032 276 418. (de)

Courtelay Le huitième

Les récentes élections municipales de Courtelay avaient désigné sept membres du Conseil municipal. Pour le huitième et dernier siège, deux candidats se sont mesurés en scrutin de ballottage: un «match» remporté par Frédy Tschan (nouveau), qui a récolté 210 voix, contre 117 à Paul Wyssbrod (ancien). (de)

L'administration pendant les Fêtes

En raison des Fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés du 24 au 28 décembre inclus, ainsi que du 31 décembre au mardi 5 janvier, à 8 h 30.

Les mardis 29 et mercredi 30 décembre, l'administration sera ouverte de 9 à 11 h et de 14 à 16 h; les appels téléphoniques, au 424-424, seront reçus durant ce même horaire. (cm)

Canton de Berne: en attendant le budget 1993...

On serre encore la ceinture

Suite au rejet du budget 1993 par le Grand Conseil, le gouvernement a arrêté hier des mesures de transition, qui «réglementeront» les finances jusqu'à l'adoption d'un budget; il a fixé des limites très étroites afin de garantir la solvabilité de l'Etat.

En l'absence de budget ayant force de loi pour l'an prochain, le Gouvernement n'est autorisé à engager que les dépenses indispensables aux activités administratives. Formellement, il a mis en vigueur le budget 93, mais à titre provisoire et en l'assortissant

de directives claires. Ainsi, le Conseil exécutif a défini les dépenses réputées indispensables, qui comprennent celles du personnel, les dépenses liées, ainsi que tous les investissements courants en cours d'exécution qui, reposant sur les engagements légaux, ne peuvent être ni suspendus ni repoussés.

UN DOUZIÈME, PAS PLUS

Dans le but de garantir la solvabilité du canton, le gouvernement a en outre fixé des limites dans le temps et des plafonds en pourcentage pour l'utilisation

des crédits budgétaires; une mesure imposée par le refus du peuple, le 6 décembre, d'habiliter l'Etat à lancer des emprunts.

Concrètement, il ne sera bloqué au maximum qu'un douzième des crédits annuels, par mois et par poste.

A titre complémentaire, le Conseil exécutif a bien évidemment décidé qu'aucun projet nouveau ne pourrait donner lieu à des engagements, jusqu'à nouvel ordre; seules exceptions possibles à cette règle, les crédits d'engagement ayant un bien-fondé, soit par exemple les dé-

penses nécessaires à la réalisation de mesures d'économie entraînant une réduction de charges ou une hausse de produits.

Le gouvernement est convaincu que ces décisions sont de nature à assurer la continuité des activités courantes de l'Etat, conformément à la loi. Par ailleurs, les mesures arrêtées hier garantissent au Grand Conseil une marge de manœuvre maximale dans le débat sur le budget 93, débat qui sera rouvert lors de la session de mars prochain. (oid-de)

Dans dix jours: taxe au sac à Villeret

Vignettes à gogo

Dans le cadre de l'introduction de la taxe au sac, qui entrera impérativement en vigueur le 1er janvier prochain, la municipalité met en vente les deux sortes de vignettes nécessaires. Celle qui est destinée au sac coûte 2 francs la pièce (elle est vendue par paquet de dix au minimum), tandis que le modèle à apposer sur les conteneurs vaut 40 francs.

Ces vignettes sont disponibles dès à présent, dans quatre points de vente, à savoir l'administration communale, la boulangerie Russi (rue de la Gare 1), le magasin Coop (rue Principale 29) et le magasin Leuenberger (rue Principale 28).

Le Conseil municipal rappelle que, dès le 1er janvier, seuls les

sacs et les conteneurs munis de vignettes seront recueillis, respectivement vidés, dans le cadre des ramassages ordinaires. Les cartons ne seront plus récoltés que lors des «tournées de cassons». L'exécutif précise une fois encore que les sacs à ordures de 35 litres devront porter une vignette, ceux de 60 litres deux, tout comme les sacs de fourrage, et ceux de 110 litres trois.

Exhortant la population à faire preuve de discipline, le Conseil municipal la remercie déjà de sa collaboration.

Durant les Fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée, très précisément du jeudi 24 décembre à midi jusqu'au lundi 4 janvier à 9 heures. Avec les meilleurs vœux des autorités! (mw)

Jura bernois: grâce au «match pour la vie»

Nouvelle distribution de «Jo»

Les élèves du Jura bernois qui ne possèdent pas encore la bande dessinée «Jo» - qui a remporté un formidable succès auprès de la jeunesse régionale - pourront bientôt l'obtenir gratuitement.

«Jo» est le titre, rappelons-le, de la BD réalisée par Derib dans le but de sensibiliser et d'informer les jeunes sur les dangers du sida. Dans un premier temps, elle avait été distribuée gratuitement aux jeunes de Suisse romande; dans le Jura bernois, cette opération avait été réalisée, voici une année, grâce à la collaboration de nombreuses personnes et associations.

Traduit dans plusieurs langues, l'ouvrage est actuellement en cours de distribution dans divers pays européens, dont la

France. Pour poursuivre cette campagne de prévention, la Fondation pour la Vie a reçu cette année le soutien des équipes suisse et française de Coupe Davis, qui ont joué un match-exhibition au profit de cette action.

Or, grâce au bénéfice retiré de ce «match pour la vie», il est possible de renouveler la distribution de la BD pour les jeunes du Jura bernois. Ainsi, tous les élèves de 8e année la recevront par l'intermédiaire de leur école.

Les ouvrages sont à disposition des enseignants au centre Contact, Grand-Rue 36, Tavannes, tél. (032) 91 15 16. Les jeunes qui ne possèdent pas encore la BD peuvent également s'adresser à cet endroit. (comm-de)

Saint-Imier en direct

Cultes radiodiffusés

La Radio suisse romande a choisi de retransmettre, en cette fin d'année, trois cultes qui se tiendront en la Collégiale de Saint-Imier. Il s'agit précisément des cultes de la veillée de Noël, du matin de Noël et du dimanche 27 décembre prochain, qui seront diffusés en direct et simultanément sur La Première et Espace 2.

Le 24 au soir, le culte débute à 23 h, il sera agrémenté des prestations de «Coup de Chœur», le chœur de la paroisse, accompagné pour la circonstance par un orchestre d'une douzaine de musiciens. Les 25 et 27 décembre, le culte aura lieu à 10 heures. Le matin de Noël, il sera rehaussé par la voix merveilleuse de Pierrette Péquegnat, tandis que Maurice Bernard, à la trompette, et Jacqueline Jacot, à l'orgue, se produiront pour le dernier dimanche de l'année.

Le Conseil de paroisse lance une très cordiale invitation à chacune et chacun pour ces trois cultes particuliers, auxquels il espère bien sûr une participation nombreuse.

Détail d'importance: rendez-vous est donné à tous les paroissiens un quart d'heure avant chaque culte (respectivement 22 h 45 et 9 h 45), afin que l'assemblée puisse répéter les cantiques inscrits à ces cérémonies religieuses. Les cloches, pour leur part, sonneront une demi-heure avant le début des cultes. (comm-de)

Coup de cœur des chômeurs et du peuple jurassien

Les pullovers de la solidarité

Voici une action de solidarité exemplaire. Elle s'appelle «action polaire». Elle a pour but d'offrir, dans les mois qui viennent, un millier de pulls chauds à des enfants parqués dans les camps de l'ex-Yougoslavie. Ce sont des chômeurs jurassiens en fin de droit qui vont confectionner ces habits, grâce à la générosité du peuple jurassien dont on attend 35.000 francs. Caritas se chargera de la distribution sur le terrain.

sans-emploi en fin de droit sont toujours plus nombreux.

FORMULE ACTIVE

Il y en avait une vingtaine à fin juin. Il y en aura une centaine à Noël. L'exécutif jurassien a écarté l'option secours de crise pour ces personnes. Il préfère une formule active, une formule d'occupation. Elle a l'avantage d'être subventionnée à 50% par la Confédération (le canton et les communes se partagent l'autre moitié), de permettre à ces chômeurs de longue durée de retrouver le rythme d'un travail ordinaire. Seulement, il s'agit de trouver des occupations qui ne concurrencent pas le secteur privé et qui soient d'utilité générale.

«L'opération polaire» entre totalement dans ce créneau. Dans trois ateliers (Bassecourt, Porrentruy et bientôt Saignelégier), une équipe de six chômeurs en fin de droit s'attellent à confectionner un millier de pulls chauds pour les enfants des orphelinats et des camps de la Yougoslavie en guerre. Le tissu



Projet polaire à Bassecourt

Des chômeuses en fin de droit confectionnent les premiers pullovers destinés aux enfants de l'ex-Yougoslavie. (Impar - Gogniat)

est de qualité et les couleurs sélectionnées (treize au total) pour ne pas créer de problème politique sur place... Les pulls taillés le sont pour des enfants de 4 à 14 ans.

Un premier convoi de 300 maillots devraient être acheminés dans la région de Zagreb (un camp bosniaque près de cette ville accueille 4000 enfants) en janvier déjà.

APPEL AUX JURASSIENS

Pour financer cette action, il est fait appel au peuple jurassien dont on connaît la générosité dans les coups durs. Le parrainage d'un pull est de 35 francs. Il peut se faire par un versement au compte de solidarité ouvert à la BCJ, au CCP 25-298-4 (mention Yougoslavie). De son côté, la radio locale, partie au projet, lancera un appel de dons les mercredi 23 et jeudi 24 décembre. Si les versements dépassent les promesses, ce sont d'autres habits qui seront confectionnés. Ce ne sont pas les enfants déshérités qui manquent.

Mgo

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Epauvillers Aide aux écoles primaires refusée

En difficulté, les écoles primaires se sont approchées des communes pour solliciter un soutien financier. Hier soir, les citoyens d'Epauvillers ont refusé cette aide, par 12 voix contre 10. Le risque de fermeture d'école dans le village et l'introduction du système 6-3 contre le système 5-4 prônée par les écoles privées, ont pesé dans la balance. Le budget 93, qui boucle avec 15.000 fr de découvert sur un roulement de 384.000 fr, a été adopté. (mgo)

Saint-Brais Un oui, mais!

Hier soir, la commune municipale de Saint-Brais a accepté un crédit de 28.300 fr pour désendetter le Centre de loisirs de Saignelégier. Le crédit a été pris sur le budget qui boucle avec 9000 fr de découvert sur un roulement de 510.000 fr. La première section a, quant à elle, accepté d'adhérer au triage forestier, sous réserve d'une acceptation de la commune du Bémont qui a refusé dans un premier temps son adhésion. Le budget de la première section boucle avec 18.000 fr de découvert sur un roulement de 211.000 fr. (mgo)

Bulletin de l'ADIJ Choindez de 1920 à 1930

Choindez, en 1922, comptait pas moins de 716 ouvriers employés dans le haut-fourneau du lieu. Deux historiens, François Kohler et Charles Torriani, se sont penchés sur la vie économique et sociale de ce village du bord de la Birse durant l'Entre-deux-guerres. Le dépouillement des archives locales et de l'entreprise ainsi que de nombreux témoignages forment l'ossature du dernier bulletin de l'ADIJ (association de défense des intérêts du Jura). A l'époque, Choindez est l'un des plus grands complexes sidérurgiques de Suisse. Le village, enfermé dans la cluse de Moutier, est non seulement un lieu de travail mais sert de cadre de vie. Depuis lors, le visage de cette localité a complètement changé. Il est possible de découvrir le «Vieux Choindez» en commandant le bulletin de l'ADIJ à la case postale 57 à Moutier. (mgo)

L'initiative émane des Arts et métiers avec, à sa tête, Gérard Cattin. Le canton a ouvert plusieurs chantiers de chômage (récupération de matériel électronique, aménagement des pistes de fond et de VTT...), mais les

Fédération jurassienne d'élevage chevalin

Champions primés

La Fédération jurassienne d'élevage chevalin récompense chaque année les chevaux de concours hippique qui sont nés dans la région ou qui servent à l'élevage. 6000 francs de prix viennent récompenser les propriétaires et les «naisseurs», au terme d'un Championnat. Les chevaux pouvaient se qualifier lors de concours du Jura ou du Jura sud dans les catégories R2, L2, R3 et M1. Voici les dix lauréats de la cuvée 92.

1. Gazelle VI (44 points): Fritz Oppliger de Courroux (naisseur et propriétaire). Cavalier: André Jufer de Glovelier.
2. Vivaldi VII (27 points): Bernard Studer de Delémont. Ca-

valier: Philippe Studer de Delémont.

3. Aleph (18 points): Fondation Adullam (Corban). Cavalier: Marcel-Alain Rais de Delémont.

3 ex aequo: Mouskouri (18 points): André Heusler (Lugnez). Cavalier: Jacky Studer de Delémont.

3 ex aequo: Symphonie (18 points): Jean-Michel Rebetez (Bassecourt). Cavalier: Dominique Stäheli de Delémont.

6: Cyclone de la Combe (11 points): Eugène Roche (Rolle) naisseur et Jean-Pierre Charmillot (Vicques) propriétaire. Cavalier: Philippe Studer de Delémont.

7: Gazelle (10 points): Joseph Gogniat (Epiquerez) naisseur et Raoul Buchwalder (Chésard) propriétaire. Cavalier: Viviane Auberson de Saignelégier.

8. Lascar des prés (9 points): Ueli Ledermann de Courtelary (naisseur, propriétaire et cavalier).

9. Bigue (8 points): Fritz Oppliger (Courroux) naisseur, John Oppliger (Courroux), propriétaire. Cavalier: David Meyer des Reussilles.

10. Filou du Jordi (7 points): Paul Schüchter (Châtillon) naisseur, Pierre Reveney (Fribourg), propriétaire. Cavalier: Léone Joye de Mannans.

Mgo

Saignelégier: assemblée communale

Tous les objets acceptés!

Près de quatre-vingts ayants droit ont pris part hier soir à l'assemblée communale ordinaire, tenue sous la présidence de Renaude Boillat. En l'absence du secrétaire communal, le procès-verbal était tenu par Benoit Bouverat.

L'assemblée a approuvé le principe du subventionnement des nouvelles constructions en 1993 et ratifié le montant de la subvention de base.

Elle a également fixé le prix de vente du terrain à bâtir communal réservé aux maisons familiales.

CRÈCHE-GARDERIE

Après discussions, c'est finalement à l'unanimité que l'assem-

blée a décidé de prendre en charge la quote-part de l'excédent des charges du compte d'exploitation de la crèche-garderie pour les enfants, dont les parents sont domiciliés dans la commune.

Cette décision impliquera une dépense supplémentaire de 25.000 fr qui n'était pas prévue dans le budget présenté hier soir.

BUDGET

Après présentation détaillée, le budget communal de fonctionnement a été accepté à l'unanimité. Basé sur une quotité inchangée de 2,5, il prévoit 6.507.331 francs de charges et 6.340.022 francs de produits, d'où un excédent de charges de

167.309 francs. Le budget des investissements (132.000 francs) a lui aussi été approuvé.

Sans opposition, l'assemblée a accepté de vendre, à 27 francs le m², 3800 m² de terrain dans la zone industrielle Au Canton, à l'est des bâtiments de la SAFM, à l'entreprise de construction Giorgio Frères pour la réalisation d'un dépôt avec studio.

HOMMAGE

Dans les divers, la présidente Renaude Boillat et le maire Pierre Paupe ont rendu hommage aux conseillers communaux sortants Charles Egli, 12 ans d'activité, Jean-Claude Probst, 8 ans et Philippe Faivet, 3 ans et demi. (y)

Franches-Montagnes

Autorités assermentées

Maires, première mairesse du Haut-Plateau (Mme Rion, de la Chaux), conseillers communaux, président des assemblées, secrétaire-caissier...: quelque 80 nouveaux élus communaux francs-montagnards ont prêté serment hier soir à Saignelégier. Il y avait même quelques élus d'Undervelier et de Montmelon à s'être glissés dans les rangs. Après que Jean-Louis Sangsue, le patron des communes, ait annoncé qu'une journée de travail était programmée à l'intention des maires et que les conseillers auraient l'occasion de se perfectionner sur trois thèmes, le mi-

nistre Pierre Boillat procéda à la cérémonie officielle. Il en profita pour remercier les élus de leur engagement à l'heure où le désintérêt de la chose publique et du repli sur soi sont rampants. «Même à un poste des plus modestes, c'est vous l'édifice de la démocratie et sa santé... Le ministre de la Justice demanda aux nouveaux élus de faire preuve de rigueur et d'imagination en ces temps de crise et leur donna enfin un conseil: «Vous aurez d'inévitables déconvenues. Gardez toujours la tête haute». A bon entendeur...

Mgo

Motion socialiste déposée au Parlement

Pour une collaboration intercantonale

Dans une motion déposée au Parlement, le groupe socialiste souligne que les difficultés économiques exigent des mesures structurelles et conjoncturelles. Afin d'éviter une concentration des activités dans les régions fortement peuplées et un affaiblissement des cantons périphériques, il demande au Gouvernement d'inventorier les possibilités de collaboration avec d'autres cantons, d'en évaluer les potentialités économiques et d'examiner si une telle collaboration peut entraîner une répartition équitable des activités mises en commun.

Par une question écrite, le groupe radical relève lui l'incompatibilité entre le droit fédéral et cantonal concernant la pa-

tente d'auberge. Seule une personne physique peut en être titulaire. Si un établissement public est propriétaire d'une personne morale, la patente doit être accordée au gérant. Le gérant est donc subordonné à la société. Or, relève le député Schweingruber, en cas d'inscription au Registre du commerce, le droit fédéral exige que le titulaire de la patente exploite son établissement personnellement et de manière totalement indépendante et autonome. Ce député y voit une contradiction qui aurait déjà causé des difficultés à certains titulaires de patentes. Il demande au Gouvernement d'examiner cette question et de proposer les modifications législatives nécessaires. V. G.

SERVICES

SAIGNELÉGIER

● PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.

● HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.

● AMBULANCE
☎ 51 22 44.

● MÉDECINS

Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

LE NOIRMONT

● MÉDECINS
Dr Baumeler, ☎ 53 11 65.
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

● MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

Transjurane

Subventions accordées

Le Gouvernement jurassien a accepté le projet général des sections 1 à 3 de la Transjurane (N 16). Il l'a transmis au Conseil fédéral en vue de ratification. Ces trois sections sont les trois dernières qui font l'objet d'un projet général. Les sections 4 à 6 sont en chantier, les sections 7 et 8 à l'étude de détail.

L'exécutif a octroyé des subventions de 100.400 francs à des institutions sociales, dont 45.000 à Pro Infirmis, 35.500 à Pro Senectute et 14.000 à Caritas. La lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies reçoit 6000 francs et la Fédération de théâtre amateur 5000. Diverses sociétés de pêche reçoivent 14.300

francs pour des jeunes truites et des aménagements de piscicultures.

Enfin, la police achètera deux nouveaux véhicules évalués à 83.000 francs, alors que Saignelégier reçoit 50.000 francs pour des serres solaires à la nouvelle école primaire.

V. G.

Société éditrice
et imprimeur:

L'Impartial SA
La Chaux-de-Fonds

Rédaction
et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Téléphone:
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 310
Télex: 952 114
Fax:
Rédaction: 039/210 360
Administration: 039/210 361

Tirage contrôlé REMP
31.712

Régie des annonces:

Publicités

La Chaux-de-Fonds,
tél: 039/210 410
Le Locle, tél: 039/311 442

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Le Dr Serge Boegli: un homme discret et généreux

Le Dr Boegli nous a quittés brusquement samedi passé, terrassé par une maladie cardiovasculaire, en emportant avec lui bien des secrets que nous aurions voulu connaître: comment était-il capable de saisir en quelques secondes de complexes questions, qu'elles soient socio-politiques ou médicales? Où trouvait-il l'énergie pour découvrir et façonner une aide à des êtres humains, pauvres, démunis et souvent punis par un système social ou médical injuste? Comment trouvait-il le temps de parler à des ministres, des attachés d'ambassade, des directeurs d'instituts pour les intéresser à tel ou tel projet?

Certes il n'avait pas la pape-rasse en grand amour, mais comment lui en vouloir quand le temps gagné là, il le rendait à ses patients, défilant jusque tard dans le jour à son cabinet médi-

cal! Nous l'avions mieux connu depuis une mission au Vietnam, pays de son enfance. Sans beaucoup de mots, il analysait calmement les situations, toujours à l'écoute des autres. On le croyait distrait: le soir, il se rappelait bien plus précisément que nous les finesses dialectiques de nos interlocuteurs! Derrière ses lunettes épaisses, ses yeux plissés, malicieux et pétillants scrutaient le moindre détail et saisissaient la situation ubuesque dans laquelle nous nous trouvions. Alors d'un seul mot ou de son fameux sourire à lèvres pincées, il démontait en quelques secondes un échafaudage complexe que nous avions cru bien monté!

Au cours de ces dernières années, nous l'avions souvent au bout du fil, après son trente ou quarantième patient: «Allo, Boegli» ou tout simplement

«Boegli». Une conversation prenait forme avec un nouveau projet, une nouvelle idée, toujours dirigée vers l'amélioration de la santé, du bien-être de personnes démunies, inconnues. Ainsi nous obligeait-il à revoir nos habitudes, à secouer la torpeur qui peut nous gagner et le contentement si vite acquis.

Comment dire adieu à un être si discret, pudique de ses sentiments et si sensible? On souhaite que chacun ait pu profiter des petits moments où son jardin intérieur s'est ouvert et ait pu apercevoir même fugitivement les trésors de bonté qui s'y cachaient.

Dr Jacques Wacker
Médecin
La Chaux-de-Fonds
Antoine Weber
Croix-Rouge Suisse
Berne



TAVANNES



Il est heureux, l'épreuve est terminée.
Du triste mal il ne souffrira plus.
Et désormais, sa destinée,
C'est de régner avec Jésus.

Madame Erna Simonin-Ryser,
ses enfants et petits-enfants;

Madame Veuve Clara Simonin-Stadelmann,
ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Georges SIMONIN

dit Poil

leur très cher époux, beau-père, grand-papa, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a rappelé à Lui dans sa 46^e année, après une pénible maladie supportée avec courage.

2710 TAVANNES, le 20 décembre 1992.

Domicile de la famille: Grand-Rue 3
2710 Tavannes.

La messe avant l'incinération aura lieu le mercredi 23 décembre à 13 h 45 en l'église catholique de Tavannes.

Le corps repose dans une chambre mortuaire des Pompes funèbres F. Vorpe, Grand-Rue 33 à Tavannes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

FAITS DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Piétonne blessée

Mme S. P., de La Chaux-du-Milieu, circulait rue de Bel-Air en direction du centre-ville, hier à 17 h 25. Peu après l'intersection avec la rue des Sorbiers, elle a heurté un piéton, Mme M. H., de La Chaux-de-Fonds, qui traversait la rue sur un passage pour piétons. Blessée, Mme H. a été transportée par ambulance à l'hôpital.

Collisions en chaîne

Un automobiliste de la ville, M. G. N., circulait, hier à 11 h 40, rue de la Serre en direction est. A l'intersection avec la rue J.-P.-Zimmermann, il a heurté la voiture de M. S. B., de la ville également, qui circulait rue J.-P.-Zimmermann en direction nord. Sous l'effet du choc, la voiture de M. S. B. ensuite percuté deux véhicules stationnés au nord de la rue de la Serre.

Les Hauts-Geneveys

Deux blessés

Une automobiliste de Chézard, M. B. A., circulait de La Vue-des-Alpes à Neuchâtel. Au carrefour des Hauts-Geneveys, elle s'est mise en présélection pour aller à Fontainemelon. En s'engageant dans l'intersection, elle a heurté la voiture de Mlle C. J., de La Chaux-de-Fonds. Blessés, les deux passagers de la voiture A., M. J. J. A., de Chézard et Mme A. C., également de Chézard, ont été transportés par ambulance à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Saint-Blaise

Passagère blessée

Une voiture conduite par M. M. V., de Middel, circulait de Thielle à Neuchâtel, hier à 2 h 30. Au giratoire de fin de l'autoroute à St-Blaise, il a perdu la maîtrise de son auto qui a heurté l'îlot central. Sous l'effet du choc, la voiture est partie en dérapage, a traversé la chaussée, heurté un signal au nord de la chaussée, traversé la banquette herbeuse et terminé sa course dans une propriété privée, après en avoir fauché la barrière et la haie. Blessée, la passagère avant, Mlle M. U., également de Middel, a été conduite par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

SERVICES

NEUCHÂTEL

● PHARMACIE D'OFFICE
Bugnon, rue des Epancheurs, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

LE LOCLE

● BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.

● BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.

● PHARMACIE D'OFFICE
Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.

● PERMANENCE MÉDICALE
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.

● PERMANENCE DENTAIRE
☎ 31 10 17.

● HÔPITAL
☎ 34 11 44.

VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE
PHARMACIE
en cas d'urgence ☎ 111
ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeyeux: ☎ 53 34 44.

● AMBULANCE
☎ 117.

VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE
☎ 117.

COUVET

● HÔPITAL
maternité et urgences:
☎ 63 25 25.

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

● MUSIQUE
Adioa (reggae)
Plateau libre
22 h.

DÉCÈS

Fleurier

M. Arno Von Känel, 1934

Peseux

M. Francis Weber, 1930

Neuchâtel

Mme Concetta Massa, 1911

Savagnier

Mme Eliane Simond, 1921

EN SOUVENIR

Germaine BARTH

1987-22 décembre-1992

Chère maman, déjà cinq ans que tu m'as quittée, mais tu me manques comme au premier jour.

132-507935

Ta fille

SAINT-IMIER

● MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.

● HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.

● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
(Relais d'Erquiel), fermée jusqu'au 4.1.

COURTELARY

● MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

● MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

● MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

TRAMELAN

● MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.

● PHARMACIES
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.

● PATINOIRE
Ouv. me 13 h 30-16 h (public); je 13 h 30-16 h (public), 8 h 15-10 h.

CARNET DE DEUIL

Les Breuleux

On a appris hier le décès de Mme Hélène Donzé-Taillard, âgée de 85 ans, institutrice retraitée. Elle s'est éteinte au Home médicalisé de Saignelégier où elle séjournait depuis quelque temps. La défunte était née à Muriaux dans l'école où elle allait enseigner durant 36 ans. Elle a fréquenté la classe de sa mère avant de suivre l'Ecole secondaire de Saignelégier puis l'Ecole normale de Delémont où elle a été diplômée en 1926. Après avoir effectué un remplacement à Saignelégier, la jeune enseignante avait été nommée à la tête de la classe inférieure des Cerlatez en automne 1927. En 1936, elle revenait à Muriaux pour succéder à sa mère, mise au bénéfice de la retraite après 42 ans d'enseignement. De 1936 à 72, Mme Donzé a enseigné à Muriaux. Ainsi, durant 78 ans, Mme Taillard puis sa fille ont assuré l'éducation et l'instruction des petites Murivalais.

La défunte avait épousé Marcel Donzé à qui elle avait donné un fils. C'est pour se rapprocher de lui que le couple était venu s'établir aux Breuleux, à l'heure de la retraite. (y)

CPJN

ÉCOLE D'ART APPLIQUÉ LA CHAUX-DE-FONDS



LA DIRECTION ET LE CORPS ENSEIGNANT DE L'ÉCOLE D'ART APPLIQUÉ

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Willy EGGER

ancien directeur de l'école.

132-12406-100

La famille de

MONSIEUR CAMILLE EDOUARD MAIRE

profondément touchée par toutes les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors du deuil qui l'a frappée, remercie infiniment toutes les personnes qui l'ont entourée, soit par leur présence, leur message, leur prière, leur envoi de fleurs ou leur don et les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.

LES VERRIÈRES, décembre 1992.

LE LOCLE

Profondément touchés par les marques de sympathie reçues lors du décès de

MADAME MADELEINE ROSSEL-JEANNIN

nous remercions toutes les personnes qui ont pris part à notre chagrin, soit par leur présence, message, envoi de fleurs ou don.

Ce fut pour nous un réconfort. Merci.

FAMILLES: JOSIANE ET JEAN BETTEX-ROSSEL
MARIE-CLAUDE ET JACQUES MEUNIER-ROSSEL
JACQUES ET JANINE ROSSEL-DROUEL

14004

GENÈVE

Monsieur Aurèle Maître:

Monsieur et Madame Charles Maître, à Paris;

Aurèle Maître, sa petite-fille;

Madame et Monsieur Arnold Grisel et leurs fils,
à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles Robert, Fleury et Grobéty ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Jeanne MAÎTRE

née ROBERT

leur chère épouse, maman, belle-maman et grand-maman, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 87 ans.

GENÈVE, le 14 décembre 1992.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.
Domicile de la famille: rue Vidolet 21, Genève.

132-507927

DIATEL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE PERSONNEL DE DIATEL S.A.

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Emile TINGUELY

père de M. Jean-Pierre Tinguely, directeur technique
et administratif de la société.

132-12953

L'ASSOCIATION SUISSE DES MAÎTRES FERBLANTIERS APPAREILLEURS SECTION LE LOCLE

a le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Anne-Lise SCHINDELHOLZ

épouse de Jean-Daniel
membre de l'association.

800983

LE BATAILLON DES SAPEURS-POMPIERS DE LA VILLE DU LOCLE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Anne-Lise SCHINDELHOLZ

épouse de M. Jean-Daniel Schindelholz
capitaine de la compagnie I.

800338

**Réception des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures**

Suisse romande

8.15 Looping
8.40 Journal canadien
9.00 Top models (série)
9.20 Les feux de l'amour (série)
10.05 Vive les animaux
10.30 Si on chantait
11.15 Les animaux du bois de Quat'-Sous
11.50 Henri Dès
11.55 Ski alpin (Chaîne alémanique).
11.55 Docteur Doogie (série)
12.15 Madame est servie (série)
12.45 TJ-midi
13.10 Le droit d'aimer (série)
13.35 L'inspecteur Derrick (série)
14.35 La Coccinelle à Mexico Film de V. McEveety (1980).
16.05 Adrenaline
16.35 Woof
17.00 Un amour de phoque
17.25 La petite maison dans la prairie (série)
18.15 Chœur à cœur Avec Henri Dès.
18.35 Top models (série)
19.00 Chœur à cœur
19.30 TJ-soir

A 20 h 05

Joyeux Noël, bonne année

Film de Luigi Comencini (1989), avec Michel Serrault, Virna Lisi, Consuelo Ferrara, Gino et Elvira, Romains à la retraite, ont peu de moyens pour vivre. Ils se résignent à se séparer. Photo: Virna Lisi et Michel Serrault. (tsr)



21.45 Viva Tour de Suisse, tours de chant.
22.35 TJ-nuit
22.40 Effets de voix
22.55 L'île du D' Moreau Film de D. Taylor (1977), avec B. Lancaster, M. York, N. Davenport.
0.30 - Bulletin du télétexte

tv5 europe

7.00 Journal France 2
7.25 Météo TV5
7.30 Journal France 2
7.40 F comme français
7.55 Flash canal infos
8.00 Journal canadien
8.25 Météo TV5
8.30 Flash canal infos
8.35 Le jardin des bêtes
8.45 Confidential femmes
8.55 Flash canal infos
9.00 Enjeux / Le point
10.00 Espace francophone
10.30 Sindbad
11.00 Reflets, images d'ailleurs
11.55 Flash canal infos
12.00 La chance aux chansons
12.40 Météo TV5
12.45 Journal suisse
13.15 Le parc des braves
13.40 Elsa, Elsa
15.15 Grand écran
16.00 Journal TV5
16.15 Vision 5
16.30 Une pêche d'enfer
16.55 Confidential femmes
17.05 Comment ça va?
17.30 Gourmandises
17.45 F comme français
18.00 Questions pour un champion
18.30 Journal TV5 et météo
19.00 Le jeu des dictionnaires
19.25 Clin d'œil
19.30 Journal belge
20.00 Nord-Sud
20.30 Tell quel
21.00 Journal France 2
21.30 Météo TV5
21.35 Envoyé spécial
23.30 Journal Soir 3
23.50 Météo TV5
23.55 Bouillon de culture
1.10 Planète musique

Suisse alémanique

5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinder-Club. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagjournal. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. 16.15 Siestafon. 16.30 Singen mit Advent. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.15 Ihr Musikwunsch. 20.00 Familienrat. 21.00 A la carte.

Fréquence Jura

6.00 Infos RSR1. 6.30 Infos FJ. 7.10 Animation. 8.10 L'invité d'Angela. 8.35 Animation. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Classique. 9.45 Intro mystérieuse. 10.00 Info FJ. 10.05 Animation. 10.30 L'autre info. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 12.25 Animation. 12.30 Infos Radio suisse romande 1. 17.00 Infos RSR1. 17.05 Radio active. 18.00 Infos RSR1. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 18.45 Le magazine de l'info. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 Les Ensoirées.

France 1

6.00 Passions
6.25 Météo
6.30 Le destin du docteur Calvet
7.00 TF1 matin
7.20 Club Dorothée vacances
8.25 Téléshopping
8.55 Club Dorothée Noël
11.20 Tournez... manège
11.55 La roue de la fortune
12.25 Le juste prix
13.00 Journal - Météo - Bourse
13.35 Mr. T., l'homme le plus fort du monde Téléfilm de D. Lowry.
15.20 Tonnerre de feu (série)
16.15 Club Dorothée Noël
17.25 Une famille en or
17.55 Premiers baisers (série)
18.25 Le miel et les abeilles (série)
18.55 Coucou c'est nous
19.50 Le bébé show
20.00 Journal - Météo

A 20 h 45

Le temple d'or

Film américain de J. Lee Thompson, (1986 - 1 h 45), avec Chuck Norris, Louis Gosset et Melody Anderson. Dans les années quatre-vingt aux Etats-Unis et au Mexique. Une jeune femme intrépide part à la recherche du trésor perdu des Aztèques en compagnie de deux inséparables aventuriers. Cette expédition s'avèrera périlleuse.

22.30 Les films dans les salles
22.40 On ne meurt que deux fois Film de J. Deray (1985). Durée: 105 minutes.
0.25 Mike Hammer (série)
1.15 TF1 nuit - Météo - Bourse
1.25 Reportages
1.55 Cousteau en Amazonie
2.55 Côté cœur (série)
3.30 Histoires naturelles
4.05 L'aventure des plantes
4.40 Musique
5.05 Les aventures du jeune Patrick Pacard

TCR Téléciné

14.25 Ciné-jeu*
14.30 Au fil des mots*
14.55 Arthur, roi des Celtes
15.20 L'implicable revanche Film anglais, (1977 - 81').
16.40 Cinéma scoop/avant-première*
17.05 Ciné-jeu*
17.10 La femme fardée Film français de José Pinheiro.
18.50 Ciné-jeu*
18.55 Edito* «L'Est Vaudois Rivière» (II)
19.00 Au fil des mots*
19.25 Ciné-jeu*
19.30 Sherlock Holmes et le docteur Watson
19.55 TCRire*
20.00 Ciné-jeu*

A 20 h 05

Roméo

Film hollandais de Rita Horst (1991 - 96'). Avec Monique van de Ven et Johan Leysen. Roméo est l'historia d'Anne et Mathijs, un couple qui se réjouit de la venue de leur premier enfant, pour des raisons médicales, l'accouchement devra être provoqué. Et c'est le drame. Chacun, à sa façon, s'efforce d'accepter l'inconcevable. Un film sobre et bouleversant.

21.40 Rock in festival Seville*
22.05 Ciné-jeu*
22.10 Edito*
22.20 Un flic de choc Film américain de Christopher Leitch de Telly Savalas (1980 - 84').
0.00 Jenny's Song Film de Fred Barzyk. (* en clair)

rjb Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'écredon! 6.15, 7.15 et 9.15 RJB info. 8.05 Matin tonique, jeux et agenda. 9.30 Demotest. 10.05 Musique aux 4 vents. 11.00 Faire ou ne pas faire. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité régionale, etc. 12.45 La bonne occasion. 15.03 Musiques aux 4 vents. 16.00 Hit-parade. 17.00 Phono Belle Epoque. 17.30 Titres de l'actualité. 17.45 RJB Info. 18.30 Rappel des titres. 18.45 Vieux tubes à la carte. 19.30 Antipasto misto. 21.00 Heavy metal fusion.

France 2

5.55 La vallée des peupliers (série)
6.30 Télématin
8.30 Amourusement vôtre (feuilleton)
8.55 Top models (série)
9.30 Matin bonheur
10.55 Dessinez, c'est gagné junior
11.25 Motus
11.50 Pyramide
12.25 Que le meilleur gagne
13.00 Journal - Météo
13.45 Tatort Comment te dire adieu?
15.10 Tiercé
15.25 La chance aux chansons
16.10 Des chiffres et des lettres
16.35 Beaumanoir (série)
17.05 Giga
18.45 Le jeu
19.20 Que le meilleur gagne plus
20.00 Journal - Météo

A 20 h 50

P.R.O.F.S.

Film français de Patrick Schulmann, (1985 - 1 h 35), avec Patrick Bruel, Fabrice Luchini et Laurent Gamelon. Indiscipliné depuis son plus jeune âge, Frédéric vient enseigner le français dans un lycée parisien. Arrivé le premier jour avec une heure de retard, il teste d'emblée l'esprit critique de ses élèves en leur donnant à faire un devoir singulier.

22.30 Patrick le délire Porte-parole d'une jeunesse tourmentée, phénomène de société, Patrick Bruel est devenu bien plus qu'une star.
0.25 Journal - Météo
0.45 Le cercle de minuit Spécial cirque.
1.55 Caractères
3.00 Savoir plus
4.20 Dessin animé
4.25 24 heures d'info
4.40 La chance aux chansons
5.25 Beaumanoir (feuilleton)

La Six

6.45 Six minutes
7.20 Dessins animés
8.15 M6 kid
9.15 M6 boutique
9.30 Boulevard des clips
11.00 Cagney et Lacey
12.00 Papa Schultz
12.30 Ma sorcière bien-aimée
13.00 Cosby show
13.30 Drôles de dames
14.15 Destination musique
17.00 Multitop
17.30 Tintin
18.00 Equalizer
19.00 Les routes du paradis
19.54 Six minutes - Météo
20.00 Cosby show

A 20 h 45

Le messager de l'espoir

Téléfilm américain de Charles B. Jarrot, avec Charles Bronson. New York, en décembre au début du siècle. Un grand journaliste, meurtri par la vie, songe à se suicider. A l'autre bout de la ville, un ouvrier irlandais immigré, père de trois enfants, désespère de trouver un emploi. Grâce à la ténacité d'une fillette qui veut savoir si le père Noël existe, le destin des deux hommes va se croiser.

22.20 Amicalement vôtre
23.15 Le tueur silencieux
0.15 La cinquième saison Film de K. Kekemenis.
1.10 Boulevard des clips
2.25 Le mara ou le lièvre des pampas
2.55 Venise
3.15 Agriculteurs et marins en Méditerranée
3.40 Culture pub
4.05 La terre des mille colères
4.30 Les défis de l'océan
5.30 Boulevard des clips

RTP Portugal

18.30 Rosa dos Ventos. 19.30 Chuva na areia. 20.00 Telejornal. 20.30 Cinzas. 21.00 Pedro e o lobo. 21.30 Palavra puxa palavra. 22.15 Frente a frente.

France 3

7.25 Planète Noël
10.55 Espace 3 entreprises
11.00 Carré vert
11.15 Le jardin des bêtes
11.30 Confidential femmes
11.45 La cuisine des mousquetaires
12.00 Les titres de l'actualité
12.45 Journal
13.00 Français si vous parliez
14.05 Doña Beija (série)
14.35 Dynastie (série)
15.25 La croisière s'amuse (série)
16.15 Billy le Kid Téléfilm de W. A. Graham.
17.55 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion
18.55 Un livre, un jour
19.00 Le 19-20 de l'information
20.05 Hugo délire
20.15 La classe
20.40 Hugo délire

A 20 h 45

Emilie, la passion d'une vie

Feuilleton canadien en vingt épisodes. (4) C'est la visite annuelle de l'inspecteur Henri Douville à l'école d'Emilie. Son léger strabisme et son ton emphatique amusent les enfants...



21.35 Faut pas rêver Avec B. Girardeau.
22.30 Soir 3 - Météo
23.00 Rétro info
23.55 Libre court
0.55 Portée de nuit Concerto pour clarinette K 622, de W. A. Mozart.

Suisse alémanique

11.55 Ski-Weltcup. 13.20 Spuren der Zeit. 14.00 Schulfemsehen: Gletscher. 14.55 Traumpaar. 16.00 Tagesschau. 16.05 Treffpunkt. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm: das Spielhaus. 17.15 Triggs und Gäggs. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Laura und Luis. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Eurocups: Alte Freunde. 21.10 Kassensturz. 21.35 Übrigens. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Der Club - Nachtbulletin.

ARD Allemagne 1

11.03 Umschau. 11.15 Haus am See. 11.55 Ski-Weltcup. 13.00 Mittagmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Floris Bildergeschichten. 14.30 Prinz Eisenherz. 15.03 Baff. 15.30 Starke Stücke. 16.03 Talk täglich. 16.30 Die Campbells. 17.00 Punkt 5. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramme. 20.00 Tagesschau. 20.15 Sterne des Südens. 21.05 Juhnke und Co. 21.30 Unsere Tagesschau wird 40. 22.00 Film-Palast. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Boulevard Bio. 24.00 Magnum. 0.50 Das Bildnis des Dorian Gray (film).

ARD Allemagne 2

13.00 Mittagmagazin. 13.45 Black Beauty. 14.05 Ein kleiner Maskenball. 14.15 E. O. Plauen - Vater und Sohn. 14.45 Geschichten sind wunderbar. 15.05 Die faszinierende Welt der Tierbabies. 16.03 Die Ketchup-Vampire. 16.25 Logo extra. 17.00 Heute-Sport. 17.15 Länderjournal. 17.55 Siebenbirken. 19.00 Heute. 19.20 Unser Lehrer Doktor Specht. 20.15 Der Fotograf oder Das Auge Gottes. 21.00 Studio 1. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Aspekte. 23.00 Des Lebens schönste Seite. 0.35 Der Mörder Dimitri Karamasoff (film).

SW3 Allemagne 3

8.30 Telekolleg II. 9.00 Non-Stop-Fernsehen. 14.05 Anna, Schmidt und Oskar. 14.20 Von Raupen und Faltern. 14.35 Menschen aus Bitterfeld. 15.05 Hallo, wie geht's? 15.20 Sonde. 16.05 Ebbes. 16.35 Sie schreiben mit. 17.00 Telekolleg II. 17.30 Sesamstrasse. 17.58 Abenteuer Überleben. 18.30 Abendschau. 19.00 Hallo, wie geht's. 19.30 Schlaglicht. 20.00 Lindenstrasse. 20.30 Bizz. 21.00 Nachrichten. 21.15 Mark(t) und Pfenning. 22.00 Magnus. 23.30 Melodie einer Landschaft. 0.15 Aktuell. 0.20 Non-Stop-Fernsehen.

Arte

17.00 programme non communiqué
19.00 Riga au seuil d'une ère nouvelle Riga semble devoir son existence à l'eau. Des siècles durant, des navires de la Hanse allemande ont quitté les ports de la Baltique pour rallier l'embouchure de la Dvina sur laquelle est construite Riga. Ils transportaient des marchandises vers le Nord jusqu'à Novgorod et vers le Sud jusqu'à Byzance pour en ramener d'autres vers l'Europe occidentale.
19.55 KYTV Série de la BBC
20.30 8 1/2 journal
20.40 Heimat Film allemand en 11 épisodes. (3) Un joyeux Noël. Les rêves de Lucie commencent à devenir réalité. Eduard, membre du parti nazi depuis son séjour à Berlin, devient maire et Lucie parvient à intéresser un important officiel de Cologne aux photos d'Eduard. A partir de ce moment, ce dernier fait de plus en plus de photos. Leur villa, la maison des rêves de Lucie, est terminée.

21 h 40 - 0 h 40

Soirée thématique Caméra et réalité Roumanie 1989

Les événements de décembre 1989 en Roumanie ont mobilisé l'opinion publique mondiale à deux titres: d'abord parce qu'ils ont mené à la chute du dernier despote communiste en cette année de toutes les révolutions. Ensuite parce que leur exploitation par la télévision a représenté un tournant dans l'histoire des médias. Où l'on voit soudain un studio de télévision servant de PC aux révolutionnaires, qui devient un lieu «historique». Ces épisodes ont suscité un débat sur la manipulation des médias.

Suisse italienne

9.00 lo e i miei tre figli. 9.30 Acquario fantastico. 10.20 Quo vadis? 11.20 Maguy. 11.45 Maxx Follies. 12.05 Cartoni a mezzogiorno. 12.30 Marina. 13.00 TG tredici. 13.10 Alfa-zeta. 13.25 Scandinavia. 14.15 Cuori senza età. 14.40 Sidney Posuelo. 15.20 Coniglio o leone? 17.00 Senza scrupoli. 17.25 Tivùiva? 18.00 Harry e gli Hendersons. 18.25 Di che segno sei? 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.30 T.T.T. 22.25 TG sera. 22.45 Festival della carta di libertà. 23.45 Textvision.

RAI Italie 1

6.00 La straordinaria storia dell'Italia. 6.50 Unomattina. 10.15 Le 1001 favole di Bugs Bunny. 11.30 Conferenza stampa di fine anno del presidente del Consiglio Giuliano Amato. 13.30 Telegiornale Uno. 14.00 Prove e provini a Scommettiamo che...? 14.30 Telegiornale auto. 14.45 L'albero azzurro. 15.15 L'amico di legno. 15.40 Cose dell'altro mondo. 16.10 Big! 18.00 Telegiornale Uno. 18.10 Italia: istruzioni per l'uso. 18.45 Ci siamo. 20.00 Telegiornale Uno. 20.40 Partita doppia. 22.30 Caffè italiano. 23.00 Telegiornale Uno. 23.15 Caffè italiano. 24.00 Telegiornale Uno. 0.40 Mezzanotte e dintorni. 1.20 Il grande tormento (film). 2.55 Telegiornale Uno. 3.10 Quattro passi tra le nuvole (film). 4.40 Telegiornale Uno - Linea notte. 4.55 Divertimenti.

tve Espagne

14.30 Te espero en Madrid. 15.00 Telediario 1. 15.30 Tristeza de amor. 16.15 Para nosotros. 18.00 El menu de cada día. 18.15 Clementina. 18.45 Jugando a vivir. 19.30 Grandes músicos. 20.30 Sin vergüenza. 21.00 Telediario 2. 21.30 Sesión de noche. 23.00 Linea 900. 23.30 Semblanzas. 0.30 Telediario internacional. 1.30 El informe del día.

EUROSPORT Eurosport

13.30 Aérobie. 14.00 et 17.00 Histoire du football. 15.00 Tennis. 18.00 Eurogoals. 19.00 Ski. 20.00 Automobilsme. 21.00 Eurofun. 21.30 et 0.30 Eurosport news. 22.00 Kick boxing. 23.00 Boxe.

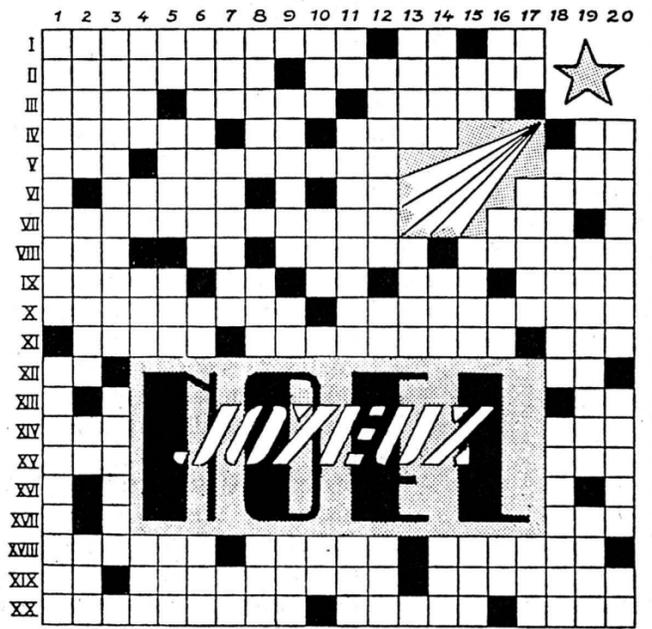
«Spécial Noël»

Horizontalement

- I Attira, ce temps-là, beaucoup de monde à Bethléem - Achève le dernier - Article
- II Elle a trouvé son maître - Jouées par les santons dans la crèche
- III Pas toujours facile à distinguer - Quelquefois sévère - La douleur la rendit de roc.
- IV Père de l'histoire religieuse - Mises en bocal - Annonce un supplément - Signes d'impatience.
- V Article - Admise dans un certain ordre - On y monte un cheval
- VI Pas nécessairement parole d'évangile - Prises en tenailles - Très vieille race.
- VII Violentement tourmentées - Va ventre à terre.
- VIII Sujet d'emportement - Données en réponse - Sans indulgence - A l'œil
- IX Plus agréable à regarder - Grecque - Se trouvent en dedans - Passe son temps à siffler - Impossible de lui reprocher de prendre les choses de haut.
- X Ne laissant pas place au doute - Qui la provoque, doit s'en méfier.
- XI A bout de course - Il faut être très fort pour lui résister - Orientation.
- XII Fin de mode - Prises de bec.
- XIII Tirées du néant.
- XIV Emanation de gaz naturel - Tenu à la barre.
- XV Prénom féminin - Prédateur redouté.
- XVI
- XVII Lieu de rencontres.
- XVIII Sont à présent les restes du passé - Bien accueillis - Qui est parée.
- XIX Préposition - Ignorée à la bonne franquette - Gagné par celui qui va de l'avant.
- XX En franchise - Se fixer un but - Mesure dont on n'a plus l'emploi.

Verticalement

- 1 C'en fut une que l'étoile pour les Mages - Qui les tient ne doit pas perdre de vue la correspondance.
- 2 Peut être employée telle - Il est parfois difficile de la rattraper - Note à l'envers - Sans haut ni bas.
- 3 Jaillissement des marais - Joseph l'a retrouvé à son retour de Bethléem.
- 4 Parmi ceux qui prédiront la venue du Messie - Tirées d'un chapeau - Ce n'est pas le temps de Noël - Tout le contraire d'une affirmation romaine.
- 5 Négation - Manque d'élégance, mais pas de solidité - Se ressemblent toutes trois dans l'éternité - Etre dans le passé.
- 6 Sa rigueur la fait redouter - Prises dans la masse - C'est quelqu'un chez les fils d'Albion.
- 7 La chrétienté marque la nôtre - Salit qui s'y plonge - Signes d'inquiétude.
- 8 Victime toute désignée pour un chasseur sous-marin - Mis en possession - Facile à rouler quand on sait s'y prendre.
- 9 Inspiré de la loi de Moïse - Personnel réfléchi - Voyelle triplée.
- 10 Qui n'a plus rien à cacher - Peine - Deux fois la même.
- 11 Se suivent (et se ressemblent) en attendant - Pour celui qu'il frappe, il n'y a plus rien à faire - Lettre grecque.
- 12 A prendre en considération - Vénéré par l'Egyptien - Facile à obtenir quand on en a la solution.
- 13 Parvient à soutirer - Soumis à la loi des probabilités.
- 14 Au nord de Clermont-Ferrand - Sœurs dans l'infini - Epoque de la maturité.
- 15 En trombe - Met opposition - Un simple tube digestif.
- 16 Connut la défaite en 1865 - Bout de verre - Va bientôt être fêté - Fin de mode.
- 17 Vieille préposition - Ne se montre pas satisfait de son sort - Sur un air sans paroles.
- 18 L'auteur des *Romances sans paroles* - Attendu par un futur évêque.
- 19 Personification du Grand Tout - Sera roi quand il aura grandi - Ce qui sort de ses calices arrive au bassinnet.
- 20 Précède ou suit un psaume - Elle coupe le souffle - Négation.



CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

● ABC (p 23 72 22)
Sailor et Lula (de D. Lynch avec I. Rossellini), 18 ans, dès sa 20 h 30. *Delicatessen* (de J.-P. Jeunet et M. Caro, avec D. Pinon, J.-C. Dreyfus), dès sa 17 h 30.

● CORSO (p 23 28 88)
La belle et la bête (dessin animé de W. Disney), pour tous, tous les jours 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, me aussi 14 h 30.

● EDEN (p 23 13 79)
L'accompagnatrice (de C. Miller, avec R. Bohringer), 12 ans, tous les jours 20 h 45. *Mediterraneo* (de G. Salvatores) en V.O. ital. s-t. fr.-all., tous les jours 18 h 30.

● PLAZA (p 23 19 55)
Bodyguard (de Mick Jackson, avec Kevin Costner), 12 ans, tous les jours 15 h, 18 h, 21 h.

● SCALA (p 23 19 18)
Maman, j'ai encore raté l'avion et je suis perdu dans New York (de C. Columbus, avec M. Culkin), pour tous, tous les jours 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45, me aussi 14 h.

NEUCHÂTEL

● APOLLO 1
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Bodyguard (de M. Jackson, avec K. Costner), 12 ans.

● APOLLO 2
14 h 45, 17 h, 20 h 30, La belle et la bête (dessin animé de W. Disney), pour tous.

● APOLLO 3
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 45, Maris et femmes (de et avec W. Allen), 16 ans.

● ARCADES
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Maman, j'ai encore raté l'avion (de C. Columbus, avec M. Culkin), pour tous.

● BIO
15 h, 18 h, 20 h 30, Le petit prince a dit (de C. Pascal avec R. Berry, Anémone), pour tous.

● PALACE
14 h 30, 17 h 30, 20 h 15, Des hommes d'honneur (de Rob Reiner), 12 ans.

● REX
15 h, 18 h, 20 h 30, Voyage à Rome (de Michel Lengliney avec G. Jugnot, S. Flon), 12 ans.

● STUDIO
15 h, 18 h, 20 h 30, La mort vous va si bien (de B. Zameckis avec M. Streep), 12 ans.

COUVET

● COLISÉE
relâche.

SAINT-IMIERS

● ESPACE NOIR
relâche.

TRAMELAN

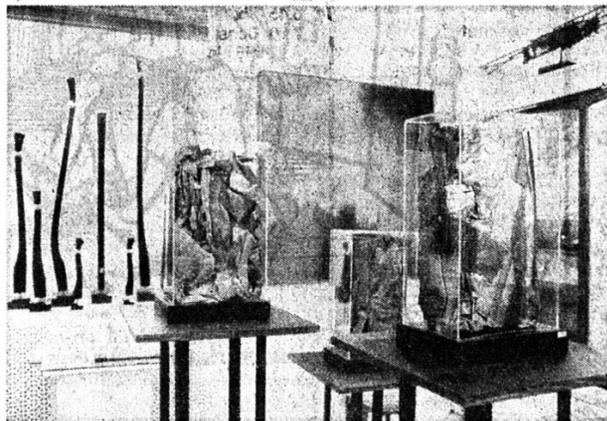
● CINÉMATOGRAPHE
relâche.

Espace «Gare de l'Est»: exposition à cinq

On joue les prolongations

L'atelier-galerie de la gare de l'Est exerce un effet magique: quand on y passe, on est irrésistiblement pris d'envie de façonner quelque chose de ses mains. Cette atmosphère propice à la création anime les maîtres de céans, qui y exposent leurs travaux en compagnie de deux invités.

Nina Alvarez semble revenue à ses premières amours. En effet, après plusieurs expositions de peinture remarquées, cette créatrice féconde montre ses derniers modèles de bijoux, pendentifs, broches, où elle joue des possibilités offertes par les métaux et les pierres semi-précieuses. Charles-Martin Hirschy, lui, passe allègrement du verre au bois pour réaliser ses élégantes sculptures. A remarquer, dans la présente exposition, la série d'ébènes étirés, longilignes, se présentant comme une forêt ceinte d'yeux d'or. Ou, encore, les bois blessés où il enchâsse le métal, réalisant l'heureuse complémentarité du chaud et du froid. Jean-David Hirschy, entre père et mère artistes, ne pouvait pas résister à l'appel de la création. Il présente des tableaux reliefs d'un bel effet décoratif.



Exposition multiple.

Compressions d'André Meyer et bois d'ébène de Charles-Martin Hirschy.

INVITÉS

Invité de cette exposition de Noël, André Meyer expose des compressions de métaux de rebut, mariant plaisamment formes et couleurs en sculptures inattendues. Hôte également de cet antre de création, Mariette, José Hug Schwarz, enfin, présente de la peinture. Elément pictural rehaussé à la feuille d'or, souvent mais pas systéma-

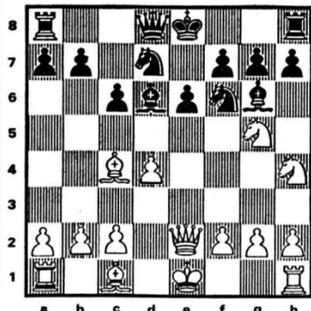
tiquement, les grandes toiles très abouties de cette artiste plongent le visiteur dans des profondeurs attirantes, chaudes, qui captivent le regard.

L'espace «Gare de l'Est» reçoit jusqu'à fin décembre. (sg)

● Espace «Gare de l'Est», jusqu'au 30 décembre mardi-samedi, 14-19 h; dimanche 10-12 h sur rendez-vous (039/284 649)

ÉCHECS

Chronique No 263



Position tirée d'une partie jouée par correspondance en 1986 entre Johansen et Tarnai. Les Noirs s'apprentent manifestement à roquer, mais les Blancs au trait ne leur en laissent pas le temps et font voler la position adverse en éclats, concluant par un mat en quatre coups. Facile non?

Au bulldozer

Solution de la chronique No 262

1... Txd2+ gagne la partie. Les Blancs ne peuvent en effet jouer 2. Dxd2, car 2... Cxf3+ 3. gxf3 Fxc3+ gagne la Dame et la partie. Hug essaya encore 2. Dxa5 Fxe3+ 3. Rh1 Cg4 4. Tf1 Rg7 5. Dc3+ Rh6 6. Dh8 Fd4 7. Dc8 Dc5 0-1.

TV-À PROPOS

Sébastien, Alban, Gilles et les autres

Coup d'envoi, samedi 19 décembre au soir, sur la TSR, du programme de fêtes 1992/93, supervisé par Michel Dami, placé sous le double signe de «La voix» et «Le direct»: assez belle réussite! Le TSR n'a pas les moyens de s'offrir chaque semaine une émission spectaculaire de variétés... et il n'y a pas lieu de le regretter! Elle peut le faire au coup par coup, d'où l'obligation d'ambition en plaçant relativement haut la barre.

Ce n'est pas Jean-Philippe Rapp, maître de la soirée, qui va se contenter du minimum. L'idée initiale est généreuse sans mièvrerie: inviter des enfants malades qui luttent et rêvent, des rêves réalisés ou en voie de l'être, en particulier grâce à la Fondation François-Xavier-Bagnoud et sa présidente Mme Albina du Bois-Rouvray, venue sur le plateau. Un court document présente chaque enfant et son rêve. On suit leur groupe lors d'une évocation à l'Eurodisneyland. On en retrouve sur le plateau, attentifs, mis à l'aise par Rapp. Et des téléspectateurs «craquent»: certains annoncent par téléphone qu'ils veulent compléter la réalisation de rêves. Juste réaction de Jean-Philippe Rapp: non, pour eux, c'est déjà fait ou en cours, mais regardez autour de vous, d'autres enfants...

caud, un peu décevant, courir sur le clavier! Il aurait fallu mieux retenir les noms d'autres professionnels, des musiciens surtout.

BEAU RISQUE

Jean-Philippe Rapp a pris un beau risque, demander à des collaborateurs de «notre» télévision, souvent des journalistes proches de lui, de se produire dans un rôle qui n'est pas le leur, mais qui reflète tout de même leurs exigences professionnelles. Qui au piano, qui en magie, qui à la guitare, qui au chant, ils s'en sont remarquablement tirés, malgré, ici ou là, un brin de trac. Mais l'unité de ton gomme les différences. Les paroles chantées par Jacques Huwyler étaient écrites dans une langue aussi belle que celle de Molière. Un sincère hommage peut être rendu à ceux qui se sont ainsi «mouillés», et que nous suivrons autrement, demain, dans leur travail, juste un brin plus compliqués avec eux...

Et puis, montrer des techniciens au travail dans le champ d'une caméra, c'est aussi leur rendre hommage et élargir la convivialité, qui ne s'arrête pas juste avant la technique. La place manque pour signaler quelques petits défauts: tant mieux! Freddy LANDRY

«PROS» ET «NON-PROS»

Voici pour le «message». Mais le spectacle? Là aussi, il fallait créer un climat rappelant un peu, dans sa conception du «contre-emploi» l'ancien «gala de l'Union des artistes» en France. Il n'est pas facile de mêler professionnels et amateurs... Mais il vaut mieux écrire «non-professionnels» pour éviter cet «amateur» à nuance péjorative quand on oublie le sens initial de «qui aime». Les «pros» invités font bien leur métier: Fabienne Thibault, Michel Fugain, Lluís Llàx, Pascal Auberson. On ne vit pas les doigts de Gilbert Bé-



Un rêve réalisé (RTSR)

Réflexions du groupe de travail de la Chancellerie fédérale

Les mots ont-ils un sexe

Au printemps 1988, la Chancellerie fédérale a constitué un groupe de travail pour «d'une part analyser les questions juridiques linguistiques en rapport avec la formulation non sexiste des textes législatifs et administratifs, d'autre part élaborer des propositions en matière de formulation non sexiste des textes législatifs et administratifs, [propositions] conformes aux avis (...), rendus par le Conseil fédéral et le chancelier de la Confédération en réponse à diverses interventions parlementaires».

Par
Marinette MATTHEY

DEMAIN:
Noël

MASCULIN
FÉMININ

En français, il se trouve que le masculin est un genre passe-partout qui englobe dans bien des cas des référents masculins et féminins. Face à cette dissymétrie, deux attitudes sont possibles. La première est souvent adoptée par ceux qui ont tout compris du fonctionnement de la langue. Ils vous assurent d'un ton condescendant qu'en français le masculin est le genre non marqué, qu'il peut de ce fait apparaître dans tous les contextes, contrairement au féminin, genre marqué s'il en est, qui peut lui n'apparaître que dans des contextes restreints. Ainsi, si vous convoquez tous les étudiants, vous verrez venir à votre réunion des hommes et des femmes. En revanche, vous n'allez réunir que des femmes si vous convoquez toutes les étudiantes. La deuxième attitude est plutôt militante, elle consiste à voir dans cette particularité grammaticale le reflet de l'oppression mâle millénaire, à la dénoncer et à tenter d'agir sur la langue pour que cet état de fait cesse.

Ces attitudes m'irritent partiellement toutes les deux. Les linguistes distingués, qui prennent leurs savantes distances par rapport aux idées évidemment naïves des féministes, ont tendance à attribuer une fonction mythique à la langue, en décrétant que c'est bien dommage mais que c'est la langue qui est comme ça et qu'on ne peut rien y changer. Cette position m'agace dans la mesure où elle envisage la langue en dehors de son fonctionnement social. Rien ne vous empêche de tenter d'agir sur la ou les langue(s) que vous parlez, si cette langue vous paraît mal adaptée à la réalité, c'est un droit fondamental de toute personne qui parle et qui écrit. Quant à la position volontariste qui consiste à vouloir infléchir l'utilisation de la langue, elle m'irrite aussi quand elle tend à vouloir imposer un usage au nom d'une idéologie. Pendant la Révolution française, si l'on ne voulait pas être mal vu, il fallait tutoyer tout le monde et interpellé son entourage en lançant un citoyen! (citoyenne!) tout ce qu'il y a de plus égalitaire mais fort déplaisant à mon goût. Mais que certaines personnes proposent des usages au vu d'une réflexion et d'une analyse de la question qui les intéresse, je ne vois pas en quoi cela menace la langue. Le rapport de la Chancellerie fédérale intitulé «Formulation non sexiste des actes législatifs et administratifs» me semble aller dans ce sens.

Enfin, la troisième exigence est que les femmes se sentent aussi impliquées lorsque le texte se réfère à des personnes sans que le sexe soit une dimension pertinente. Et les auteur(e)s de donner l'exemple: «Tous les Suisses sont égaux devant la loi», qui devrait devenir «Tous les Suisses et toutes les Suissesses sont égaux devant la loi».

Les deux premières exigences me paraissent facilement réalisables, la troisième pose un problème d'économie. Le genre non marqué (cf. article dans cette page) permet une réelle économie de moyens, alors que s'il faut chaque fois mentionner les deux genres et faire les accords correspondants, cela donne des phrases à rallonge fort indigestes: «Les instituteurs et les

institutrices sont convoqués ou convoquées demain à 16 h. dans la salle des maîtres et des maîtresses». Rien ne nous empêche alors de tourner la phrase autrement et d'écrire: «Le corps enseignant est convoqué demain à 16 h. dans la salle des profs.», ou de se creuser la tête encore un moment pour trouver une autre formulation non sexiste.

Cette nécessité d'interpeller explicitement les femmes me paraît tout à fait justifiée dans les textes de loi, même si cela alourdit considérablement le style juridique. Un exemple donné par les membres du groupe de travail concerne l'article 191 du code pénal qui dit ceci: «Celui qui aura fait subir l'acte sexuel ou un acte analogue à un enfant de moins de 16 ans sera

puni de la réclusion ou de l'emprisonnement pour six mois au moins.

La peine sera la réclusion pour deux ans au moins si la victime est l'élève, l'apprenti ou le domestique du délinquant, ou si elle est son descendant, son enfant adoptif, l'enfant de son conjoint, son pupille ou un enfant confié à ses soins.

La version «doublet intégral», qui est une des propositions du groupe de travail, donne ceci:

Celui ou celle qui aura fait subir l'acte sexuel ou un acte analogue à un ou à une enfant de moins de 16 ans sera puni ou punie de la réclusion ou de l'emprisonnement pour six mois au moins.

La peine sera la réclusion pour deux ans au moins si la victime est l'élève, l'apprenti ou la domestique du délinquant ou de la délinquante ou si elle est son descendant ou sa descendante, son fils adoptif ou sa fille adoptive, l'enfant de son conjoint ou de sa conjointe, son ou sa pupille, un ou une enfant confié ou confiée à ses soins.

Le groupe de travail recommande finalement une solution créative qui consiste à utiliser toutes les ressources de la langue: les doublets (abrégés ou non), les formes neutres et la possibilité de reformuler. Ce qui nous donnerait une toute nouvelle version de l'article 191:

Quiconque aura fait subir l'acte sexuel ou un acte analogue à un enfant de moins de 16 ans sera puni de la réclusion ou de l'emprisonnement pour six mois au moins.

La peine sera la réclusion pour deux ans au moins si la victime était confiée aux soins ou à l'éducation de l'auteur-e de l'acte, si elle travaillait avec lui, si c'était son enfant, petit-enfant, enfant adoptif ou adoptive, l'enfant de son conjoint ou de sa conjointe ou encore son ou sa pupille.

Cela n'allonge pas vraiment l'article, la lecture n'est pas trop heurtée et tout le monde se sent concerné.

Le rapport du groupe de travail mentionne aussi ce qui s'est fait ou est en train de se faire dans d'autres pays. En France, bien qu'une circulaire du premier ministre, datée du 11 mars 1986, exige que les administrations utilisent la forme féminine pour les dénomination de grades, de fonctions, de titres et de professions; rien ne bouge. L'Académie oppose son veto farouche au nom du masculin générique et Madame le premier ministre ne heurte visiblement pas trop de monde. Au Canada, le Ministère de l'éducation a édité un guide pour la rédaction de textes non sexistes mais aucun règlement n'a été édicté. L'esprit d'innovation étant toujours très fort au Québec, nul doute que les propositions seront suivies.

Quant à vous, usagers du français, si d'aventure vous étiez appelés à rédiger des textes d'usage public et que vous aimiez le faire d'une manière non sexiste, rien ne vous empêche de mettre en œuvre les recommandations du groupe de travail!

M. M.



Drôle de genre!

Il n'y a pas besoin d'être linguiste pour se rendre compte que le genre des mots concorde parfois avec le caractère féminin ou masculin des objets qu'ils désignent et que parfois le genre grammatical n'a rien à voir avec le genre naturel, même si le premier peut influencer notre perception du second.

Ainsi, pour des francophones, la lune peut paraître incarner la féminité et le soleil la masculinité mais «der Mond» et «die Sonne» peuvent procurer l'impression inverse pour des germanophones. Les distinctions de genre peuvent être très différentes selon les idiomes. Certaines langues, comme l'anglais, ne distinguent pas le genre des noms, des articles et des adjectifs, ce qui rassure les personnes qui l'apprennent comme langue étrangère en leur donnant l'impression que l'anglais est une langue facile, alors que l'alle-

mand, avec ses trois genres, semble nettement plus difficile. D'autres langues connaissent beaucoup plus de genres, qui n'ont rien à voir avec nos traditionnels féminin, masculin et neutre. Le souhaéli par exemple (qui est une langue bantoue parlée sur la côte du Tanganika et dans l'île de Zanzibar, comme chacun le sait) en possède au moins six, et chacune de ces catégories est identifiée par un préfixe du pluriel et un préfixe du singulier. Ce qui fait qu'un arbre se dit mti, des arbres miti (m-est le préfixe du singulier, mi-du pluriel). Une pierre, jive, des pierres mawe (préfixes ji-et ma-), une personne mtu, des personnes watu (préfixes m- et wa-) etc. Il n'y a pas de distinction masculin-féminin dans cette langue bien qu'il y ait aussi une certaine logique du genre: les objets inanimés sont généralement du genre X, les arbres et

les plantes du genre Y, les concepts abstraits du genre Z, etc. Bref, heureusement que le souhaéli n'est pas notre deuxième langue nationale...

On bute d'autant plus facilement sur le genre des mots qu'on est persuadé qu'il est immuable. Pourtant, le genre fluctue, dans l'histoire de la langue d'une part, mais aussi à un moment donné de cette histoire. Ainsi, automobile a commencé par être masculin (petit Larousse 1907), il est féminin aujourd'hui. Alvéole peut être masculin ou féminin dans le petit Robert 1991 (ce qui montre d'ailleurs que même les instances normatives reconnaissent la variation), il n'est que masculin dans le petit Larousse 1959. De plus les locuteurs natifs du français hésitent parfois: auto-roule, testicule, HLM, interview, aphte, c'est un ou une?

Pour en savoir plus

Le rapport «Formulation non sexiste des actes législatifs et administratifs» a été édité par la Chancellerie fédérale en juin 1991. On peut le commander à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne.

Le dictionnaire qui donne l'équivalent féminin des noms de professions s'intitule «Dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions», Genève, 1991. Il est disponible en librairie.

Si l'on n'est pas allergique à la littérature féministe engagée, on peut lire «Les mots et les femmes» de Marina Yaguello (Petite bibliothèque Payot). Cet ouvrage déjà ancien (1978) est un essai d'approche sociolinguistique de la

condition féminine. «La contestation, le non-conformisme, la révolution, la révolte, passent par le langage; refus de la langue de l'oppressé, de l'occupant, des parents, des bourgeois, de l'école, des hommes, etc., autant de refus divers qui débouchent plus ou moins consciemment, plus ou moins spontanément, plus ou moins naïvement, sur l'élaboration ou sur l'adoption de nouveaux codes». Et toc!

Enfin si le souhaéli vous donne envie d'enrichir votre connaissance non pas des langues mais de leur fonctionnement, vous pouvez emprunter (l'acheter serait vraiment une folie!) Linguistique générale - introduction à la linguistique, de John Lyons (Larousse, collection Langue et langage).